Montréal mercredi 2 décembre 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 38 60 pages, 5 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



RÉSEAUX SANS FIL

LA GUERRE DE LA PUB SE DÉPLACE EN COUR

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

LE PARI AFGHAN D'OBAMA

Encore plus de soldats. Pour une guerre plus courte. Et surtout victorieuse. Le président américain a confirmé hier soir l'envoi d'importants renforts en Afghanistan. Un engagement déterminant pour sa présidence. Et sa réélection en 2012.

NOTRE COMPTE RENDU EN PAGES A2 ET A3

« Une bonne stratégie »
UN EXPERT RÉPOND À **RICHARD HÉTU** PAGE A3

Quel impact pour le Canada ?
HUGO DE GRANDPRÉ À OTTAWA PAGE A3

Obama, l'allié de Stephen W. Harper
LA CHRONIQUE DE **VINCENT MARISSAL** PAGE A4

Plus de soldats, moins d'illusions
L'ÉDITORIAL DE **MARIO ROY** FORUM PAGE A26



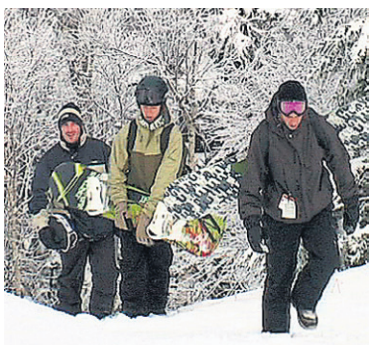
Le président des États-Unis, Barack Obama, a dévoilé sa nouvelle stratégie afghane, hier soir, à la célèbre Académie militaire de West Point, dans l'État de New York.

PHOTO AP

EXCLUSIF

LES FILLES DE CALEB EN COMÉDIE MUSICALE

ALAIN DE REPENTIGNY
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE.CA

De la neige à *planche* au mont Sutton !
UNE VIDÉO EXCLUSIVE

MONTRÉAL PLUS

COMPTEURS D'EAU
Montréal résilie le contrat de GÉNIeau
ÉRIC CLÉMENT PAGE A17



UN PREMIER COUP DE MARTEAU
L'escouade policière constituée pour enquêter sur le milieu de la construction descend à la Ville de Boisbriand et chez la firme Infrabec. PAGE A16

ENQUÊTE PUBLIQUE
Montréal dit oui, Québec répond toujours non. PAGE A18

Père Noël, donne-moi une enquête
LA CHRONIQUE D'**YVES BOISVERT** PAGE A7

ACTUALITÉS

VÉLO : LE CASQUE OBLIGATOIRE ?
La ministre des Transports veut obliger les jeunes à porter un casque à vélo à compter de 2011 au plus tôt. PAGE A10



L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
0,05, est-ce la nouvelle limite du taux d'alcool ou l'offre faite aux fonctionnaires ?
— Un fonctionnaire en *party* de bureau

Venez voir mon blogue ! **cyberpresse.ca/laporte**

Nouvelles places en garderie

FAVORITISME ?

Le Parti québécois accuse le gouvernement Charest de favoritisme à l'égard des donateurs du Parti libéral dans l'attribution des places à 7 $ aux garderies privées.

TOMMY CHOUINARD PAGE A5

LE CH SE HEURTE AUX LEAFS



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Tricolore a connu hier soir au Centre Bell un de ses plus mauvais matchs de la saison en s'inclinant 3 à 0 face aux Leafs, avant-dernière équipe de l'Association Est. Matt Stajan a mis la touche finale en marquant le troisième but des siens en deuxième période.

SPORTS PAGES 2 ET 3

LE CH OFFICIELLEMENT AUX MOLSON PAGE 1

VENTE D'ENTREPÔT

TOUTES LES MEILLEURES MARQUES DES MANUFACTURIERS DE FRANCE ET D'EUROPE



JUSQU'À 75% DE RABAIS









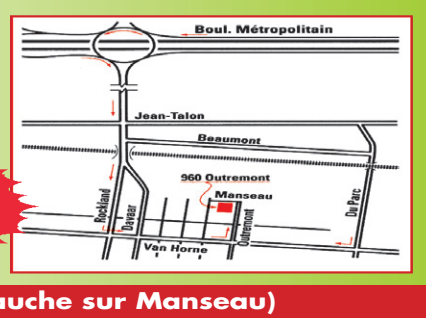
Bormioli Rocco DAL 1825 · GUY DEGRENNE · Létang & rémy · Jean Butler · BOHEMIA Crystal MADE IN CZECH REPUBLIC · Cristal d'Arques · B R C Studio · Frabosk

Cristal, Verrerie, Lampe de cristal, Lampe en étain, Porcelaine de Limoges, Étain, Acier Inoxydable, Argenterie et Coutellerie.

Directement de l'importateur au public. Bienvenue restaurateurs et décorateurs

D	L	M	M	J	V	S	Déc.
			9h30 à 17h30 2 DÉC.	9h30 à 20h00 3 DÉC.	FERMÉ	FERMÉ	
9h00 à 17h00 6 DÉC. DERNIÈRE JOURNÉE							

Arrivage de la semaine: lampes de table de fabrication européenne en crystal et de marque Accenti Décor.

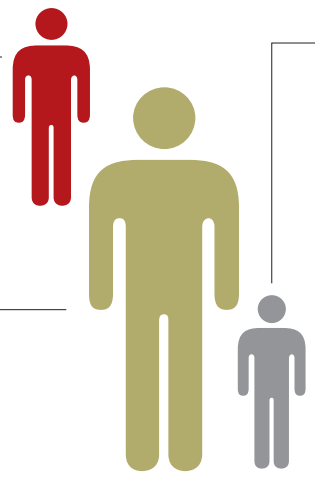


960, av. Outremont (Entrée du côté gauche sur Manseau)

AFGHANISTAN LA GUERRE D'OBAMA

30 000
Nombre de soldats supplémentaires qui seront expédiés par Barack Obama en Afghanistan

100 000
Nombre approximatif de soldats américains sur le terrain, en comptant les renforts annoncés



36 200
Nombre de soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) de l'OTAN sur le terrain, sans compter les Américains

Entre 5000 et 10 000
Nombre de soldats de l'OTAN supplémentaires réclamés par Washington à ses alliés

43
Nombre de pays qui participent à l'ISAF, en comptant les 26 pays membres de l'OTAN

D'après l'AFP

« L'AFGHANISTAN N'EST PAS PERDU »

Barack Obama a annoncé hier une escalade de la guerre en Afghanistan. Les Américains enverront 30 000 nouveaux soldats sur le terrain, portant le total à 100 000. Au même moment, Peter MacKay est formel : le Canada va se retirer de l'Afghanistan en 2011.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Barack Obama, Prix Nobel de la paix 2009, a revendiqué un nouveau titre hier soir : président de guerre. Mais l'homme n'en est plus à une contradiction près : tout en annonçant l'envoi accéléré de 30 000 soldats supplémentaires en Afghanistan, il a promis de commencer à réduire le contingent américain dans ce pays à partir de juillet 2011, soit bien avant la fin de son mandat.

Après de longues semaines de réflexion – certains critiques ont parlé de tergiversations –, le président américain a donc donné le feu vert à une escalade militaire en Afghanistan qui se veut « vitale » selon lui à l'intérêt national des États-Unis. Sa réélection à la Maison-Blanche pourrait tenir à cette décision qui a été saluée par plusieurs républicains et critiquée par certains démocrates.

« L'Afghanistan n'est pas perdu, mais il régresse depuis plusieurs années. Le statu quo n'est plus soutenable », a déclaré Barack Obama lors d'un discours télévisé à l'Académie militaire de West Point, dans l'État de New York.

Les renforts annoncés seront déployés sur une période de six mois, un calendrier beaucoup plus rapide que prévu, et auront pour mission principale de faire reculer l'insurrection talibane et de protéger les populations du sud et de l'est de l'Afghanistan, les régions du pays les plus instables.

Le président américain a également demandé à ses alliés de l'OTAN de fournir entre 5000 et 10 000 soldats de plus, ont précisé des responsables de l'Alliance atlantique.

« Nos amis ont combattu, versé leur sang et sont morts à nos côtés en Afghanistan. Maintenant, nous devons nous rassembler pour achever cette guerre avec succès », a déclaré Barack Obama.

Une décision attendue

La décision du président américain n'est pas surprenante en soi. En prenant ses fonctions, il avait promis un effort plus concentré sur l'Afghanistan. Mais cette guerre déclenchée en réponse aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 est de moins en moins populaire aux États-Unis. Les démocrates craignent notamment de voir leur président délaisser ses priorités économiques et sociales et s'enliser dans un conflit militaire à l'autre bout du monde, un peu comme l'avait fait Lyndon Johnson, un de ses prédécesseurs, à l'époque de la guerre du Vietnam.



PHOTO JIM WATSON, ASSOCIATED PRESS

À l'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche en janvier dernier, il y avait environ 34 000 soldats américains engagés en Afghanistan.

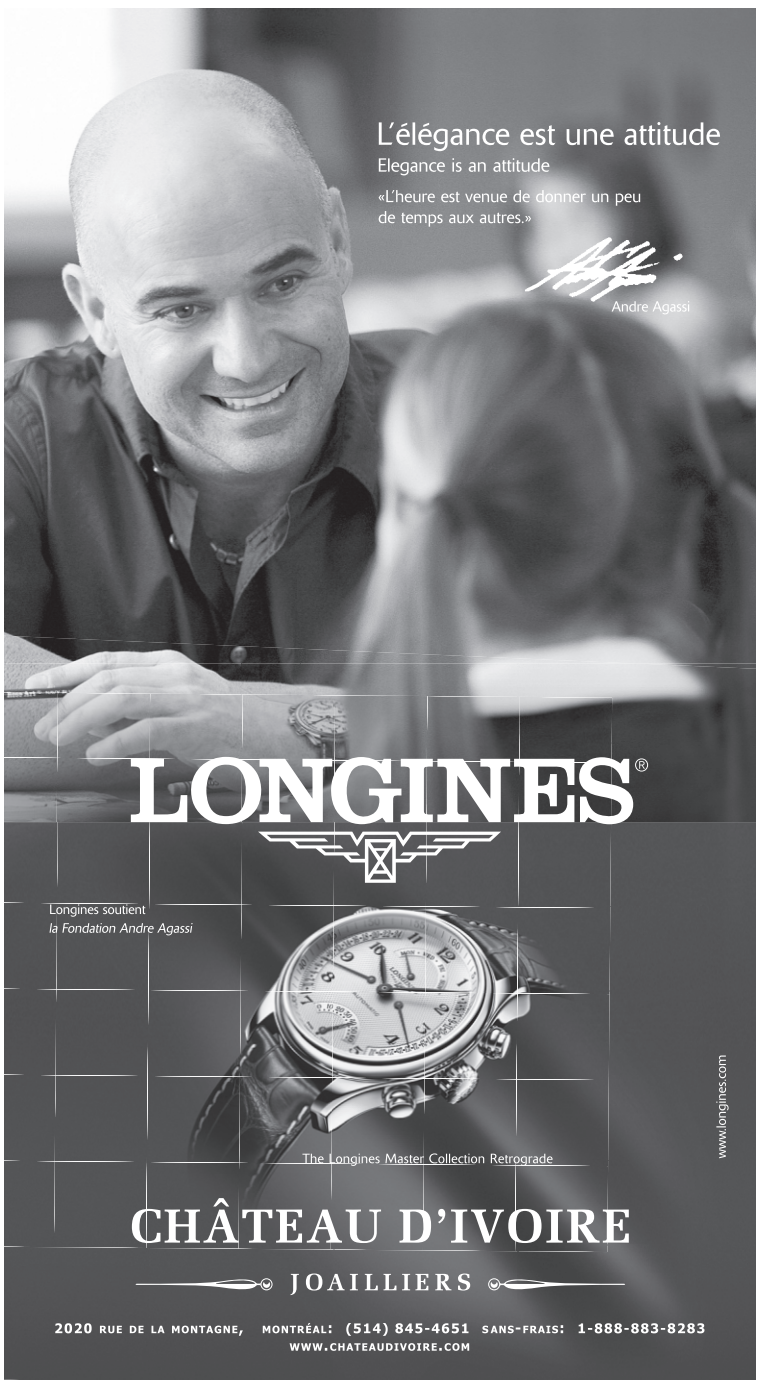
Barack Obama a tenté de rassurer les Américains sur ce point, esquissant pour la première fois un calendrier de retrait des troupes américaines en Afghanistan. Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer la formation des forces armées afghanes afin de leur confier le plus vite possible la sécurité des populations locales.

« Comme nous l'avons fait en Irak, nous allons exécuter ce transfert de façon responsable, a déclaré le président Obama. Nous continuerons à conseiller et à assister les forces de sécurité afghanes afin d'assurer leur succès à long terme. Mais notre message au gouvernement et au peuple afghans sera clair : au bout du compte, ils seront responsables de l'avenir de leur propre pays. »

Le chef de la Maison-Blanche a consacré une bonne part de son discours à la menace représentée par Al-Qaeda en Afghanistan et au Pakistan.

« Nous sommes en Afghanistan pour empêcher un cancer de s'étendre à nouveau dans l'ensemble du pays, a-t-il dit. Mais ce même cancer a également pris racine dans la région frontalière du Pakistan. C'est pourquoi nous avons besoin d'une stratégie qui fonctionnera des deux côtés de la frontière. »

Le commandant des forces internationales en Afghanistan, le général américain Stanley McChrystal, s'est dit satisfait de la stratégie énoncée par le président Obama. Même s'il avait demandé quelque 40 000 soldats supplémentaires, il a affirmé pouvoir remplir ses objectifs avec un contingent américain qui atteindra 100 000 hommes et femmes dans six mois.





L'EFFORT CANADIEN EN AFGHANISTAN

La mission en chiffres

2830
Nombre de militaires canadiens déployés en date du 22 octobre.

133
Nombre de soldats canadiens tués en Afghanistan depuis le début de la mission.

969
Nombre de blessés canadiens, en date du 31 décembre 2008. Ce nombre devrait avoir dépassé les 1000 blessés.

D'après l'OTAN et le ministère canadien de la Défense nationale.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS **6**
Astrologie du jour	VOYAGE **5**
Bourses	AFFAIRES **10-11**
Décès	VOYAGE **6 à 8**
Forum	A **26-27**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **21**
Monde	A **24-25**
Petites annonces	VOYAGE **4** ET AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Ciel variable, averses isolées en soirée **5**, minimum **5**, VOYAGE **4**

AFGHANISTAN LA GUERRE D'OBAMA



AFGHANISTAN

Capitale : Kaboul

Population :
entre 26 et 32 millions d'habitants.

Espérance de vie : 43 ans.

Langues officielles : dari (persan) et pachtoun, ainsi que plus d'une trentaine d'autres langues de minorités, notamment l'ouzbek.

Religions : islam (80 % de sunnites et 20 % de chiites).

Groupes ethniques: pachtounes (42 %), tadjiks (27 %), hazaras (9 %), ouzbeks (9 %), autres (13 %).



PHOTO AFP



PHOTO SHANNON STAPLETON, REUTERS

Ces cadets ont assisté hier au discours du président Obama, à l'Académie militaire de West Point, dans l'État de New York.

Ottawa ne bronche pas

Le nouveau plan d'action ne change rien à la date butoir de 2011



HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le nouveau plan d'action pour les troupes canadiennes en Afghanistan ne changera rien à l'objectif d'Ottawa de rapatrier ses soldats en 2011, a affirmé hier le ministre de la Défense, Peter MacKay.

Quelques heures avant le discours du président américain, Barack Obama, sur son propre plan pour la région, le directeur des opérations du commandement sud de l'OTAN en Afghanistan, le brigadier général Frederick Hodges, a annoncé que les troupes canadiennes seraient déplacées dans les prochaines semaines à quelques kilomètres au nord de leur position actuelle, dans le district d'Arghandab.

« Le ministre de la Défense nationale peut-il confirmer que ce redéploiement ne change rien à la fin de la mission de tous les soldats canadiens en Afghanistan, en juillet 2011 ? » a demandé au ministre MacKay le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, lors de la période de questions, hier.

« Oui, je peux le confirmer », a répondu Peter MacKay.

Lors d'un discours à l'académie militaire de West Point, le président Obama a annoncé hier soir qu'il enverrait 30 000 soldats supplémentaires dans les plus brefs délais en Afghanistan et qu'il amorcerait leur retrait en juillet 2011. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la Défense canadienne, selon l'expert militaire Jack Granatstein, de l'Institut canadien de la défense et des affaires étrangères.

« Ça veut dire que nous aurons plus de troupes fiables pour se battre à nos côtés, a-t-il dit. Ça ne sert à rien d'avoir les Allemands, les Italiens ou les Portugais. Ils ne se battent pas. »

Cet ancien patron du Musée de la guerre à Ottawa ne croit toutefois pas que l'annonce de Barack Obama affectera les plans de retrait du Canada. « Le fait qu'Obama n'a pas appelé Harper pour lui parler du discours, mais que le vice-président l'a fait, est un indice que les Américains acceptent que nous partions », a-t-il indiqué.

Lundi, M. Obama a pris contact avec les dirigeants de plusieurs pays alliés pour leur parler de sa stratégie, mais le premier ministre Stephen Harper a été laissé à l'écart.

Selon un autre expert militaire, interviewé à CBC, cela ne veut pas nécessairement dire que le Canada n'aura plus aucune pression venant du sud de la frontière. « Je pense que ça va inciter le Canada à penser à d'autres manières – si ce n'est pas un rôle de combat – de contribuer à la mission après 2011 », a indiqué Mark Sedra, du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale.

Le plan présenté hier par le président américain comprend d'ailleurs une dimension civile, comme le développement, dimension que le gouvernement et l'opposition ont souvent évoquée pour la suite des choses.

En attendant, cependant, le redéploiement des troupes canadiennes dans un secteur plus petit et qu'ils ont déjà occupé ne signale pas le début d'une retraite paisible pour ces quelque 2800 militaires qui ont perdu 133 des leurs depuis leur arrivée au pays en 2002.

« On est encore là pour deux ans et c'est un secteur chaud, a lancé Jack Granatstein. Toute la province de Kandahar est remplie de talibans. »

MOTION POUR UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

La Chambre des communes a adopté hier une motion réclamant une enquête publique sur les transferts de détenus aux autorités afghanes par les autorités canadiennes. Le gouvernement n'a toutefois pas l'obligation de se plier à cette initiative du NPD, qui a reçu l'appui de 146 députés, 129 ayant voté contre. Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a dépeint la motion comme étant non nécessaire et motivée par des fins partisanes.

« Une bonne stratégie »

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Spécialiste militaire à la Brookings Institution, l'un des cercles de réflexion les plus influents de Washington, Michael O'Hanlon s'est intéressé au cours des dernières années aux guerres en Irak et en Afghanistan. *La Presse* l'a joint hier pour recueillir ses impressions sur le discours de Barack Obama.

Q Que pensez-vous de la nouvelle stratégie afghane du président?

R Je pense que c'est une bonne stratégie. Elle met l'accent sur les bonnes priorités : reprendre l'initiative sur le champ de bataille et former et guider les forces de sécurité afghanes. Il faut noter que les forces américaines ne seront plus redéployées comme avant d'une région à une autre après avoir réussi à en pacifier une, de sorte qu'elles n'auront plus besoin d'y revenir pour refaire le même travail. La nouvelle stratégie met aussi l'accent sur la nécessité de réduire le nombre des victimes civiles et de créer un groupe d'experts sur l'Afghanistan au sein de l'armée. Plusieurs de ces idées avaient déjà été proposées avant le discours du président. Mais l'envoi de troupes supplémentaires permettra au général Stanley McChrystal de faire ce qu'il propose.

Q Êtes-vous surpris, comme d'autres experts, par la rapidité avec laquelle le président entend déployer les renforts militaires, qui devraient tous être en Afghanistan d'ici le mois de mai prochain?

R Je pense que c'est une bonne nouvelle. Ce sera difficile en raison de l'usure des infrastructures mais possible parce que c'est le temps que l'armée a mis l'an dernier pour déployer un nombre similaire de soldats. L'important sera d'avoir le plus grand nombre de soldats sur place pour l'été prochain, lorsque les combats reprendront.

Q Est-ce que les renforts annoncés suffiront à atteindre les objectifs définis par le président Obama et le général McChrystal?

R Le général McChrystal a formulé une demande de 40 000 soldats après avoir analysé de façon prudente la situation district par district et mis l'accent sur les régions du pays qu'il considérait les plus importantes. Il aurait pu demander des renforts plus importants mais il a demandé ce qu'il croyait être requis, et maintenant il reçoit les trois quarts de cela. Dans les circonstances, c'est une très bonne tournure.

Q Que pensez-vous de l'analogie entre le Vietnam et l'Afghanistan?

R C'est une comparaison qui m'agace, même s'il y a un parallèle dérangeant : la corruption des gouvernements locaux et leur faiblesse en général.

Q Croyez-vous que les États-Unis peuvent se fier aux promesses d'Hamid Karzaï de lutter contre la corruption?

R Ils (les dirigeants américains) ont réexaminé les choses et se sont dit que bien qu'il soit loin de leur idéal, c'est quelqu'un qui a fait certaines bonnes choses. Quelqu'un avec qui ils peuvent travailler et, en tout état de cause, quelqu'un avec qui ils doivent travailler, puisqu'il vient d'être réélu.

AFGHANISTAN LA GUERRE D'OBAMA

Obama, allié de Stephen W. Harper



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

La meilleure défense, c'est bien connu, c'est l'attaque.

Traqué par les partis de l'opposition depuis plusieurs semaines sur de présumés cas de torture de prisonniers talibans sous garde canadienne en Afghanistan, le premier ministre a tenté de faire diversion avec l'une des plus vieilles stratégies politiques: lorsque l'on vous accuse de quelque chose de grave, contre-attaquez avec quelque chose d'encore plus grave. Dans le cas présent, Stephen Harper a donc accusé ses critiques de ternir l'image des soldats canadiens.

« À une époque où certains, dans l'arène politique, n'hésitent pas à lancer les allégations les plus sérieuses contre nos hommes et nos femmes en uniforme, basées sur les preuves les plus minces, souvenez-vous que les Canadiens d'un océan à l'autre sont fiers de vous et vous appuient, et que je suis fier de vous, et que je me tiens à vos côtés », a déclaré M. Harper samedi, à Trinité-et-Tobago, lors d'une apparition soigneusement mise en scène sur un navire de la marine canadienne.

Personne à Ottawa, doit-on le rappeler, n'a visé les militaires canadiens ayant servi en Afghanistan. Les partis de l'opposition veulent seulement faire la lumière sur des cas allégués de torture de prisonniers, une histoire qui entache le décor politique canadien depuis plusieurs années et qui a pris de l'ampleur avec le témoignage d'un diplomate anciennement en poste en Afghanistan, Richard Colvin.

Sortir l'artillerie lourde pour répondre aux questions de l'opposition, ce n'est pas nouveau pour M. Harper. Déjà en 2006, lui et ses ministres accusaient l'opposition d'être des alliés des talibans lorsque celle-ci réclamait la fin de la mission en Afghanistan ou qu'elle posait des questions (eh oui! c'est un « vieux » sujet) à propos du traitement des prisonniers.

Visite sur un navire de guerre; dénonciation véhémente de ses critiques; manque de transparence; diversion; indisponibilité médiatique; appel au patriotisme; cela ne vous rappelle pas quelqu'un?

Un certain W., en effet.

Stephen Harper, plus que jamais, semble s'inspirer des méthodes et du discours de l'ex-président des États-Unis. Pourtant, c'est Barack Obama qui est en train de devenir le meilleur allié de notre premier ministre.

Sur l'environnement, notamment, MM. Obama et Harper sont en train d'accorder leurs violons pour jouer le même air à Copenhague, la semaine prochaine. Il est vrai que les Américains ont bien besoin du pétrole du nord de l'Alberta...

Mais d'abord, sur la question de l'Afghanistan, le président Obama donne au Canada l'occasion parfaite de se retirer de ce bourbier en envoyant 30 000 soldats dans les zones les plus dangereuses pour finir ce que son prédécesseur a commencé il y a plus de huit ans.

On ne pourra accuser le petit Canada de ne pas avoir fait sa part, au contraire. Il a tenu le fort tant bien que mal en attendant la cavalerie

On ne pourra pas accuser non plus Stephen Harper de ne pas respecter la volonté des Communes, qui a voté il y a près de deux ans le retrait de nos troupes en février 2011.

Pour les Canadiens, on a l'impression que c'est tout ce qui compte: remplir notre engagement jusqu'en 2011 et ramener nos troupes épuisées au pays.

Ces histoires de torture de prisonniers talibans agitent énergiquement les Communes depuis quelques semaines, mais éloignez-vous à 100 mètres de la colline parlementaire, et vous constaterez que ce sujet arrive bien loin dans les préoccupations des Canadiens.

C'est triste à dire, mais les affaires internationales et la place du Canada dans le monde intéressent beaucoup plus les médias, les politiciens et quelques intellectuels que l'électeur moyen.

Aux États-Unis, les premières semaines de la présidence de Barack Obama ont été marquées par un furieux débat sur les méthodes d'interrogatoire et les abus des agents américains à l'étranger. Il a même été question d'inculper l'ex-vice-président, Dick Cheney!

Ici? Bof...

Torture; complicité des autorités canadiennes avec des pays tortionnaires; expulsion abusive; Omar Khadr; les nouvelles règles arbitraires pour rapatrier les Canadiens emprisonnés à l'étranger; tout cela ne semble pas émouvoir le bon peuple, trop préoccupé par la grippe A (H1N1), par l'éventuelle reprise de l'économie et par le magasinage de Noël.

Quelques rares citoyens s'indignent. Les autres, la majorité indifférente, se tait. Il se trouve même pas mal de monde au Canada pour penser que les talibans, torturés ou pas dans les geôles afghanes, ne méritent pas tous ces efforts des partis de l'opposition et n'intéressent que les médias « libéraux » (dans le sens de *liberals*, en anglais); que le jeune Khadr peut bien crever dans sa prison de Guantánamo; que leurs compatriotes condamnés à l'étranger devraient perdre leur passeport canadien; qu'il est tout à fait normal que l'on veuille expulser un père de famille peinard parce qu'il a vaguement travaillé pour le KGB il y a un quart de siècle...

Harper le sait fort bien. Cela fait même partie intégrante de sa stratégie. On peut en faire tout un plat dans les médias parce que le premier ministre préfère faire des photos avec l'équipe nationale de crosse que de répondre aux questions de l'opposition, le fait est que M. Harper n'a pas perdu de votes à cause de ça.

Quelques jours plus tôt, M. Harper a incité les journalistes « à faire la lumière dans les coins sombres des gouvernements » au cours d'un discours devant l'association des médias ethniques à Toronto... avant de quitter la salle en refusant de répondre à une seule question des journalistes qui voulaient l'entendre sur la controverse des prisonniers talibans.

À part *The Globe and Mail*, qui s'en est offusqué?

C'est triste à dire, mais les affaires internationales et la place du Canada dans le monde intéressent beaucoup plus les médias, les politiciens et quelques intellectuels que l'électeur moyen.

Pour joindre notre chroniqueur: **vincent.marissal@lapresse.ca**

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION SUR 100% DES DESTINATIONS CANADIENNES.

ENREGISTREMENT GRATUIT DE DEUX BAGAGES POUR TOUS LES VOLS AU CANADA.

Jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan[MD] pour les voyages au Canada

Émissions télévisées, musique et films gratuits sur demande à chaque siège

Plus de vols qu'avec n'importe quelle autre compagnie aérienne au Canada

TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL, LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 31 MARS 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

TORONTO	HALIFAX	THUNDER BAY	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	REGINA SASKATOON
89$	129$	129$	145$	165$	169$

CALGARY	EDMONTON	KELOWNA	VANCOUVER	VICTORIA	FORT McMURRAY
175$	179$	189$	195$	199$	245$

Voilà un aperçu de nos destinations en solde. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 4 décembre 2009.

vancouver 2010 vancouver 2010 JEUX PARALYMPIQUES PARALYMPIC GAMES AIR CANADA SUPPORTEUR OFFICIEL OFFICIAL SUPPORTER

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. La réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction des tarifs habituels des catégories Tango ou Tango Plus, à l'exclusion des tarifs Tango ou Tango Plus déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les billets doivent être achetés au plus tard le 4 décembre 2009. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 mars 2010. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz. **Politique de bagages:** enregistrement gratuit de deux bagages à bord des vols exploités par Air Canada et Jazz, dans les limites de taille et de poids permises. **Offre de 15 000 milles-bonis Aéroplan:** inscrivez-vous et voyagez entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010. Accumulez jusqu'à 15 000 milles-bonis Aéroplan en voyageant en Amérique du Nord à bord des vols sans escale admissibles (itinéraires sélectionnés) exploités par Air Canada ou Jazz, achetés aux tarifs Tango, Tango Plus, Latitude ou classe Affaires. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privilèges Air Canada et ne permettent pas d'accéder à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. **Divertissement:** les écrans vidéo individuels à commande tactile sont disponibles à bord de tous les appareils d'Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767, et de certains appareils de Jazz. [MD]Jazz est une marque déposée d'Air Canada. [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada inc.

Les libéraux accusés de favoritisme

Les donateurs du parti obtiennent davantage de nouvelles places en garderie, dit le PQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le Parti québécois accuse le gouvernement Charest de favoritisme à l'égard des donateurs du Parti libéral dans l'attribution des places à 7$ aux garderies privées.

En 2008, 69 % des nouvelles places accordées à des garderies privées dans les Laurentides l'ont été à des promoteurs qui ont contribué, parfois très généreusement, à la caisse électorale du PLQ. C'est 40 % dans Lanaudière, 30 % à Montréal.

« Probablement, c'est un hasard », a dit hier le ministre de la Famille, Tony Tomassi. Il affirme que le processus d'octroi de places repose sur des critères qui n'ont rien à voir avec les contributions politiques. Il écarte l'idée de déclencher une enquête interne ou de remettre le dossier au Vérificateur général comme le demande le PQ.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, le député péquiste de Gouin, Nicolas Girard, a accusé le gouvernement de « servir la famille libérale d'abord », donnant en exemple des cas de propriétaires de garderies privées – aussi donateurs du parti – qui ont obtenu des places en garderies à 7$. Le ministre de la Famille s'est défendu des accusations.

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, le député péquiste de Gouin, Nicolas Girard, a accusé le gouvernement de « servir la famille libérale d'abord ». En 2008, le promoteur montréalais Henry Alix Joseph a donné 1750$ au PLQ et « a obtenu 35 places pour la garderie éducative Académie des petits amis-es », a-t-il lancé, insistant sur l'expression « petits amis », ce qui a provoqué l'hilarité jusque dans les banquettes libérales.

Autre exemple: « Samir Alahmad, sa conjointe et ses deux filles ont contribué pour plus de 24 000$ depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux. Pendant la même période, M. Alahmad a obtenu deux garderies à 7$, de 80 places chacune. En août 2008, c'est au tour de sa fille Lara de passer à la caisse. Elle obtient 80 places à 7$ à Mirabel, 60 à Terrebonne. » Samir Alahmad est vice-président de l'Association des garderies privées du Québec.

À Mirabel, Blainville, Terrebonne et Mascouche, des projets de développement de places soumis par des CPE ont été refusés, alors que ceux de garderies privées, sur les mêmes territoires, ont été acceptés, a noté Nicolas Girard. « Et on découvre que les promoteurs ou administrateurs ont contribué, de façon généreuse, à la caisse du Parti libéral. »

Selon des tableaux distribués par le PQ, des 464 places accordées à des services de garde privés dans les Laurentides, 319 (69 %) l'ont été à six garderies dont les promoteurs ou les administrateurs ont versé plus de 30 000$ au PLQ depuis 2003.

À Montréal, 1901 places ont été accordées à des garderies privées en 2008. De ce nombre, 566 (30 %) ont été octroyées à 11 services de garde dont des administrateurs sont des donateurs libéraux. Des contributions de 5000$ entre 2005 et 2008 dans un cas, une seule de 350$ il y a neuf ans dans un autre.

Dans Lanaudière, sur 352 places, 140 (40 %) ont été attribuées à deux garderies où des administrateurs ont contribué au PLQ – des dons de 4800$ au total depuis 2004.

« Il y a des hasards dans la vie, mais là, le hasard nous apparaît très, très gros, a affirmé M. Girard en conférence de presse. On a toutes les raisons de croire que le processus d'octroi, en 2008, a été vicié. »

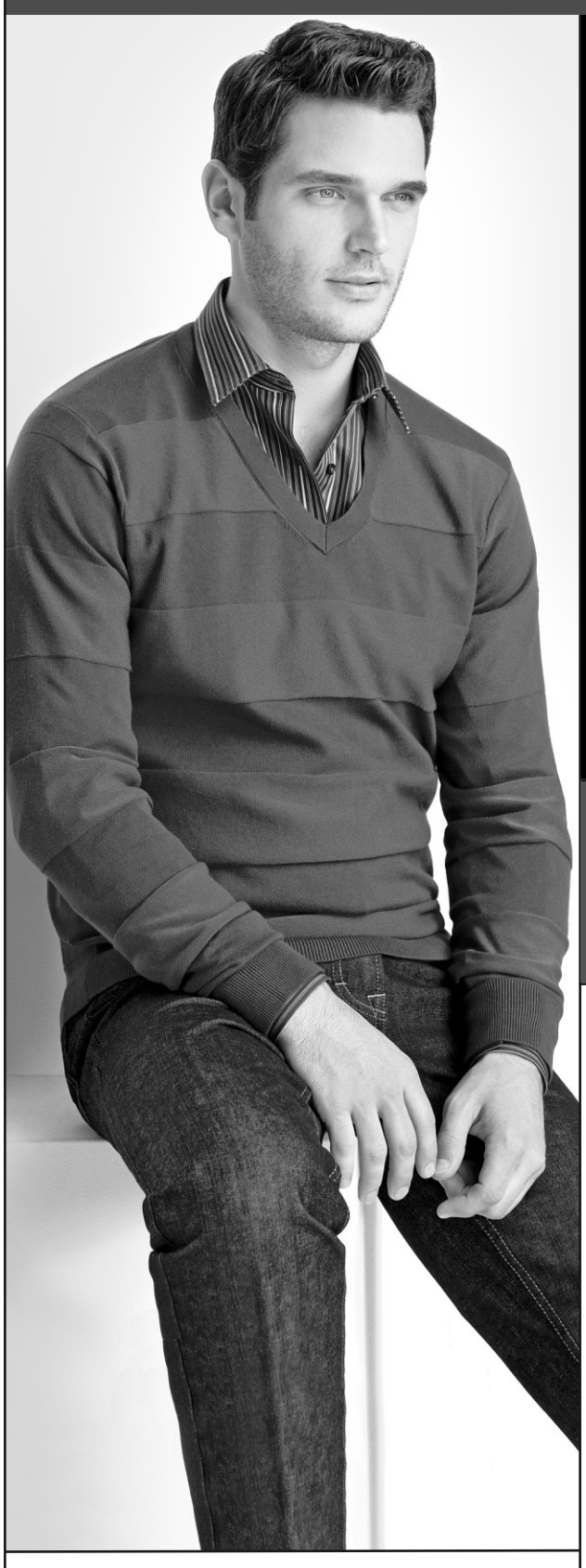
Dans l'attribution des places, « existait-il des critères qui n'étaient pas publics, une évaluation politique qui se faisait au cabinet de l'ex-ministre de la Famille? » Michelle Courchesne était à la tête de ce ministère à l'époque.

Tony Tomassi trouve « odieuses » les accusations du PQ. Être donateur du PLQ, « ce n'est pas une condition » pour obtenir des places. « Il n'y a absolument pas de système mis en place » pour favoriser les donateurs libéraux. « Les projets sont analysés selon des règles strictes », a-t-il ajouté.

« Je ne crois pas » que les donateurs libéraux sont favorisés, a dit de son côté le président de l'Association des garderies privées, Sylvain Lévesque. Dans l'attribution des places, « les fonctionnaires qui décident n'en ont rien à faire des contributions faites à un parti ».

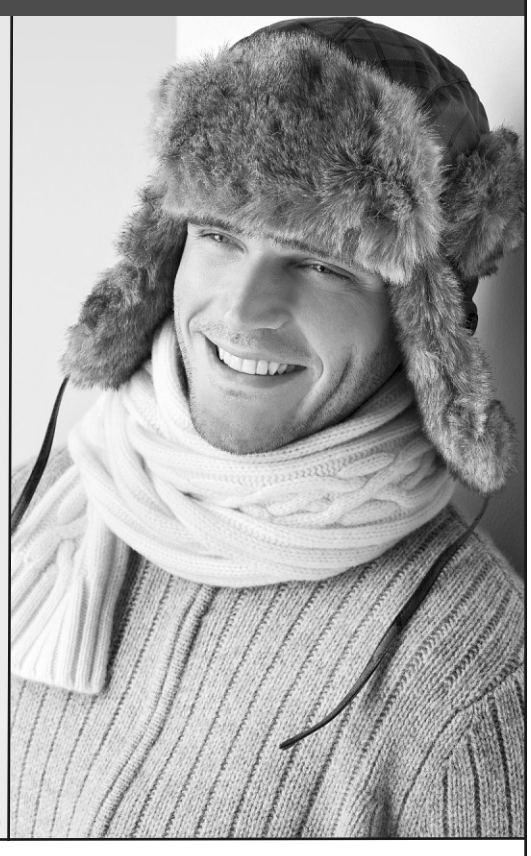
« Troublée » par les révélations du PQ, l'Association québécoise des CPE demande au ministre Tomassi de rassurer le réseau sur l'intégrité du processus.

LES PRIX-CADEAUX SIMONS









LE 31

La chemise tartan brodée lion - 29.95

Une exclusivité du 31 de notre collection de chemises sport pur coton, modernisée par ses 2 poches rabat à pression, ses écussons et sa broderie sur le thème athlétique. Tons dominants de turquoise, rouge écarlate ou vin. P.m.g.t.gttg. Rég. 40.00

Le chapska aviateur - 19.99

Chaleur et confort à petit prix avec un chapeau à rabats façon fourrure sur carreaux en tons dominants de choco. P.m.g.tg. Rég. 25.00 Foulard 24.95, pull 39.95

Le V coton-cachemire stretch - 39.95

Un tricot de coton fin et souple additionné de 8% de cachemire qui donne une texture très douce et ultra confortable. Rayé ton sur ton en camaïeu de noir, acier, bleu astral, mauve, vieux rose, pollen. P.m.g.tg.ttg. Rég. 68.00 Chemise 59.95, jeans 39.95



LA **CARTE-CADEAU SIMONS**...

LA CARTE DES DÉCOUVERTES MODE ! D'UNE VALEUR DE VOTRE CHOIX, DISPONIBLE À TOUTES NOS CAISSES.





Les boutons de manchettes sertis de pierres - 19.99

Métal argent dépoli, formes géométriques variées avec petite pierre blanche ou noire. Un cadeau toujours apprécié dans la boîte Simons. Rég. 28.00

La cravate et ses boutons en boîte de soie - 19.99

Un arrangement cadeau très original...une cravate pure soie à pois cinétiques, des boutons de manchettes en tissu enchâssé dans une monture métal argent, le tout présenté dans une boîte recouverte de soie. Tons de rouge ou gris. Rég. 68.00

simons

QUÉBEC Place Ste-Foy . Galeries de la Capitale . Vieux-Québec **MONTRÉAL** Centre-Ville . Promenades St-Bruno . Carrefour Laval **SHERBROOKE** Carrefour de l'Estrie

ÎLE DE MONTRÉAL SEULEMENT

La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE À SE FAIRE VACCINER.

Protégez ceux que vous aimez. Même si vous êtes en bonne santé, vous devriez vous faire vacciner.

Rendez-vous dans un centre de vaccination contre la grippe A(H1N1). Ils sont ouverts 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.

CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE
- Ancien Hôpital général de Lachine – 3320, rue Notre-Dame
- Carrefour Angrignon – 7077, boulevard Newman

CSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
- École Allancroft – 265, chemin Allancroft
- École primaire Spring Garden – 175, avenue Sonata

CSSS CAVENDISH
- Mail Cavendish – 5800, boulevard Cavendish

CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE –SAINT-LAURENT
- Centre des loisirs de Saint-Laurent – 1375, rue Grenet

CSSS DE LA MONTAGNE
- Place Alexis Nihon – 1500, avenue Atwater

CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
- Centre Récréatif Édouard-Rivet – 11111, rue Notre-Dame Est
- Hôpital Rivière-des-Prairies – 7070, boulevard Perras

CSSS DE SAINT-LÉONARD ET SAINT-MICHEL
- Collège Reine-Marie – 9300, boulevard Saint-Michel

CSSS DU CŒUR-DE-L'ÎLE
- Centre communautaire Patro Le Prévost – 7355, avenue Christophe-Colomb

CSSS DU SUD-OUEST–VERDUN
- Clinique médicale Physergo du Sud-Ouest – 5260, rue de Verdun
- Théâtre du quartier – 3990, rue Notre-Dame Ouest

CSSS JEANNE-MANCE
- Palais des congrès – 1001, rue Jean-Paul-Riopelle

CSSS LUCILLE-TEASDALE
- Stade olympique – 4545, avenue Pierre-de-Coubertin

CSSS D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD
- École Frédérick-Banting – 11135, avenue Alfred
- Collège Mont-Saint-Louis – 1700, boulevard Henri-Bourassa Est
  Ouvert les samedis et dimanches seulement.

À NE PAS OUBLIER

- Pour recevoir votre vaccin, vous devrez **présenter une preuve d'identité**.
- Pour faciliter la vaccination, **portez un vêtement dont la manche se relève facilement**.

AVANT DE VOUS DÉPLACER DANS UN CENTRE DE VACCINATION, CONSULTEZ TOUJOURS :

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca • www.santemontreal.qc.ca

Services Québec au : 514 644-4545

VACCINATION DES PERSONNES ALLERGIQUES AUX ŒUFS

Les Montréalais présentant une allergie grave aux œufs peuvent recevoir le vaccin contre la grippe A(H1N1) s'ils répondent à certains critères spécifiques. Cette vaccination se fera UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Pour les enfants :
- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine : 514 345-4982
- Hôpital de Montréal pour enfants du CUSM : 514 412-4324

Pour les adultes :
- Hôpital général de Montréal du CUSM : 514 934-8038 ou 514 934-8036
- Hôpital Notre-Dame du CHUM : 514 890-8231 (9 h à 15 h)
- Hôpital général juif de Montréal : 514 340-8222, poste 5454

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca

Québec

Père Noël, donne-moi une enquête



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Brian Mulroney avait réclamé une commission d'enquête sur lui-même, il y a deux ans.

Pas chanceux, il l'a obtenue.

Hier, les élus de la Ville de Montréal, son maire Gérald Tremblay en tête, ont réclamé officiellement à l'unanimité au gouvernement du Québec une commission d'enquête publique «pour faire toute la lumière sur les allégations de corruption et de malversation dans l'industrie de la construction et particulièrement sur l'aspect de la collusion dans le processus d'octroi des contrats».

Allez donc dire non à quelqu'un qui vous supplie d'enquêter sur lui!

Ça friserait la cruauté mentale.

À moins qu'il y ait quelques bluffeurs au conseil municipal, bien entendu. Quelques fins renards convaincus qu'il n'y en aura pas, alors pourquoi ne pas en réclamer une?

Et puis, tout le monde et sa sœur veut une enquête. Ça paraîtrait mal dans le temps des Fêtes, quand le conseiller rencontre la parenté.

— Tu veux pas d'enquête?

— Oh que oui, j'en veux une, d'enquête, et grosse et joufflue et avec plein de commissaires et de sous-questions et de conclusions hâtives à part ça! La preuve, j'en ai demandé une, c'est Jean Charest qui refuse, le pas fin.

— T'es sûr que t'as pas été tannant un peu, mon p'tit Gérald, hum?

Vous les voyez donc tous dans les centres commerciaux devant le barbu habillé en rouge.

— Allez, père Noël, donne-moi une enquête pour Noël!

— T'es sûr que t'as pas été tannant un peu, mon p'tit Gérald, hum?

■■■

Comme il a changé, le maire Tremblay. Repenti! Au lendemain du rapport du vérificateur général sur les compteurs d'eau, en septembre, il s'était presque réjoui. Selon sa lecture, le vérificateur Jacques Bergeron, après «des mois de vérifications», n'avait «trouvé nulle part» une «quelconque malversation».

Pourquoi diable une enquête? La résolution passe la gratte assez largement, il faut le dire.

L'ex-collègue de *The Gazette* Alex Norris, qui sera un redoutable conseiller municipal j'en suis certain, a été beaucoup plus pointu: «J'espère que la commission fera enquête sur les liens incestueux entre des promoteurs, des entrepreneurs et des partis municipaux. On sait que l'ancien bras droit du maire et l'ancien bras droit de la chef de l'opposition officielle ont eu des relations très troublantes avec des entrepreneurs. Il y avait des conflits d'intérêts très graves.»

Il me semble qu'il a mis le doigt très précisément sur un sujet d'enquête, mais de toute évidence, les élus n'ont pas tous lu la résolution de la même manière.

■■■

Pendant ce temps, le vérificateur Jacques Bergeron a déposé un supplément de cinq pages à son rapport sur les compteurs d'eau. Mine de rien, il nous explique comment les élus du conseil municipal se sont fait rouler dans la farine.

Il était prévu qu'un «avis indépendant» soit émis par la Ville sur le processus de qualification des firmes intéressées au contrat du chantier de l'eau à Montréal. Cet avis devait indiquer si tout s'était déroulé de manière «équitable et transparente». On avait prévu également que le vérificateur interne de la ville fournisse un «avis indépendant additionnel quant au déroulement du processus de sélection des candidats». Tout ça avant de donner le contrat.

Le vérificateur interne relève directement du directeur général de la Ville. À ne pas confondre avec le vérificateur général, qui travaille de manière autonome.

Eh bien! ce vérificateur interne, qui s'appelait à l'époque Denis Savard, n'a jamais fait cette évaluation indépendante. Il semble qu'on ne la lui ait jamais demandée.

Détail, direz-vous. Mais tiens donc, c'est ce même M. Savard qui avait commandé peu de temps avant une étude à PricewaterhouseCoopers sur les appels d'offres et l'attribution des contrats de voirie, d'aqueduc et d'égouts à Montréal. Or, ce rapport concluait que «la Ville opère dans un environnement qui n'est pas pleinement concurrentiel» et qu'il n'y a pas de «moyens de prévention et de détection de collusion, fraude, conflit d'intérêts et autre acte illégal» et donc que la Ville n'en a pas pour son argent.

On comprendra que ce M. Savard n'allait pas être complaisant. Est-ce précisément pour cela qu'on ne lui a pas demandé son avis? Toujours est-il que non seulement on l'a contourné, mais on n'a pas informé les élus qu'il fallait lui demander son avis. La direction générale a même transmis une fausse information aux élus en faisant croire que le vérificateur interne avait supervisé le processus de qualification. Le conseil municipal a donc été induit en erreur ou carrément trompé.

Ce vérificateur interne qu'on a contourné, M. Savard, vient d'être recruté par le vérificateur général pour faire partie de son équipe. Ça nous fait comprendre qu'on lui accorde crédibilité, indépendance d'esprit et intégrité.

Ça nous fait comprendre aussi que certains aimaient probablement mieux ne pas l'avoir dans les pattes.

Qui donc se serait arrangé pour le contourner? La SQ a son idée là-dessus, apparemment.

Nous autres, eh bien, on attendra de voir ce qu'il y a sous le sapin.

Pour joindre notre chroniqueur: **yves.boisvert@lapresse.ca**

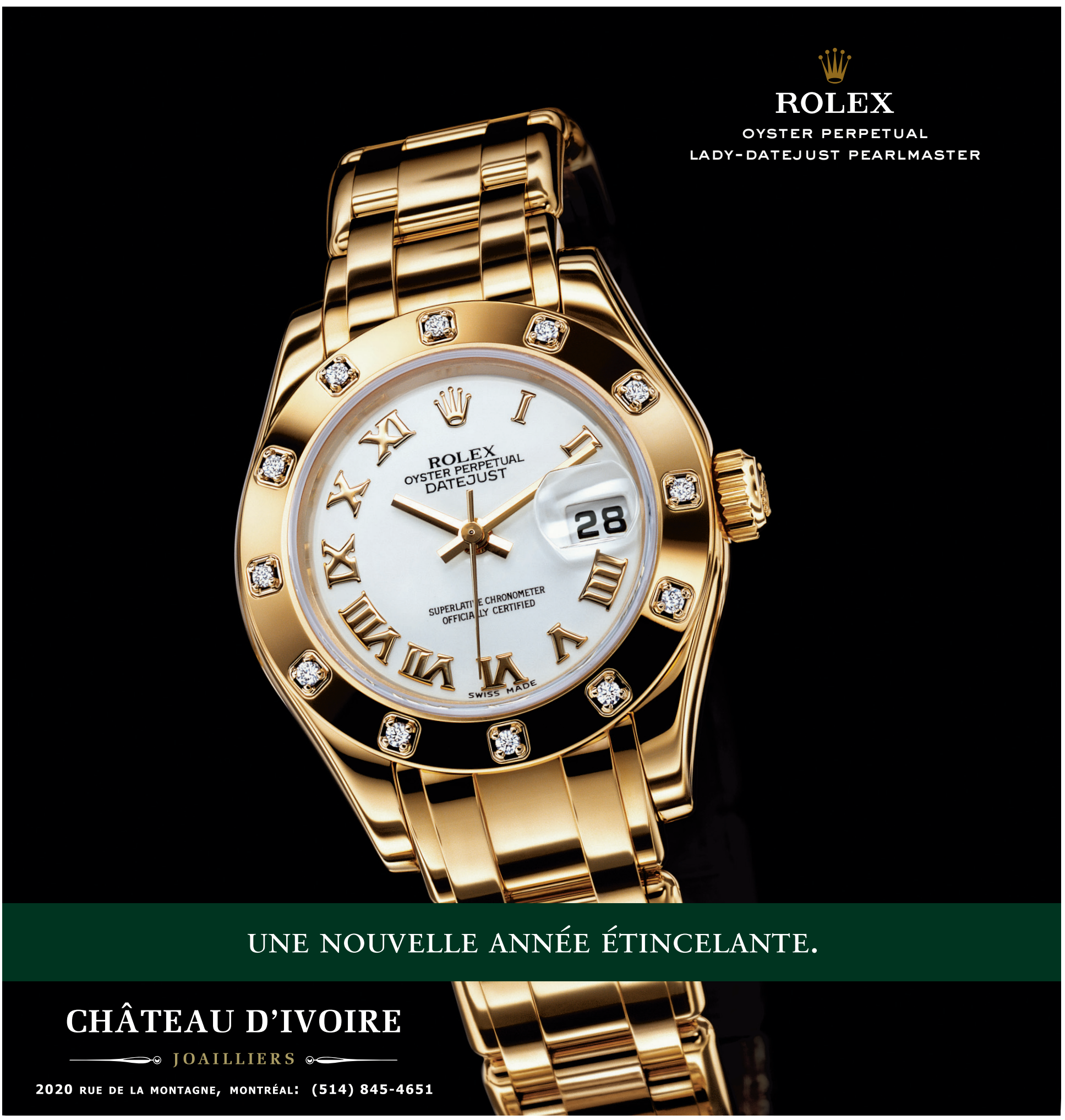
EN BREF

CN: nouvelle offre aux mécaniciens

Le Canadien National a déposé hier de nouvelles offres à ses syndiqués en grève dans le but de briser l'impasse dans les négociations. Dans un communiqué, le CN annonce qu'il accepte de recourir à l'arbitrage exécutoire pour trancher les questions relatives aux salaires et aux avantages sociaux. Au départ, le CN voulait imposer une hausse salariale de 1,5% et augmenter les limites de kilométrage de ses mécaniciens de locomotive. Lundi, le gouvernement fédéral a déposé une loi spéciale aux Communes. La ministre du Travail, Rona Ambrose, a dit voir le conflit comme une menace à la difficile reprise économique. La loi de retour au travail devrait être adoptée ces prochains jours. – La Presse Canadienne

É.-U.: opposition à la libération d'un présumé terroriste

Les procureurs américains affectés au procès d'un Canadien accusé aux États-Unis d'avoir soutenu un complot terroriste international s'opposent à sa libération sous caution. Tahawwur Rana, un citoyen canadien originaire du Pakistan, et David Headley, un Américain, ont été arrêtés en octobre pour leur présumée participation à une conspiration visant à attaquer un journal au Danemark et à assassiner un rédacteur en chef et un caricaturiste responsables de la publication de dessins du prophète Mahomet. Dans des documents rédigés en prévision de l'audience sur la libération sous caution de Rana, qui se tiendra aujourd'hui à Chicago, la poursuite rappelle que l'offense est grave et qu'elle implique des membres d'organisations terroristes comptant parmi les plus sophistiquées et violentes au monde. – La Presse Canadienne



VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A (H1N1)

7 millions pour convaincre les Québécois

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Le gouvernement du Québec a dépensé plus de 7,2 millions à ce jour, uniquement dans le but de convaincre les Québécois de se faire vacciner contre la grippe A (H1N1).

Selon des documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi d'accès à l'information, plus de 5,4 millions ont déjà été engagés à ce jour pour la campagne de vaccination et la production d'un guide d'information destiné aux familles. Des dépenses supplémentaires de 1,8 million sont aussi prévues.

La facture pourrait grimper encore, puisque la campagne de publicité va reprendre de plus belle au cours des prochains jours. Il s'agit d'un blitz avant Noël pour convaincre la population de se faire vacciner.

Selon les documents obtenus, la publicité entourant la campagne de vaccination a coûté à elle seule 3,5 millions à ce jour. Au cours des dernières semaines, Québec a acheté de pleines pages dans les grands quotidiens et les hebdomadaires pour informer la population des heures d'ouverture des centres de vaccination et des clientèles visées.

Des frais sont aussi liés à l'impression de dépliants d'information en français, en anglais et adaptés aux non-voyants. À elle seule, la mise sur pied du site internet de Pandémie-Québec, constamment mis à jour pour informer les Québécois sur l'accessibilité des lieux de vaccination, a coûté plus de 50 000 $.

Par ailleurs, la production et l'envoi postal du guide auto-soins dans chacun des foyers de la province a entraîné des dépenses de près de 1,5 million. Il s'agit d'une brochure explicative sur la grippe A (H1N1) et la façon de la prévenir.

Des encarts ont aussi été publiés dans certains médias, notamment du milieu anglophone. « Nous voulions nous assurer qu'il y ait une bonne connaissance de l'information et du fait que des documents existaient, tant en anglais qu'en français », a indiqué à ce sujet la porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux, Dominique Breton.

Elle a toutefois refusé de détailler chacune des dépenses liées à la lutte contre la grippe A (H1N1), se référant plutôt au montant global déjà rendu public. « Les dépenses se situent dans l'ordre de 200 millions. Il est encore trop tôt pour décortiquer chacune d'elles », a ajouté M^me^ Breton.

Une nouvelle campagne publicitaire débutera par ailleurs au cours des prochains jours dans les grands quotidiens et les hebdos. Un message du ministre de la Santé, Yves Bolduc, sera également diffusé à la radio et sur le web au cours des prochaines semaines. Le but est de convaincre les Québécois de se faire vacciner avant les Fêtes. La santé publique craint en effet un certain relâchement, surtout que les cas de grippe sont à la baisse.

Au Canada, l'Agence de santé publique a pour sa part déjà indiqué que la campagne publicitaire menée à la radio, à la télévision et dans les journaux coûtera au moins 4,5 millions.

Avec la collaboration de William Leclerc.

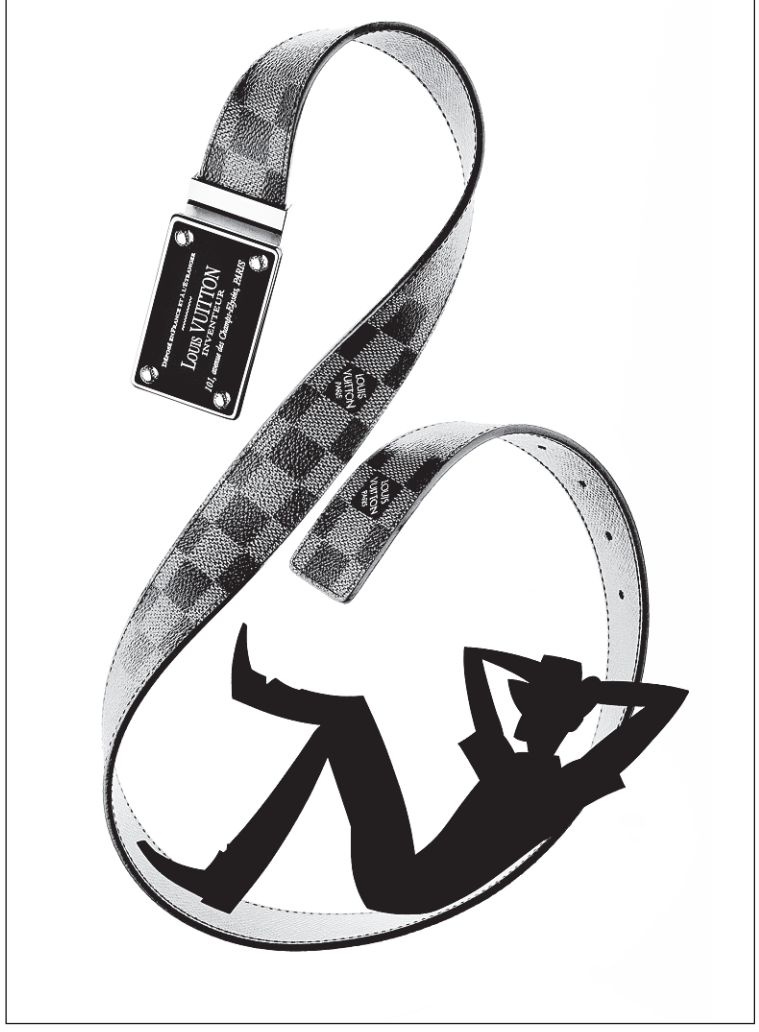


PHOTO RYAN REMIORZ, LA PRESSE CANADIENNE

La campagne de publicité du gouvernement dont l'objectif est de convaincre les Québécois de se faire vacciner contre la grippe A (H1N1) a coûté plus de 7 millions à ce jour, a appris *La Presse*.

LOUIS VUITTON

Vendus exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. louisvuitton.com
Ogilvy-Montréal. 514·849·6520



Appel aux femmes enceintes

PASCALE BRETON

À l'aube des grands rassemblements des Fêtes, la moitié des femmes enceintes de Montréal ne sont pas vaccinées contre la grippe A (H1N1). Les responsables de la santé publique sont inquiets.

« Je leur lance un appel particulier », déclare le directeur de la Santé publique de Montréal, le D^r^ Richard Lessard. Les femmes enceintes « sont des personnes à risque de complications élevées ».

Depuis le début de la deuxième vague de grippe, à la fin de l'été, 17 femmes enceintes ont été hospitalisées à Montréal pour des complications liées à la grippe. Le printemps dernier, 13 d'entre elles ont été hospitalisées et deux sont mortes des suites de la grippe.

À ce jour, 8580 des quelque 16 000 femmes enceintes qui résident dans la métropole ont été vaccinées. C'est un taux inférieur à la moyenne provinciale qui se situe autour de 55,5 %.

La D^re^ Diane Francoeur, chef de l'unité d'obstétrique et gynécologie du centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, côtoie cette clientèle tous les jours.

« Les femmes enceintes sont souvent malades. Elles attrapent tous les virus qui passent, que ce soit la gastro ou la grippe », souligne-t-elle pour convaincre cette clientèle de se faire vacciner avant les réunions de famille et les *partys* du temps des Fêtes.

Au cours des dernières semaines, des nouveau-nés ont contracté la maladie parce que leur mère n'était pas vaccinée, ajoute la D^re^ Francoeur.

« Quand un petit bébé tout neuf attrape le H1N1 et qu'il est en isolement, comme parents, vous attrapez tout un coup. Vous avez peur qu'il ne passe pas au travers. »

Comme partout ailleurs, les femmes enceintes expriment plusieurs craintes concernant le vaccin. Elles hésitent à se faire vacciner, craignant pour la santé de leur bébé à naître.

Plusieurs croient, à tort, que les vaccins causent l'autisme, souligne la D^re^ Francoeur. « Il n'y a jamais eu aucune preuve (de cela). L'autisme, c'est tellement dramatique que si on avait eu le moindre petit doute, on ne l'aurait jamais pris, parce que pour une famille, l'autisme, ça peut être dévastateur. »

Une particularité différencie par ailleurs Montréal du reste de la province. C'est sa diversité culturelle. La barrière des langues peut faire en sorte qu'il est difficile de rejoindre les futures mères.

La Santé publique est d'ailleurs en train de mettre au point une nouvelle stratégie pour offrir le vaccin aux femmes enceintes à l'hôpital ou au CLSC, lorsqu'elles se présentent pour un rendez-vous de grossesse. Par contre, il n'est pas question pour le moment d'offrir le vaccin directement dans les cabinets des médecins.

Il reste que certaines personnes ne veulent rien savoir du vaccin, dont des femmes enceintes. « C'est leur droit », déclare la D^re^ Francoeur. Mais elle les invite à éviter les rassemblements et les bains de foule, au moins jusqu'à ce que leur poupon ait 6 mois, de façon à se protéger et le protéger, par la même occasion.

D'AUTRES CLINIQUES FERMENT

La moitié des cliniques de grippe encore actives au Québec ont fermé leurs portes cette semaine en raison de la faible fréquentation. Alors qu'on en comptait une trentaine samedi, seulement 15 étaient encore ouvertes, hier, et les autorités prévoyaient en fermer d'autres aujourd'hui. Au sommet de la pandémie, 54 cliniques accueillaient la population. Par ailleurs, le cap des 3 millions de Québécois immunisés a été franchi, hier. Les autorités recensent à ce jour 41 cas de réactions sérieuses au vaccin (0,9 par 100 000 doses). Au cours des deux dernières semaines, une personne âgée a développé le syndrome de Guillain-Barré deux jours après avoir été vaccinée. Le cas est en investigation. « Elle a développé des symptômes rapidement après la vaccination, ce qui va moins bien avec l'hypothèse que ce soit associé à la vaccination », a indiqué le D^r^ Horacio Arruda, directeur à la protection de la santé publique. Le syndrome de Guillain-Barré, dont l'origine précise n'est pas connue, serait souvent lié à des infections virales ou bactériennes. D'ailleurs, 12 autres Québécois qui n'avaient pas été vaccinés ont développé le syndrome depuis le début de la deuxième vague.
Ce trouble neurologique touche environ 2 personnes sur 100 000 par année.
– Catherine Handfield



PRÊT DE 82 MILLIONS À UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Loto-Québec refuse de chiffrer ses pertes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Loto-Québec a prêté 82 millions de dollars et acquis le tiers d'une entreprise de gestion de casinos en France, une société tellement mal en point que la société d'État québécoise a déjà renoncé à des intérêts qui ne lui étaient payables qu'en 2016.

À l'Assemblée nationale hier, le député indépendant Éric Caire a souligné que c'était silence radio du côté de la société d'État depuis 2007 dans ce dossier. Loto-Québec avait alors réalisé 500 000 $ de profits sur son investissement, deux fois moins qu'en 2006.

En 2008, Loto-Québec a reconnu des pertes qu'elle n'a pas voulu chiffrer. Le partenaire de Loto-Québec en France, Moriflor Loisir, est le troisième gestionnaire de casinos en importance dans un pays où l'activité du jeu est très lourdement taxée. Avec son prêt de 82 millions, Loto-Québec a acquis 35 % de participation dans l'entreprise, pour une valeur de 4,8 millions, a expliqué M. Caire à *La Presse*. « Pour chaque dollar d'investissement, on a accepté 45 $ de dette. En partant, il y a un petit problème ! » a-t-il lancé. Sans succès, il a demandé au ministre responsable, Raymond Bachand, de chiffrer les pertes prévues par la société d'État dans ce partenariat risqué.

Ces 82 millions portaient intérêts à 8 %, mais ces derniers étaient exigibles seulement dans six ans, en 2016. C'est à cette créance que la société d'État a renoncé. L'entreprise a annoncé des reculs de revenus passés de 276 millions à 203 millions pour le premier semestre de 2009.

Dans son dernier rapport annuel, Loto-Québec indique que sa filiale Casino Mundial a rapporté 7,8 millions d'intérêts. Mais le partenariat « a été marqué par un contexte économique et réglementaire difficile ». Depuis janvier 2008, l'interdiction de fumer dans les lieux publics en France et le ralentissement économique ont donné un coup de frein à l'industrie des casinos au pays. Cela se traduit par un recul de 11,6 % des activités. Casino Développement Europe, le bras européen – essentiellement français – de Loto-Québec, encaissait des pertes. Une diminution de 6,3 millions de dollars de la valeur des actions a dû être inscrite aux livres l'an dernier.

Pour le député Éric Caire, il faut se demander si Loto-Québec était premier créancier dans le dossier – une créance de second rang dans un secteur vulnérable risque fort de se transformer en radiation, prévient-il.

Pour le député Caire, il faut se demander si Loto-Québec était premier créancier dans le dossier – une créance de second rang dans un secteur vulnérable risque fort de se transformer en radiation, prévient-il.

Surtout, relève l'ex-adéquiste, le principal compétiteur de Moriflor en France vient d'annoncer un recul de 10 % de ses profits, un repli que ne pourra éviter le partenaire français de Loto-Québec.

Visiblement pris de court, le ministre Bachand a commencé par rappeler que Loto-Québec était parmi les leaders mondiaux pour la surveillance des joueurs compulsifs, et avait remporté des prix comme l'une « des sociétés les plus responsables ».

Mais Loto-Québec est aussi réputée pour son expertise mondiale, et ce partenariat français comme d'autres partout dans le monde fait valoir le savoir-faire de cette société d'État, a expliqué le ministre Bachand. Devant le député Caire, insistant sur les chiffres et les conséquences financières de cet engagement, M. Bachand a reporté le débat à l'étude des crédits le printemps prochain avant de conclure qu'il « ne permettrait pas que la qualité des gestionnaires de Loto-Québec soit mise en cause ».

LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DÉVOILE SES ACTIVITÉS



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

La grande guignolée des médias aura lieu le jeudi 10 décembre. Les détails des festivités ont été dévoilées hier. Plus de 100 médias de la province participeront à l'événement au bénéfice de plusieurs organismes, dont Moisson Montréal et Jeunesse au Soleil. Les porte-parole de cette année ont visité la salle de rédaction de *La Presse*, hier. De gauche à droite : Johane Despins (Radio-Canada), Chantal Fontaine (TVA), Marianna Simeone (CBC), Joël Legendre (RockDétente 107,3), Nadine Alcindor (MétéoMédia), Louise DesChâtelets (VOX), Stéphane Langdeau (RDS-RIS Info Sports), Chantal Lamarre (TV5) et Rodger Brulotte (*Journal de Montréal*). Les points de collecte seront annoncés sur le site www.lagrandeguignoleedesmedias.com.
– Catherine Handfield





ACTUALITÉS

CYCLISTES DE 12 ANS ET MOINS

La ministre pour le port obligatoire du casque

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La ministre des Transports, Julie Boulet, veut obliger les jeunes de 12 ans et moins à porter un casque à vélo, à partir de 2011 au plus tôt. Divisée sur la question, la Table québécoise de la sécurité routière n'a pas recommandé cette mesure dans son rapport rendu public lundi.

Vélo Québec, qui a quitté la Table avec fracas, condamne les intentions de la ministre Boulet.

Lundi, lors d'une conférence de presse monopolisée par la baisse du taux d'alcoolémie permis de 0,08 à 0,05, Mme Boulet a indiqué que son projet de loi attendu cette semaine comprendra un pouvoir réglementaire permettant au gouvernement d'obliger le port du casque chez les 12 ans et moins au moment jugé opportun.

L'an prochain, la ministre lancera une campagne de sensibilisation sur la sécurité à vélo. En 2011, « on verra si on a évolué dans le nombre de personnes qui portent le casque et, s'il le faut, avec le pouvoir réglementaire, on ira plus loin », a-t-elle dit.

Julie Boulet a déjà l'intention d'aller « plus loin ». Son plaidoyer est prêt. « Les blessures à la tête causent 60 % des décès chez les cyclistes. L'Ontario, l'Alberta et le Manitoba ont déjà légiféré là-dessus depuis plus de 10 ans, même 15 ans, pour les moins de 18 ans. En Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, c'est une obligation de porter le casque pour tous. »

Dans son rapport, la Table québécoise de la sécurité routière ne recommande pas le port obligatoire du casque. C'est faute de consensus au sein du groupe sur cette question, a confirmé son président, Jean-Marie De Koninck.

La Presse avait déjà révélé en octobre les intentions de la ministre. Vélo Québec avait aussi quitté la Table.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

La ministre Julie Boulet veut que les jeunes de 12 ans, moins soient obligés de porter un casque à compter de 2011.

Il y a trois semaines, son directeur général, Jean-François Pronovost, a rencontré Julie Boulet, qui lui a confirmé ses intentions. Il s'étonne de la décision de la ministre qui ne s'appuie sur aucune recommandation de la Table.

« Ce n'est pas qu'on est défavorable au casque, a expliqué M. Pronovost. Mais obliger le port du casque, ce n'est pas la façon de faire. Il va y avoir une baisse de l'usage du vélo. Ce sera encore plus difficile de faire bouger les enfants. »

Selon lui, « c'est un règlement qui serait inapplicable. Les policiers n'ont pas le temps de s'occuper de ça ».



L'UPA pour la souveraineté... alimentaire

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'avenir de l'agriculture québécoise passera notamment par une plus grande souveraineté alimentaire, affirme l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Seulement le tiers des aliments consommés par les Québécois sont produits au Québec, une proportion qui pourrait augmenter sensiblement si les gouvernements intervenaient davantage, croit le président de l'UPA, Christian Lacasse.

Sur le plan alimentaire, le Québec pourrait facilement être autonome à 50 %, voire davantage, selon lui, et cesser de dépendre d'aliments produits à l'étranger, souvent dans des conditions douteuses.

« Je suis convaincu qu'on est capable de faire mieux », a-t-il dit, hier, en point de presse, en marge du 85e congrès annuel de l'organisme qui représente les producteurs agricoles, autour du thème « Le pouvoir de se nourrir ».

Mais, pour cela, a-t-il plaidé, il faudrait que le Québec se dote d'une véritable politique agricole, depuis longtemps promise, et qu'Ottawa crée de son côté un Bureau des normes de réciprocité, afin de bloquer aux frontières les aliments étrangers qui ne respectent pas les exigences imposées aux producteurs québécois.

Lutte à la direction

Les 425 délégués réunis à Québec auront quant à eux le pouvoir de reporter M. Lacasse à la tête de l'UPA, demain, ou de lui préférer Marcel Groleau, qui dirige la Fédération des producteurs de lait.

Pour accroître l'achat local, revendication de longue date de l'UPA, M. Lacasse croit le temps venu d'exiger des gouvernements « des moyens coercitifs ».

« Il y a des produits qui viennent des États-Unis qui traversent nos frontières, produits avec des pesticides qu'on ne peut pas utiliser ici au Canada », a dénoncé M. Lacasse, réclamant l'intervention d'Ottawa.

Cela crée une situation de deux poids, deux mesures, qui pénalise à la fois les consommateurs et les agriculteurs du Québec, fait-il valoir, en jugeant que sa position n'avait rien à voir avec une attitude protectionniste.

« C'est juste d'être cohérent », a-t-il soutenu.

PRÉCISION

CN

Dans l'article publié hier sur la grève du Canadien National, il est écrit que la direction du CN n'appuie pas le projet de loi du gouvernement conservateur. La direction du CN n'a plutôt pas voulu se prononcer sur le projet de loi. Nos excuses.

Les plaintes de la discorde

Les dossiers de profilage racial divisent le SPVM et la Commission des droits de la personne

EXCLUSIF

CAROLINE TOUZIN

Le Service de police de la Ville de Montréal et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ont un profond désaccord sur la façon de traiter des plaintes de profilage racial.

La Ville de Montréal – employeur des policiers – vient de s'adresser à la Cour supérieure pour inciter la Commission «à revenir à des pratiques plus professionnelles» et «plus respectueuses des droits des personnes avec qui elle fait affaire» dans le cadre de ses enquêtes concernant des plaintes de profilage racial portées contre des policiers du SPVM.

De son côté, la Commission défend son professionnalisme en vantant ses délais d'enquête plus courts qu'auparavant. En six ans, la Commission a mené une centaine d'enquêtes de profilage racial déposées contre des policiers du SPVM.

Or, la Ville reproche à la Commission d'avoir adopté une nouvelle approche d'enquête depuis cet automne. Une approche qui ne respecte pas le droit au silence dont jouissent les policiers visés par une plainte déontologique, allègue la Ville dans sa requête en jugement déclaratoire déposée le 27 novembre.

Ceux qui se disent victimes de profilage racial portent souvent plainte devant deux instances: la Commission des droits de la personne et le Commissaire à la déontologie policière. Les policiers ont toujours invoqué leur droit au silence devant la Commission des droits tant que leur dossier en déontologie n'était pas fermé. «Cette façon de faire a toujours été acceptée et respectée par la Commission jusqu'à cet automne», soutient la Ville.

Une quinzaine de policiers du SPVM dont le dossier est toujours à l'étude en déontologie ont toutefois récemment reçu des citations à comparaître devant la Commission des droits de la personne. Avec sa requête, la Ville tente de faire annuler ces citations.

De son côté, la Commission des droits de la personne s'«étonne» qu'on lui reproche de «faire son travail» dans des délais d'enquête plus rapides qu'avant, notamment en n'attendant pas la décision du Commissaire en déontologie pour agir. «Notre travail est de faire enquête sur des plaintes qui nous sont adressées. Faire enquête implique différentes actions dont celle de contraindre des gens à témoigner devant nous», indique son vice-président, Marc-André Dowd.

Vrai que dans le passé, la Commission a eu tendance à accepter «automatiquement» les demandes de remise de cause des policiers, a indiqué M. Dowd.

Les auteurs des plaintes de profilage racial font «très souvent» l'objet d'accusations pénales ou criminelles dans le cadre des événements ayant mené au dépôt de leur plainte, allègue aussi la Ville. Les policiers ont toujours refusé de témoigner tant que le sort judiciaire de ces accusations n'était pas connu. La Ville soutient qu'un policier ne peut pas être blâmé si une infraction pénale ou criminelle a bel et bien été commise.

L'avocat de la Ville de Montréal, Pierre Yves Boisvert, n'a pas rappelé *La Presse*, hier. La requête devrait être entendue au début de 2010. Cette requête est déposée au moment où la Commission lance une consultation auprès des jeunes québécois sur le profilage racial.

Dans la rue veut amasser 2,8 millions



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

L'organisme Le Bon Dieu dans la rue souhaite amasser un peu plus de 2,8 millions pour venir en aide aux jeunes de la rue. Son fondateur, le père Emmett «Pops» Johns, a lancé sa campagne de financement, hier, en compagnie de Erich «Roach» Denis, un ancien sans-abri, et du bébé de ce dernier, Liam Che Denis. Dans la rue sollicite ses donateurs et le grand public une fois par année par l'entreprise de sa campagne de publipostage.
– Catherine Handfield

Le fraudeur Norman Burns condamné à quatre ans de prison

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Norman Burns, un homme de Shawinigan qui a détourné à des fins personnelles près de 3 millions de dollars en se faisant passer pour un conseiller en sécurité financière, a été condamné hier à quatre ans de pénitencier.

La juge Guylaine Tremblay s'est ainsi rendue à la sentence suggérée par le procureur aux poursuites criminelles et pénales, David Bouchard.

La juge Tremblay a expliqué que l'accusé avait été épinglé à la suite d'une enquête menée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Il aura fallu une dizaine d'enquêteurs et des experts comptables pour coincer Norman Burns, un homme très impliqué dans la communauté trifluvienne.

Les victimes qui croyaient que Norman Burns faisait fructifier leurs investissements en achetant des actions boursières ont en fait été trompées car l'argent servait plutôt, du temps qu'il travaillait pour Industrielle Alliance, à acheter des produits d'assurance. Devenu un des meilleurs vendeurs de l'entreprise, il obtenait en retour des primes fort intéressantes. Norman Burns obtenait ainsi des revenus annuels évalués à 150 000$. Lorsqu'il a perdu son emploi, l'accusé s'est lancé à son compte et plusieurs clients l'ont suivi.

Les victimes ont perdu entre 10 000$ et un million de dollars. Me David Bouchard a indiqué qu'il était illusoire de penser au remboursement des victimes. En rendant sa sentence, la juge a dit avoir tenu compte que Burns avait plaidé coupable rapidement aux crimes reprochés. La peine maximale est de 14 ans de prison.

PROMOTION

DOULEURS au bas du dos?

Montréal – Une technologie ayant fait ses preuves et recommandée par un nombre croissant de spécialistes vient à la rescousse des personnes au prise avec des douleurs sévères et persistantes au bas du dos.

Avec une **efficacité avoisinant les 89%** c'est un traitement de choix pour les gens qui voudraient éviter d'avoir un jour recours à la chirurgie. Si vous pensez avoir tout essayé et que vous êtes sans espoir, il y peut-être une nouvelle option qui s'offre à vous.

Pour savoir si cette solution s'applique dans votre cas, rendez-vous au :
www.infomauxdedos.com
Ou téléphonez SANS FRAIS
1-866-347-9093



À un cheveu du bonheur?

capilia.ca

23 centres de solutions pour PERTE DE CHEVEUX
1 866 9CAPILIA



MONTRÉAL PLUS

Collision en vue à Longueuil

La mairesse Caroline St-Hilaire veut la présidence du Réseau de transport

MARTIN CROTEAU

Un nouveau bras de fer se dessine à l'hôtel de ville de Longueuil, où la mairesse Caroline St-Hilaire risque d'affronter le parti de l'opposition majoritaire au sujet des nominations aux organismes régionaux tel que le Réseau de transport de Longueuil (RTL).

M^me^ St-Hilaire souhaite être désignée présidente de la société de transport collectif de la Rive-Sud, poste occupé jusqu'ici par Johane Fontaine-Deshaies, une conseillère du Parti municipal de Longueuil (PML). Ce parti a perdu les élections du 1^er^ novembre, mais il reste majoritaire au conseil municipal de Longueuil.

Or, c'est ce conseil qui désigne la moitié des 12 administrateurs du RTL, et non la mairesse. La mécanique est semblable pour les nominations à la Conférence régionale des élus (CRE), l'organisme qui sert d'intermédiaire entre les élus de la Rive-Sud et le gouvernement du Québec.

Indignation

Selon nos informations, le PML a exigé que M^me^ Fontaine-Deshaies soit reconduite dans ses fonctions à la tête du RTL, ce qui pourrait mener à d'âpres négociations. Le parti souhaite aussi qu'une de ses conseillères, Nicole Lafontaine, garde son poste à la tête de la CRE. Le parti a d'ailleurs désigné 13 de ses membres au conseil d'administration de cet organisme, mardi dernier, ce qui lui donne assez de votes pour nommer le président.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

La mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, minoritaire au conseil municipal de Longueuil, fait face à une opposition coriace. On la voit ici, le soir de son élection, le 1^er^ novembre dernier en compagnie de son conjoint, le député du Bloc Maka Kotto.

Pour la mairesse St-Hilaire, c'est un signe que le parti de l'opposition est plutôt préoccupé par la rémunération de ses membres que par les intérêts supérieurs de la ville. Pour elle, il n'est pas question de nommer une conseillère de l'opposition comme grande responsable des transports en commun sur la Rive-Sud.

« En quoi une conseillère municipale de l'opposition qui préside les travaux du RTL est-elle plus pertinente, plus percutante que la mairesse de la ville qui veut prendre du leadership en matière de transports en commun? a-t-elle déclaré à *La Presse*. Il va falloir qu'on me fasse la démonstration que c'est dans les intérêts supérieurs de la ville. »

Pour sa part, le chef de l'opposition, Gilles Grégoire, a laissé entendre qu'il n'y a aucune raison de changer les administrateurs de la CRE et du RTL.

« Depuis huit ans, personne ne peut dire que la CRÉ a été mal gérée, a-t-il affirmé. On a un des beaux réseaux de transports au Québec et personne ne peut dire que le RTL a été mal géré, mal administré. »

Il réclame une rencontre en tête-à-tête avec la mairesse pour régler la question des nominations.

À la première réunion du conseil d'agglomération, jeudi dernier, la mairesse et les maires des quatre villes défusionnées ont convenu d'un « énoncé de principes » selon lequel un maire doit piloter les sociétés à vocation régionale comme le RTL et la CRE. Cette résolution n'a pas force de loi, mais elle contredit les exigences du PML.

Caroline St-Hilaire se questionne: « Est-ce que le PML va toujours aller à l'encontre des maires de la région, de l'agglomération? »

« Ce n'est pas parce qu'ils font un énoncé que ça a force de loi, a répondu Gilles Grégoire. Ce n'est pas par des énoncés qu'on va travailler ensemble, c'est en se parlant. »

TRANSPORTS EN COMMUN

L'annonce des tarifs 2010 est reportée

BRUNO BISSON

Les sociétés de transport de Montréal (STM) et de Longueuil (RTL) vont devoir se prévaloir d'une disposition particulière de leurs propres règlements pour décréter des hausses de tarifs pour 2010, après avoir dépassé, hier, le délai normal d'un mois pour en faire l'annonce aux usagers.

En raison de retards accumulés dans de nombreux dossiers administratifs de première importance (comme l'adoption de leur budget), les deux sociétés de transports en commun n'étaient pas prêtes, hier, à annoncer les nouvelles grilles tarifaires qui doivent entrer en vigueur le 1^er^ janvier, pour les services d'autobus et le métro.

Des porte-parole des deux sociétés ont toutefois déclaré que les hausses de tarifs moyennes pourraient s'élever entre « 1,75 % et 2,25 % », à la STM, et au-delà de 2 %, au RTL. La Société de transport de Laval (STL) n'a pas rappelé *La Presse* hier.

L'Agence métropolitaine de transport, un organisme provincial qui gère le réseau de trains de banlieue et les services d'autobus métropolitains, a annoncé pour sa part qu'elle proposait une augmentation moyenne de ses tarifs de 1,75 % à partir du 1^er^ janvier.

Le vice-président aux communications de l'AMT, M. Pierre-Luc Paquette, a précisé hier à *La Presse* que les municipalités de la région métropolitaine ont été officiellement informées de cette proposition tarifaire le 2 octobre dernier, et qu'elles ont jusqu'à ce soir pour y répondre, favorablement ou non. L'AMT avait prévu faire l'annonce de ses tarifs 2010 d'ici une semaine.

À la STM et au RTL, les délais risquent toutefois d'être plus longs. Cette situation particulière découle directement de la tenue des élections municipales et des résultats des scrutins du 1^er^ novembre dernier.

Hier encore, ni l'une ni l'autre des sociétés de transports ne disposaient encore d'un conseil d'administration complet, ni même d'un budget annuel pour 2010, adopté dans les règles de l'art.

LASIK MD
VISION

Voyez maintenant, payez en 2011!

0$ ACOMPTE | **0$ PAIEMENT** | **0% INTÉRÊT**

JUSQU'EN JAN. 2011†

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de

490$ ~~TAXE~~

par œil*

La qualité à prix abordable

- Consultation gratuite pour déterminer l'admissibilité
- Programme de mentorat avec d'anciens patients
- Suivi dans la clinique LASIK MD de votre choix
- Rendez-vous disponibles la fin de semaine

Normes élevées en matière de soins

- Technologies standard, personnalisée et sans lame offertes
- Correction de la myopie, de l'hypermétropie et de l'**astigmatisme**
- Chirurgiens expérimentés



Dr Pierre Demers
MD, FRCSC
40 000 procedures

Dr Avi Wallerstein
MD, FRCSC
50 000 procedures

Dr Mark Cohen
MD, FRCSC
50 000 procedures

Consultation GRATUITE : 1 866 393-1515

LAVAL : 2525, Daniel-Johnson

MONTRÉAL : 1250, boul. Réné-Levesque O.

BROSSARD : 1850, av. Panama

LASIK sans lame Disponible

www.lasikmd.com

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée à 1750 $ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. † Le rendez-vous pour la consultation gratuite doit être pris le ou avant le 18 janvier 2010. La chirurgie doit être complétée le ou avant le 28 février 2010. Cette offre s'applique uniquement à la correction de la vue au laser personnalisé.

Halifax | Québec | Ottawa | Toronto | Winnipeg | Calgary | Edmonton | Vancouver

ACTUALITÉS

Tous des paparazzis (2)



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Vous avez été mille au moins à réagir de la même façon à ma chronique de lundi sur Guy A. Lepage qui pestait contre ces gens qui prennent des photos de vedettes et qui les envoient à ce site de potins, Hollywood PQ. Votre réaction, donc: « C'est la rançon de la gloire. » Toujours ces six mots, comme un mantra. C'est la rançon de la gloire.

Traduction: Ta gueule, Guy A, t'as voulu être connu, vis avec les « pas de vie » qui risquent de prendre ta photo dans une pharmacie Jean Coutu, rayon du papier cul...

Marie-France Lacroix: « Un artiste gâté qui menace de traîner les gens à la source de son gagne-pain en cour, ça ne fait pas pitié, mais pas pantoute. » Et Marie-France d'évoquer, elle aussi, la rançon de la gloire.

France Gagnon: « J'ai justement ressenti un malaise hier soir en écoutant Guy A. Lepage poser des questions très personnelles à Annie Villeneuve concernant sa relation avec Guillaume Latendresse. Michel Girouard n'aurait pas fait mieux. »

C'était pas une chronique sur Guy A. Lepage, pourtant. C'était une chronique sur notre temps. Sur notre nouveau statut: tous producteurs de contenu, via Facebook, Twitter, nos blogues. Tous des paparazzis en puissance. Après les journalistes-citoyens, il faudra parler des potineurs-citoyens...

La notion même de vedette a muté, comme un virus, de nos jours.

Je veux dire, bon, il y a peut-être un signe de l'apocalypse quand quelqu'un prend une photo de l'humoriste François Morency (de dos!) en train d'acheter des linguinis dans la section des surgelés d'un IGA. Un vide intersidéral habite ce geste...

Alexandre Laurin, étudiant à la maîtrise à l'Université de Montréal, a accouché de l'analyse la plus incisive. La plus disjonctée, aussi, peut-être; il m'a cité Bernard Stiegler, m'a parlé de cette époque de désaffectation et de suraffectation.

« Une onde de choc transindividuelle qui n'a aucune logique propre. De l'émotion pure et incontrôlable. Ça se propage. Comme un 11 septembre. Nous sommes tous virtuellement des Unabomber, des Perez Hilton, des Kimveer Gill. Je sonne plus radical que je ne le suis, ne t'inquiète pas, bro... »

■■■

Ce n'était pas une chronique sur Guy A. et ce n'était pas une chronique sur les vedettes. En périphérie du showbiz, certes. Mais le noyau, c'est nous; nous tous, producteurs de contenu, dont la seule ligne éditoriale est notre pudeur individuelle et ses frontières.

Parce que c'est aussi la notion même de vedette qui a muté, comme un virus, de nos jours. Les critères d'accès au statut de vedette sont pas mal plus bas que quand il fallait minimalement être vedette de cinéma, chanteuse de charme ou goaler du Canadien pour accéder à ce statut. C'est ce que Max Férandon n'a pas compris: « Si on veut être anonyme, c'est simple. On travaille à l'usine. »

David G., prof, lui, l'a compris: « En classe, certains élèves se font un plaisir fou à photographier des enseignants dans des positions embarrassantes. Et à publier celles-ci sur l'internet. »

Bref, bienvenue dans le monde de la microcélébrité: un prof, pour une polyvalente de 2000 élèves, c'est une vedette. Donc, selon les diktats de notre époque, il est tout à fait réglo de diffuser des photos dudit prof sur Facebook, de potiner sur sa vie sexuelle sur Twitter et de lancer des rumeurs sur son blogue.

Hé, c'est une vedette, le prof! Et qu'est-ce qui vient avec la vie de vedette? La rançon de la gloire. Prochaine étape: les travailleurs d'usine, mon Max...

■■■

J'ai demandé à Marie-France Lacroix, à propos de cette proverbiale rançon de la gloire: « Je veux bien, mais c'est quoi la limite? C'est quoi le montant de la rançon? » Sa réponse: « C'est proportionnel à la gloire. »

Alexandre Laurin, mon étudiant en maîtrise, m'a relancé, il croit qu'au fond, c'est toute la notion d'authenticité qui est en jeu dans cette obsession pour la vedette, grande ou petite. « Ce que je me demande au quotidien, c'est: Qu'est-ce qui est authentique? Qu'est-ce qui est sacré? Au-delà du bien et du mal, là. Au-delà de la morale, qu'est-ce qui n'est pas faux? Prendre Guy A. en photo en train d'acheter du papier cul, c'est déboulonner le mythe, c'est voir qu'il est vrai, ce Guy A. C'est con de même. Et les gens veulent ça. »

Et Alexandre, avant d'emballer le rôti de l'authenticité, du vedettariat, du potineur-citoyen, me sert une tranche bien humide de Guy Debord (*La société du spectacle*): « Dans le monde réellement inversé, le vrai est un moment du faux. »

Tiens, vous méditerez ça en servant des Froot Loops à votre petit, ce matin: le vrai est un moment du faux.

David, mon prof, médite la question sans le savoir en évoquant le voyeur qui dort en chacun de nous et en me posant cette question rhétorique: « Combien, les cotes d'écoute, pour *Occupation double*? »

Réponse, David: 1,7 million de Québécois ont regardé une tarte inconnue aux dents blanches choisir entre deux tartes inconnues aux dents blanches, dimanche.

Si c'est un autre signe de l'apocalypse?

Un peu.

Ce qui l'est assurément: on aurait probablement atteint le cap triomphal des deux millions, n'eût été l'excitante finale de la Coupe Grey à RDS.

Atterrissage réussi pour Robert Thirsk

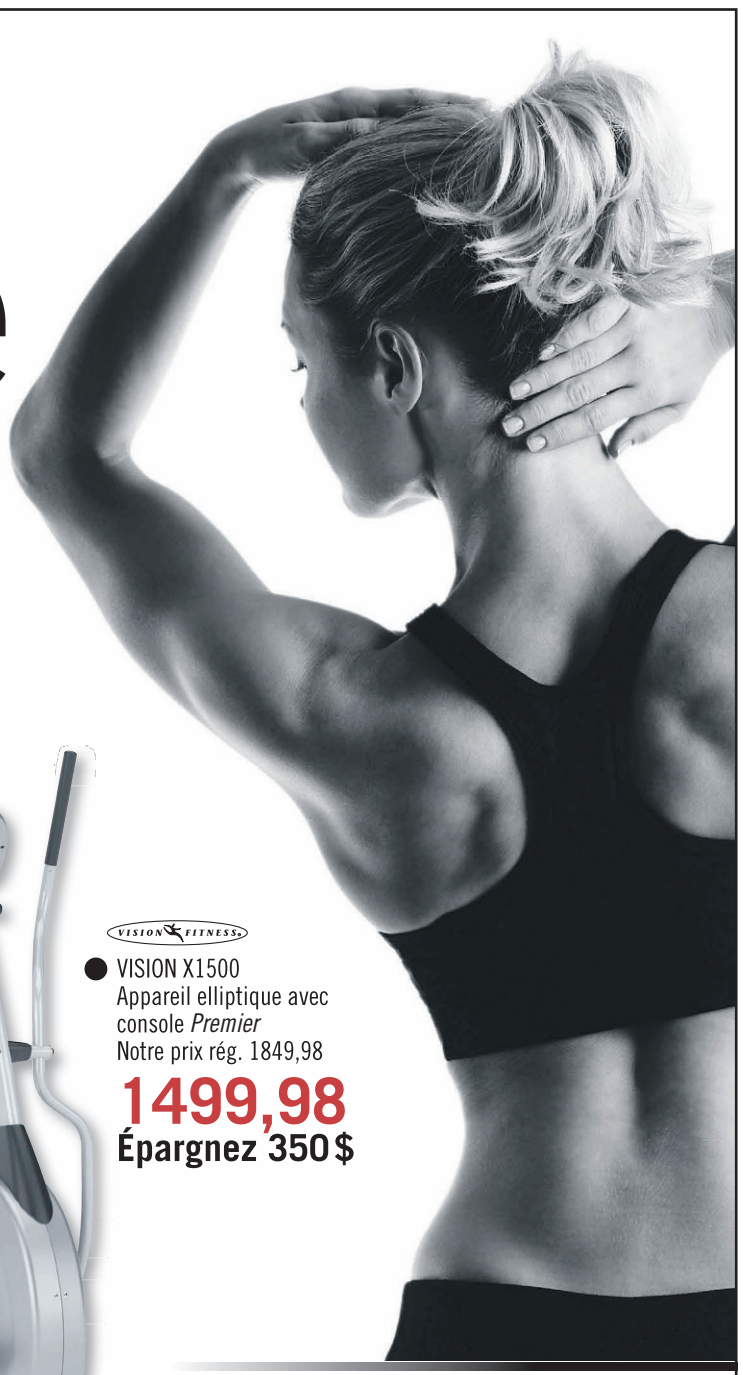
MATHIEU PERREAULT

L'astronaute canadien Robert Thirsk a atterri sans problème tôt hier matin au Kazakhstan, après un séjour de six mois dans la Station spatiale. Seul hic, aucun des délégués qu'y avait envoyés l'Agence spatiale canadienne n'a pu l'accueillir à la sortie de sa capsule *Soyouz*, parce qu'une pluie verglaçante empêchait les hélicoptères de voler. L'astronaute, qui a fêté son 56e anniversaire en orbite le 17 août, a été accueilli par des véhicules tout-terrains. Il a été placé immédiatement sur une civière, conformément aux procédures russes. L'Agence spatiale canadienne a indiqué qu'il se portait bien, mais une conférence de presse téléphonique prévue pour le milieu de la journée a été annulée sans explication.

Robert Thirsk, qui fait partie de la première promotion d'astronautes canadiens de 1983 tout comme Marc Garneau, a passé 188 jours dans l'espace. Comme il avait aussi fait une mission à bord d'une navette spatiale en 1996, son temps total de séjour en orbite est de 206 jours, ce qui est plus que la somme des jours passés dans l'espace par tous les astronautes canadiens réunis. Dans sa dernière lettre écrite de la Station spatiale, il a indiqué qu'il était temps de laisser sa place à une autre génération d'astronautes et que ce séjour serait probablement son dernier.

Ingénieur mécanique et médecin, le Dr Thirsk a participé à plusieurs expériences médicales qui visent à préparer les longs séjours humains dans l'espace, comme une éventuelle mission vers Mars. Il a aussi tenté de manipuler depuis l'espace un robot automobile situé sur Terre – près du QG de l'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert. Un problème avec les antennes radio de la Station spatiale a toutefois entravé cette expérience et le robot a fini par être activé par des instructions transmises par courriel par le Dr Thirsk aux techniciens de Saint-Hubert, qui les ont ensuite envoyées au robot.

Laval
Grand Solde d'ouverture
se poursuit
VENEZ CÉLÉBRER DANS NOS 3 MAGASINS DU GRAND MONTRÉAL



LIFE FITNESS X1
Appareil elliptique avec console de base
Notre prix rég. 2299,98
1699,98
Épargnez 600 $



TRUE FITNESS FitLine 100 LE
Tapis roulant pliable
Notre prix rég. 1499,99
999,99
Épargnez 500 $



VISION T9200
Tapis roulant avec console *Premier*
Notre prix rég. 2069,98
1599,98
Épargnez 470 $



LIFE FITNESS F3
Tapis roulant pliable avec console de base
Notre prix rég. 2899,98
2299,98
Épargnez 600 $



LIFE FITNESS C1
Vélo d'exercice avec console de base
Notre prix rég. 1299,98
999,98
Épargnez 300 $



LIFE FITNESS R1
Vélo semi-allongé avec console de base
Notre prix rég. 1699,98
1299,98
Épargnez 400 $





VISION X1500
Appareil elliptique avec console *Premier*
Notre prix rég. 1849,98
1499,98
Épargnez 350 $

Idées-cadeaux

P90X
Ensemble d'entraînement de 12 DVDs
129,99



ENERGETICS
Matelas de yoga 6 mm
24,99



BOSU BALL
Demi ballon d'équilibre
149,99



ENERGETICS
Sélection de ballons de stabilité – 45 cm à 75 cm
À partir de 19,99



VENEZ CHOISIR PARMI NOTRE GRANDE SÉLECTION D'HALTÈRES, DE PLAQUES ET D'ACCESSOIRES

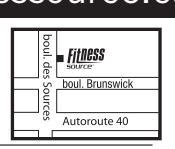
À chacun son gym
Fitness Source MD

Financement disponible / Livraison et installation à domicile / Garanties prolongées Voir détails en magasin www.fitnesssource.ca

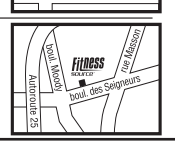
NOUVEAU
Méga Centre Ste-Dorothée
2348, aut. 13 (Chomedey) Laval 450 689-5032



Plaza Centennial
3345, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux 514 683-5333
Voisin de Hockey Experts MD et Intersport MD



COMPLEXE Les experts MC
1000, boul. des Seigneurs Terrebonne 450 326-1470
Anciennement Meubles Ouimet



FS-02DE09-1086-01

Cette promotion de 12 jours débute le 2 décembre 2009. Les prix de cette annonce sont en vigueur du 2 décembre au 13 décembre 2009 au Fitness Source MD. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité Fitness Source MD fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.
MD/MC Marque déposée/de commerce de Le Groupe Forzani ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

CE N'EST PAS UNE NOUVEAUTÉ.

Les nouveautés, c'est dépassé. C'est vieux jeu, et c'est du déjà-vu.
Alors, ce n'est pas une nouveauté. C'est quelque chose d'autre.
C'est tout simplement l'avenir.

Voici l'Acura ZDX. Voici l'avenir.

ACURA
DEVANT.

acura.ca



MONTRÉAL PLUS

Premier coup de Marteau à Boisbriand

L'escouade chargée d'enquêter sur la corruption investit deux bâtiments municipaux

MARTIN CROTEAU
ET HUGO MEUNIER

L'escouade Marteau mise sur pied cet automne par le gouvernement Charest se manifeste pour la première fois. Des policiers ont investi hier matin deux bâtiments municipaux de Boisbriand et les locaux de la firme Infrabec, qui aurait été impliquée dans une tentative pour truquer les dernières élections municipales.

Des agents de la Sûreté du Québec se sont présentés à l'hôtel de ville et au service d'ingénierie de Boisbriand, situés dans deux immeubles différents. Ils ont également perquisitionné dans les locaux de la firme Infrabec. Cette entreprise a décroché plus de la moitié des contrats attribués par la Ville au cours des cinq dernières années, dont celui pour la réfection de l'usine d'épuration en 2007.

Selon un reportage diffusé à Radio-Canada plus tôt cet automne, le vice-président de l'entreprise, Lino Zambito, a tenté de convaincre les deux seuls conseillers de l'opposition d'accepter une entente pour que l'ex-mairesse Sylvie St-Jean soit la seule à se présenter au scrutin du 1er novembre. Les conseillers en question, Marlene Cordato et Patrick Thiffault, ont refusé et ont dénoncé le stratagème. Mme Cordato a été élue mairesse de Boisbriand le 1er novembre.

Les policiers de l'escouade Marteau ont saisi des documents relatifs à des contrats accordés par la municipalité et scruté les serveurs informatiques. Selon nos informations, ils étaient à la recherche de preuves relatives aux allégations de collusion et de corruption dans cette ville de la couronne nord. Des enquêteurs ont aussi rencontré des employés municipaux, indique-t-on, mais personne n'a été arrêté.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Des agents de la Sûreté du Québec se sont présentés à l'hôtel de ville et au service d'ingénierie de Boisbriand, situés dans deux immeubles différents. Ils ont également perquisitionné dans les locaux de la firme Infrabec.

La mairesse Cordato promet de collaborer avec les enquêteurs. Mais elle n'a pas été en mesure de révéler quels documents ont été saisis par les enquêteurs. Pour elle, c'est la preuve que les élus municipaux doivent changer leurs façons de faire.

« On a à démontrer beaucoup de transparence dans la façon dont on va travailler à partir de maintenant pour que les gens puissent suivre tous les processus, a déclaré Mme Cordato. Habituellement, quand les gens ne suivent pas les processus, il y a des questions qui se posent. »

Les perquisitions sont survenues quelques heures avant le conseil municipal, qui a été plus couru qu'à l'habitude. Une cinquantaine de citoyens se sont rassemblés à l'hôtel de ville, et certains ont questionné la mairesse sur l'attribution de contrats municipaux.

L'un d'entre eux, un ancien candidat indépendant, a proposé de mettre en place un mécanisme de vérification externe dans l'attribution des contrats importants.

« On va regarder l'ensemble des mécanismes disponibles pour que l'attribution des contrats soit faite dans la transparence et dans l'éthique, et que les choix qui sont faits sont dans le meilleur intérêt des citoyens », a promis la mairesse Cordato.

Les conseillers de l'opposition, qui étaient au pouvoir sous l'ancienne administration de Sylvie St-Jean, se sont également dits prêts à collaborer avec les policiers.

« Que ce soit les employés ou les formations politiques, on n'a rien à voir là-dedans, a indiqué Gilles Sauriol, conseiller du district du Gué. S'il y a de la collusion entre entrepreneurs, que la police fasse son enquête et règle le problème. Au point de vue des appels d'offres, ça a été fait de la manière dont ça doit être fait. »

Aux locaux de la firme Infrabec, rue Ambroise-Lafortune, personne n'a pu commenter les perquisitions menées hier matin.

Pas moyen non plus de laisser un message au vice-président, Lino Zambito, ni même d'obtenir un numéro de téléphone pour faire une demande d'entrevue en bonne et due forme. « Allez voir sur l'internet », a suggéré l'employée.

Rencontrée chez elle à Boisbriand, l'ancienne mairesse Sylvie St-Jean n'a pas voulu commenter la frappe policière en cours à l'hôtel de ville.

« Je ne peux rien te dire, je viens tout juste d'apprendre ce qui se passe à la télévision », a souligné Mme Saint-Jean, qui a dirigé la ville entre 2005 et 2009.

25 ans
de création
de miracles



Nous célébrons le 25e anniversaire de la Journée du miracle CIBC

Pour un enfant dans le besoin, même le plus petit don peut constituer un miracle. Qu'il s'agisse de soutien au moyen d'un programme de déjeuners qui permet aux élèves de bien démarrer leur journée d'école ou de programmes récréatifs qui bâtissent la confiance et l'estime de soi d'un enfant, la Journée du miracle CIBC est une tradition qui fait toute la différence dans la vie des enfants.

Depuis 1984, la Journée du miracle CIBC a permis de recueillir à l'échelle internationale plus de 190 millions de dollars pour des enfants dans les collectivités où nous vivons et travaillons. Le 2 décembre, le personnel de la négociation et des ventes des services bancaires de gros de la Banque CIBC et les conseillers en placement CIBC Wood Gundy participants feront don de leurs honoraires et commissions à des centaines d'organismes d'aide à l'enfance qui réalisent des miracles dans nos collectivités tous les jours.

Pour investir dans un miracle, demandez à votre représentant des services bancaires de gros ou de CIBC Wood Gundy comment effectuer une opération Journée du miracle, ou visitez le **www.cibc.com/journeedumiracle** pour obtenir de plus amples renseignements.

Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC. La Journée du miracle et le dessin du bonhomme de neige sont des marques de commerce de Marchés mondiaux CIBC inc.

25 ans
Journée du miracle CIBC

CIBC
Pour ce qui compte dans votre vie

COMMUNICATIONS

Une nouvelle directrice pour le maire Trembay

ÉRIC CLÉMENT

Engagée par le parti Union Montréal pour s'occuper des communications du candidat Gérald Tremblay lors de la dernière campagne électorale, Christiane Miville-Deschênes vient d'être embauchée comme directrice des communications et de l'administration auprès du cabinet du maire de la ville de Montréal et auprès du comité exécutif, a appris *La Presse*.

Les journalistes ont pu l'apercevoir, lundi soir, dans l'enceinte de la salle du conseil municipal, en compagnie de la nouvelle directrice de cabinet du maire Tremblay, Diane Lemieux. Vérification faite, elle remplace effectivement Richard Thériault, qui quitte son poste après huit ans de service auprès du maire Tremblay.

« Oui, j'ai repris du service à la direction des communications hier (lundi), a dit Mme Miville-Deschênes à *La Presse*, hier soir. C'est un poste politique. Je vais prendre connaissance de la façon dont les choses se faisaient avant que j'arrive. Il y a aussi de nouvelles façons de faire et de nouveaux élus. Des gens ont de nouvelles fonctions. C'est un nouveau travail que j'apprivoise, moi aussi. »

Consultante auprès de Gérald Tremblay cet automne, Mme Miville-Deschênes a une longue expérience en politique. « Ça doit faire au moins 20 ans que je travaille en communications, beaucoup en politique, dit-elle. Pour le Parti québécois, avec Pauline Marois. J'ai travaillé au bureau de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard et j'ai été l'attachée de presse du maire Gérald Tremblay de 2003 à 2007. »

Avec Diane Lemieux, au cabinet du maire Tremblay, et André Lavallée, nommé au même poste que Mme Lemieux mais au niveau de l'arrondissement de Ville-Marie, l'arrivée de Christiane Miville-Deschênes constitue un trio péquiste de choc dans l'entourage du maire. « Je vous laisse le choix des termes, réagit-elle. Mais il y a un comité exécutif libéral de choc, peut-être? »

Il s'agit en tout cas d'une situation inédite pour l'entourage du maire Gérald Tremblay, ex-ministre libéral de l'Industrie et du Commerce.

COMPTEURS D'EAU

Montréal résilie le contrat de GÉNIeau

ÉRIC CLÉMENT

Le conseil municipal de Montréal a résilié, hier, le désormais célèbre contrat des compteurs d'eau de 356 millions, accordé le 29 novembre 2007 au consortium GÉNIeau formé des entreprises Simard-Beaudry et Dessau. Par contre, il a décidé de ne pas résilier le contrat de 14 millions de la firme BPR, chargée de surveiller les travaux à être réalisés par GÉNIeau et d'apporter son expertise technique à la Ville.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

La résiliation du contrat, estimé à quelque 618 millions de dollars, prendra effet le 1er mars,

Le contrat de GÉNIeau, qui a tant fait couler d'encre depuis un an, sera officiellement résilié à la prochaine séance du conseil d'agglomération, demain. Cette décision découle des recommandations du vérificateur général de Montréal, Jacques Bergeron, détaillées dans son rapport sur le sujet, rendu public le 21 septembre. Ce rapport décrit comme dévastateur a établi que le processus d'attribution du contrat a été entaché par des irrégularités. Le coût total du projet d'installation de compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions a, de plus, été estimé à 618 millions, soit bien loin du prix du projet initial, de 36 millions.

La résiliation du contrat prendra effet le 1er mars, compte tenu des 90 jours de préavis prévus au contrat. Cette résiliation oblige la Ville à payer au consortium les dépenses et frais encourus, la valeur des travaux effectués ou des services rendus avant la prise d'effet de l'avis de résiliation. À cette somme, que l'administration ne peut actuellement préciser, s'ajouteront 3,15 millions de dollars représentant 1 % de la valeur du contrat.

L'opposition officielle avait déposé, hier, une motion visant à annuler également le contrat de BPR, la firme qui a eu au départ un mandat de services professionnels pour la réalisation du projet. La chef de l'opposition officielle, Louise Harel, voulait que ce contrat de BPR soit résilié puisque la surveillance des travaux de GÉNIeau n'était plus nécessaire. Elle proposait qu'on donne un nouveau mandat « en bonne et due forme » à la firme d'ingénieurs.

Le conseil municipal de Montréal a décidé de ne pas résilier le contrat de 14 millions de la firme BPR, chargée de surveiller les travaux à être réalisés.

Mais les élus de Projet Montréal se sont joints à ceux du parti du maire Tremblay, Union Montréal, pour s'opposer à cette motion, estimant que l'on ne peut faire autrement que de poursuivre les travaux avec BPR, étant donné que la Ville n'a pas l'expertise pour les exécuter. La motion de Vision Montréal a été rejetée par 42 voix contre 16.

Une autre motion a ensuite été déposée par Vision Montréal, proposant que la Ville « se dote de l'expertise interne nécessaire dans les plus brefs délais afin de relancer l'installation des compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions ». Même si le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a estimé que cette déclaration était « prématurée et inutile à ce stade-ci », les élus de son parti (sauf le conseiller du Mile End, Alex Norris), ceux de Vision Montréal et ceux d'Union Montréal ont voté en sa faveur. La motion a été adoptée.

Par ailleurs, le maire Tremblay a décidé de maintenir Michel Labrecque à la présidence de la Société de transport de Montréal (STM), même s'il n'est plus un élu. Louise Harel a condamné cette « astuce » qui fait que M. Labrecque occupera à la fois la présidence et le siège du représentant des usagers. Le maire de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, trouve que le fait que ce ne soit pas un élu, contrairement à la tradition, qui préside la STM, est anormal car le titulaire du poste de président de la STM devrait être imputable.

Le conseiller Norris a demandé au maire s'il n'y avait pas d'élu compétent dans son parti pour occuper le poste de président de la STM. Le maire a dit avoir brisé une tradition, comme il l'a fait en nommant des membres de l'opposition au comité exécutif. Selon lui, rien n'empêche un non-élu d'être président de la STM, à partir du moment où il est membre du CA. Cette nomination controversée de M. Labrecque doit être entérinée par le conseil d'agglomération, demain.

Le conseil municipal a aussi demandé à l'unanimité au gouvernement Charest de créer une commission d'enquête publique « pour faire toute la lumière sur les allégations de corruption et de malversation dans l'industrie de la construction et particulièrement sur l'aspect de la collusion dans le processus d'octroi des contrats ».

Enfin, la longue séance du conseil a aussi permis de constater que le maire d'Anjou, Luis Miranda, a de nouveau exprimé son désaccord par rapport à ses collègues d'Union Montréal. Après avoir dit la veille au réseau TVA qu'il estimait avoir été « abandonné » par le maire Tremblay, il a voté contre une résolution présentée par l'administration municipale. Pourtant, le maire a annoncé, par la suite, la nomination de Luis Miranda au comité exécutif de la Communauté métropolitaine, en compagnie des conseillers Sammy Forcillo, Alan DeSousa et du maire lui-même.

Pour joindre notre journaliste : **eric.clement@lapresse.ca**

NOUVELLES MESURES À COMPTER DU 6 DÉCEMBRE 2009

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES

FACULTÉS AFFAIBLIES

Alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang (0,16)
OU
Refus d'obtempérer à un ordre d'un agent de la paix
(ex. : refus de fournir un échantillon d'haleine)

- Allongement de la période de **révocation du permis de conduire** :
  - Pour une première infraction, la période de révocation passe de 1 à 3 ans;
  - Pour une deuxième infraction ou plus (récidive), la période de révocation passe de 3 à 5 ans.
- Allongement de la période obligatoire de **conduite avec un « antidémarreur »** (détecteur d'alcool) :
  - Pour une première infraction, la période passe à **2 ans**;
  - Pour une deuxième infraction, le détecteur d'alcool doit être utilisé pendant **3 ans** si, lors de la première infraction, l'alcoolémie était inférieure ou égale à 160 mg/100 ml de sang;
  - Lors d'une récidive en matière de facultés affaiblies, le détecteur d'alcool doit être utilisé **à vie** s'il s'agit d'une deuxième infraction pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang ou pour un refus d'obtempérer.

Exemples d'infractions entraînant l'obligation d'utiliser un détecteur d'alcool à vie :
- 2 infractions pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang;
- 1 infraction pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang et 1 refus d'obtempérer;
- 2 refus d'obtempérer.

Récidive pour conduite avec les facultés affaiblies
Il y aura **saisie du véhicule** pour 30 jours pour toute récidive en matière de conduite avec les facultés affaiblies, peu importe le taux d'alcoolémie.

DÉLIT DE FUITE

OU

REFUS DE S'ARRÊTER LORS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE

Allongement de la période de **révocation du permis de conduire** :
- la période de révocation passe de 1 à 4 ans s'il n'y a jamais eu de condamnation pour une infraction criminelle liée à la conduite d'un véhicule routier ou d'un véhicule hors route;
- la période de révocation passe de 3 à 5 ans s'il y a déjà eu une condamnation pour une infraction criminelle liée à la conduite d'un véhicule routier ou d'un véhicule hors route.





ON EST TOUS RESPONSABLES DE NOTRE CONDUITE
Pour plus de détails, visitez le **www.saaq.gouv.qc.ca**

Sécurité routière

Société de l'assurance automobile Québec

MONTRÉAL PLUS

Enquête réclamée sur les allégations de fraude et de corruption

Charest dit non à Montréal

DENIS LESSARD

QUÉBEC — **Le gouvernement Charest repousse la demande de Montréal qui réclame une enquête publique « dans les plus brefs délais » sur les allégation de fraude et de corruption qui ont nourri la controverse tout l'automne.**

À l'Assemblée nationale hier, le premier ministre Charest a repoussé sans appel la demande de la chef péquiste Pauline Marois, appuyée sur la résolution unanime qu'avait adoptée le conseil municipal de Montréal la veille.

« Attendu qu'il faut redonner rapidement confiance à la population, il est nécessaire de faire toute la lumière sur les allégations de fraude et de corruption », a insisté la chef péquiste. Plus tôt, la Ville avait officiellement transmis sa demande « d'instituer dans les plus brefs délais une commission d'enquête publique ».

La résolution de la Ville de Montréal s'ajoute aux demande d'une longue listes d'éditorialistes et de chroniqueurs, a rappelé Mme Marois. La Fédération québécoise des municipalités, qui témoignait hier en commission parlementaire sur le projet de loi destiné à clarifier l'adjudication des contrats municipaux, est revenue à la charge pour réclamer une enquête publique, a rappelé la chef péquiste.

Pour Jean Charest, « le gouvernement a déjà posé des gestes très importants ». L'opération Marteau, dirigée par la Sûreté du Québec, coûtera 26 millions de dollars, a-t-il rappelé. Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a déposé un projet de loi pour resserrer l'attribution des contrats par les villes. Monique Gagnon-Tremblay a fait de même au Conseil du Trésor.

Le ministre du Travail, Sam Hamad, est aussi à faire avancer l'étude d'un projet de loi pour resserrer les contrôles dans l'industrie de la construction, a aussi fait valoir M. Charest.

Selon M. Charest, le gouvernement a « posé des gestes immédiats » plus efficaces qu'une enquête dont les résultats prendraient plusieurs mois à se réaliser.

Sans même commenter la résolution de Montréal, M. Charest a rappelé que le gouvernement avait « posé des gestes immédiats » plus efficaces qu'une enquête dont les résultats prendraient plusieurs mois à se réaliser. Finalement, les enquêtes policières en cours sont un passage obligé. Même si Québec optait pour une enquête publique, « il faut qu'il y ait de la preuve, des faits. C'est une condition incontournable, peu importe les scénarios qui seront envisagés », a soutenu M. Charest.

Pour le député péquiste de Chambly, Bertrand St-Arnaud, les ingénieurs du gouvernement du Québec ont raison quand ils souviennent que c'est « pour éviter de mettre au jour un système au sein des ministères du gouvernement qui profite aux firmes privées d'ingénieurs » que Québec refuse de déclencher une enquête. Quand le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a fait la liste des nombreux corps policiers mobilisés pour enquêter, le péquiste a répliqué que les policiers eux-mêmes étaient favorables à une enquête publique. Leur syndicat a publiquement dit que les policiers ne pouvaient suffire à la tâche, le ministre Dupuis « est discrédité par ses propres policiers qui disent que ce n'est pas assez », a souligné M. St-Arnaud.

Pas de « mur à mur »

En fin de journée, en commission parlementaire sur le projet de loi 76 piloté par Laurent Lessard, le maire de Québec, Régis Labeaume, a exhorté Québec à ne pas faire du « mur à mur » dans les contrôles nouveaux sur l'adjudication des contrats simplement pour régler un problème dans la métropole.

Pour le maire Labeaume, il est déplorable que Québec ait à payer pour les erreurs de la métropole. M. Labeaume craint que la publication de tous les contrats sur l'internet, une obligation contenue dans le train de mesures proposées par le ministre Lessard, ne vienne alourdir la tâche de son administration. Cette disposition vise environ 1200 contrats de plus de 25 000$ alloués chaque année par la Ville.

« Si une Ville se comporte mal – et visiblement, ç'a été le cas de Montréal –, on n'est pas obligé d'écoper », a déploré le maire de Québec en commission parlementaire. « À l'avenir, j'ai envie de vous dire que s'il y a un problème à Montréal, faites donc des lois pour Montréal sans les étendre à tout le monde. (…) À un moment donné, on n'est pas obligé de payer pour les autres. Le mur à mur quand quelqu'un est pris en défaut, c'est achalant », a-t-il martelé.

Plus tard, Bernard Généreux, le président de la Fédération québécoise des municipalités, est venu approuver cette sortie.

CONSTRUCTION

Le travail au noir se porte bien

DENIS LESSARD

QUÉBEC — En dépit des escouades de police, des coups de sonde du ministère du Revenu ou des inspections de la Commission de la construction, le travail au noir se porte bien dans le secteur du bâtiment au Québec.

En marge de la commission parlementaire sur le projet de loi du ministre Sam Hamad, qui vise à assainir l'industrie en disqualifiant les entrepreneurs au passé criminel, patrons et syndicats s'entendent sur une chose: on paie encore souvent « en dessous de la table » dans le secteur de la construction.

« Et on ne peut pas dire que cela se soit amélioré », a résumé Claude Lauzon, le directeur général de l'Association des entrepreneurs en systèmes intérieurs du Québec. Ce groupe d'une quarantaine de gros entrepreneurs dans le secteur commercial et institutionnel est particulièrement frappé par le travail au noir, a expliqué hier à *La Presse* André Ménard, le président de la Commission de la construction.

Ce groupe est particulièrement visé dans un document distribué sous le manteau la semaine dernière en commission parlementaire par le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette.

M. Goyette n'avait pas voulu déposer formellement son document faisant état, soutenait-il, du « salaire volé » dans l'industrie de la construction. Il l'avait toutefois transmis aux députés de la commission parlementaire. Le document obtenu par *La Presse* reprend des données de la CCQ, dans certains secteurs, notamment pour les systèmes intérieurs – qui comprend des activités comme la pose de plafonds en tuiles acoustiques et une foule de travaux spécialisés dans le secteur commercial. Le secteur des sableurs de planchers est aussi problématique, indiquent les données de la CCQ. Pour chaque entrepreneur, le document donne la moyenne des heures travaillées par employé. Or, alors qu'en moyenne un salarié fait environ 1200 heures par année, on constate avec cette liste qu'il est très fréquent que les employés ne fassent, officiellement, que la moitié de ces heures en moyenne chaque année.

« Pour les systèmes intérieurs, il faut dire qu'il y a quelques années, on n'aurait vu aucune heure déclarée », a expliqué M. Ménard, qui voit une amélioration graduelle du niveau des heures déclarées. Dans ce secteur, les ouvriers sont habitués de travailler « à la job » et souvent se font payer en comptant.

« Beaucoup d'entrepreneurs nous disent que leurs ouvriers tiennent à commencer leur journée très tôt… pour faire d'autres contrats après leurs heures normales », a indiqué M. Lauzon.

« Si Québec parvenait à récupérer seulement la moitié de ce qui passe dans l'économie au noir dans la construction, peut-être que le gouvernement n'aurait pas besoin d'augmenter les tarifs d'Hydro », a illustré M. Lauzon.

Avec les perquisitions policières chez certains entrepreneurs, ce qui a été un peu redressé depuis quelques semaines, c'est le blanchiment d'argent, mais encore là, le mal n'a pas été éradiqué, a observé M. Lauzon, dont les membres œuvrent dans la construction commerciale.

Cependant, en dépit des enquêtes de la CCQ, « le travail au noir n'a pas réellement diminué », a-t-il estimé, soutenant qu'une enquête publique serait utile pour redresser la situation.

Critique péquiste dans le secteur du travail, François Rebello abonde dans le même sens. « Le problème du travail au noir est toujours aussi important. On ne peut prétendre nettoyer l'industrie de la construction sans s'y attaquer », a observé le député de La Prairie. Pour lui, seule une enquête publique est susceptible de mettre en lumière les sources du problème, « la commission de la construction a beau faire des efforts, ce n'est pas suffisant », a observé M. Rebello, prenant Claude Lauzon à témoin.



L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2010 de Cadillac suivants : SRX TA R7A, CTS berline à propulsion arrière R7A, et CTS familiale sport à propulsion arrière R7A. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le prix d'achat au comptant tient compte des rabais et des autres offres incitatives qui sont réservés aux clients qui paient comptant. Les clients qui optent pour une offre de financement ne peuvent bénéficier de ce crédit et devront donc payer un taux effectif plus élevé. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. 2. Le boni des fêtes de 1 000 $ (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant qui s'applique au SRX 2010, à la CTS berline 2010 et à la CTS familiale sport 2010 de Cadillac. L'offre s'applique aux modèles neufs ou de démonstration. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. Détails chez votre concessionnaire GM. 3. Capacité de chargement avec dossier arrière rabattu. 4. Le véhicule doit être retourné dans les 30 à 60 jours suivant l'achat avec moins de 4 000 km. Des frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. Le client doit prendre livraison du véhicule avant le 11 janvier 2010. 5. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Détails et conditions chez votre concessionnaire. 6. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. 7. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada. Canadian Satellite Radio Inc. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. 8. Garantie de 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Détails sur la garantie limitée et conditions chez votre concessionnaire. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. Détails chez votre concessionnaire GM. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Détails et conditions chez votre concessionnaire. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada. Canadian Satellite Radio Inc. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. Garantie de 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Détails sur la garantie limitée et conditions chez votre concessionnaire. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. Détails chez votre concessionnaire GM. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Détails et conditions chez votre concessionnaire. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Offres d'une durée limitée ; modifiables sans préavis. Détails chez votre concessionnaire GM

PROCÈS DE MARCHATH MARSEILLES

« Le coup n'est pas parti, ç'a fait clac »

CHRISTIANE DESJARDINS

En début de soirée, le 24 novembre 2007, Marchath Marseilles a tiré une balle dans le front de David Mutunzi, 17 ans, qui s'est effondré par terre dans l'appartement de la rue Forest, à Montréal-Nord. Puis il a tiré sur Rachid*, 15 ans. « Mais le coup n'est pas parti, ç'a fait clac », a péniblement raconté Simon, hier, au procès de Marseilles.

Marseilles, âgé de 20 ans, est accusé du meurtre non prémédité du jeune Mutunzi, et de tentative de meurtre sur Rachid. Ce dernier aurait eu la vie sauve parce que l'arme s'est enrayée. Quant au corps de David, il n'a jamais été retrouvé. C'est en tremblant, en pleurant à certains moments et en fusillant l'accusé du regard, que Simon, 20 ans, a raconté hier au jury dans quelles circonstances le drame s'est produit, sous ses yeux, il y a deux ans. Ce soir-là, un samedi, Simon, Rachid et David devaient se rendre dans une fête dans un club de Laval. Ils se sont retrouvés vers 18h30 dans l'appartement de Michel, le frère de Simon. Sur place, il y avait déjà Marseilles. Ce dernier s'était offert pour les conduire à la danse, dans sa Cadillac blanche. Mais selon le récit que Rachid et Simon ont livré au jury, Marseilles a sorti une carabine, l'a pointée sur David et a exigé qu'il lui donne son argent.

« David n'avait pas d'argent. Marseilles a tiré. David est tombé par terre. Mon frère Michel est tombé à terre aussi, mais il s'est relevé tout de suite », a raconté Simon, hier. Ensuite, Marseilles a tiré sur Rachid, mais l'arme n'a pas marché. Simon et Rachid se sont précipités dehors, attrapant leurs chaussures restées sur le palier. Ils ont couru plusieurs mètres en chaussettes dans la neige, avant d'enfiler leurs souliers.

« Il a dit que David était mort la bouche ouverte, les yeux ouverts, et le front ouvert. »

Sous le choc

Affolés et sous le choc, ils se sont rendus dans une pizzeria, à l'angle des rues Henri-Bourassa et Garon. Michel les a appelés et est venu les rejoindre 10 ou 15 minutes plus tard. Il pleurait, disait que David était mort, selon le récit de Simon.

Ce soir-là, Rachid est rentré chez ses parents, tandis que les deux frères allaient coucher dans un motel, car ils n'osaient pas rentrer dans l'appartement de la rue Forest. Le lendemain matin, ils ont dû y aller pour chercher les effets personnels de Michel, car il se faisait évincer de son logement. En entrant, il n'y avait ni corps ni trace d'un quelconque incident. « Ça puait juste le chlore un peu », a expliqué Simon, hier.

Ils ont transporté les effets personnels de Michel chez leur frère aîné, qui demeurait tout près. En arrivant chez ce frère, ils ont constaté que Marseilles s'y trouvait, avec sa copine et son bébé de 1 an. Marseilles a pris Simon et Michel à part dans une chambre, et leur a dit de ne pas parler de ce qui s'était passé la veille. « Il a dit que David était mort la bouche ouverte, les yeux ouverts, et le front ouvert », a raconté Simon, hier. À ces mots terribles, la mère du jeune David, qui se trouvait dans la salle d'audience et qui n'a jamais revu le corps de son fils, n'a pu retenir ses sanglots.

Simon n'a jamais revu son copain David et n'a pas demandé à Marseilles pourquoi il avait « fait ça ».

« À l'époque, je le craignais. Mais plus maintenant », a-t-il dit en fixant l'accusé, dans le box. Pour la même raison, parce qu'il avait peur, il n'a pas prévenu la police.

C'est Rachid qui est allé voir la police, le dimanche soir. Le procès se poursuit aujourd'hui, avec le contre-interrogatoire de Simon.

*** Rachid, Simon et Michel sont des noms fictifs, car la Cour nous interdit de les identifier.**

Fonds pour l'infrastructure

Près de la moitié des projets en chantier

HEATHER SCOFFIELD
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, révélera demain, à l'occasion de la quatrième mise à jour de son plan de relance économique, que plus de 40 % des projets annoncés dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure sont en cours, a appris La Presse Canadienne.

Le fonds de 4 milliards, qui exige des investissements similaires de la part des gouvernements provinciaux et municipaux, a approuvé 3226 projets au pays, a affirmé Chris Day, un porte-parole du ministre des Transports et de l'Infrastructure, John Baird. Selon M. Day, 1390 de ces projets, soit 43 %, qui totalisent 1,4 milliard en fonds fédéraux, ont passé l'étape de l'annonce et entamé celle de la réalisation.

Le gouvernement considère qu'un projet est lancé aussitôt qu'il est donné en appel d'offres, a précisé le porte-parole. Donc, même si le public ne voit pas des travailleurs de la construction à l'œuvre, de nouveaux emplois sont créés sur le plan de la conception et de l'ingénierie.

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure est le plus important des quelque 40 fonds compris dans le plan de relance économique de 16 milliards du gouvernement conservateur.

Selon une source gouvernementale, Jim Flaherty démontrera demain que 12 000 projets ont été annoncés jusqu'à présent dans une grande variété de programmes destinés à relancer l'économie canadienne. De ce nombre, 8000 seraient en cours.

Conformément à une entente négociée avec les libéraux le printemps dernier, M. Flaherty doit faire le point sur les progrès du plan de relance économique à tous les trimestres. Mais le directeur du budget parlementaire, Kevin Page, s'est plaint du fait que les mises à jour publiées jusqu'à maintenant manquaient tellement de détails et de cohérence qu'elles n'étaient pas très utiles.

Les libéraux ont avancé hier que le gouvernement dissimulait d'importantes données parce qu'il était gêné du peu d'emplois créés par ses programmes de relance économique à ce jour.

Une enquête indépendante menée par La Presse Canadienne a montré que le gouvernement n'avait pas dépensé l'argent du plan de relance dans des domaines durement frappés par le chômage, mais qu'il avait plutôt favorisé les circonscriptions représentées par des députés conservateurs.

DODGE CHRYSLER Jeep

Le temps des « rendez-vous gagnants » est de retour !

Préparez votre véhicule pour les rigueurs de l'hiver grâce à l'une de nos offres d'entretien automnal et obtenez un billet à gratter pour le concours « Les rendez-vous gagnants »*.



GRATTEZ LA CASE ET GAGNEZ L'UN DES 7 PRIX INSTANTANÉS*!
• Liquide lave-glace Mopar – 4 L • Carnet écologique
• Mini-haut-parleur • Mini-parapluie
• Ballon de soccer • Sac de sport • Gobelet de voyage Super Bee

LES RENDEZ-VOUS GAGNANTS
VOUS GAGNEZ À TOUT COUP !

Service d'entretien « Tranquillité d'esprit »
74 95 $†Ω
Mobil 1
disponible moyennant supplément

Comprend : ☑ Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar 5W20 ou 5W30 ☑ Filtre à huile Mopar ☑ Permutation des 4 pneus ☑ Inspection « Tranquillité d'esprit » du système de refroidissement, du niveau de tous les liquides, du système de freinage avant et arrière, du système d'échappement et du système de suspension, ainsi que la vérification électronique de la batterie ☑ Rapport écrit des résultats

†D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI^MD, la mise au rebut des liquides et pour les liquides semi-synthétiques et synthétiques.

Achetez 3 pneus†† et obtenez le 4e GRATUITEMENT !



BFGoodrich Momentum^MD UNIROYAL MICHELIN GENERAL TIRE GOODYEAR Continental

††Pose par le concessionnaire requise, les pneus de 18 pouces et plus sont exclus. Installation et équilibrage en sus.

Mise au point du système de chauffage et de refroidissement
69 95 $**Ω

Comprend : ☑ Vidange du système de refroidissement et de chauffage ☑ Jusqu'à 4 litres d'antigel/liquide de refroidissement Mopar 4 saisons* ☑ Vérification du radiateur, des courroies et des durites

**Antigel longue durée en supplément

Batterie Mopar
79 95 $‡Ω

Comprend : ☑ Période de remplacement sans frais de 24 mois ☑ Garantie proportionnelle de 6 ans

‡ N° de pièce BA3575450W. Frais d'installation et de diagnostic en sus.

Votre seul bon choix
Jeep DODGE SERVICE MOPAR
Nous sommes les meilleurs. Laissez-nous vous le prouver.
2007141A

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^MD • DODGE

*Valeur au détail approximative des prix et probabilités de gagner : 4 L de liquide lave-glace Mopar – 4,35 $ (35 sur 100), mini-haut-parleur – 29,95 $ (20 sur 100), carnet écologique – 8,95 $ (20 sur 100), gobelet de voyage Super Bee – 19,95 $ (13 sur 100), mini-parapluie – 12,99 $ (6 sur 100), sac de sport – 24,95 $ (5 sur 100) et ballon de soccer – 19,99 $ (1 sur 100). Jusqu'à épuisement des stocks. Il faut répondre correctement à une question mathématique. Aucun achat requis. Un seul billet à gratter est disponible à l'achat d'un service sélectionné admissible. Les concurrents peuvent obtenir un billet à gratter, sans obligation d'achat, en envoyant une demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse à : Demande officielle de carte à gratter « Les rendez-vous gagnants », C.P. 2235, Windsor, ON N8Y 4R8. Un seul billet à gratter par concurrent. Le concours se termine le 19 décembre 2009 à 18 h 00 (heure locale). Pour le règlement complet du concours, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire participant ou visitez www.mopar.ca. Ω Ces offres d'entretien ainsi que les prix et les incitatifs qui les accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep^MD • Dodge participants. Les prix ne comprennent pas les taxes. Pour tous les détails et les modalités, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. Les concessionnaires sont libres d'établir leurs propres prix. Les offres sont en vigueur jusqu'au 19 décembre 2009. Des frais environnementaux peuvent s'appliquer. D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI^MD, la mise au rebut des liquides et pour les liquides semi-synthétiques et synthétiques. Jeep est une marque de commerce déposée de Chrysler LLC, utilisée sous licence par Chrysler Canada Inc.

Guy
• Formé par Chrysler
• Pièces Mopar
• Outils diagnostiques spécialisés
• Valeur remarquable
« Vous pouvez compter sur moi. »

2007518

POLITIQUE



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper fait ses adieux avant le départ de sa mission commerciale de sept jours en Chine et en Corée du Sud. Une occasion pour le chef du gouvernement de retisser des liens avec le deuxième partenaire commercial du Canada.

LE PREMIER MINISTRE EN CHINE

Harper doit « payer les pots cassés »



MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
PÉKIN

Après quatre ans de relations diplomatiques difficiles, le premier ministre Stephen Harper aura beaucoup à faire pour rattraper le temps perdu et renouer des liens avec la Chine, estiment des spécialistes de la question chinoise.

« Les relations, ça prend beaucoup de temps à construire, mais ça prend un clin d'œil à détruire, soutient le politologue spécialiste de la Chine Loïc Tassé. C'est évident qu'il va essayer de payer les pots cassés. Sans aucun doute. Sinon il n'irait pas. »

Selon lui, les liens entre le Canada et la Chine, après 36 ans de bonnes relations, se sont passablement détériorés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de Stephen Harper.

Le refus de M. Harper de se rendre en Chine plus tôt, – il n'y est pas allé de tout son premier mandat –, et les propos durs tenus régulièrement à l'égard de l'empire du Milieu sur la question des droits de la personne ont, explique M. Tassé, surpris les dirigeants chinois.

« Ç'a vraiment été comme une gifle diplomatique », dit-il.

Le critique libéral en matière d'affaires étrangères, Bob Rae, estime lui aussi que M. Harper a failli à la tâche.

« Est-ce que c'est possible de rattraper un peu la situation? Je dirais que oui. Mais ça exige une persistance de la part du premier ministre, que, franchement, on n'a pas vue », explique M. Rae. Ancien premier ministre de l'Ontario, le député libéral fédéral s'est lui-même rendu trois fois en Chine pour des visites officielles, dont une fois avec l'ancien premier ministre Jean Chrétien – qui lui y est allé six fois en dix ans.

Au Conseil commercial Canada-Chine, le président, Peter Harder, pousse un soupir de soulagement.

« C'est une visite de la plus haute importance. La communauté d'affaires pressait le premier ministre de se rendre en Chine depuis des années, a indiqué M. Harder. C'est son deuxième voyage en Asie ce mois-ci, ça démontre un certain niveau d'engagement personnel. »

M. Harder croit que, sur le long terme, le rétablissement de bonnes relations avec la Chine pourra déboucher sur des occasions d'affaires, notamment en logistique du transport, dans les nouvelles technologies ou encore dans le domaine de l'énergie. Et même si le Canada revient de Chine sans un seul partenariat, traité ou entente, ce ne sera pas selon lui un échec pour autant.

« Le résultat le plus important de cette visite sera la visite comme telle », estime sans hésiter M. Harder.

Pour M. Rae, la conclusion d'un « pacte sur l'énergie et l'environnement » serait une issue positive au voyage officiel du premier ministre. « Avec les nouvelles technologies que nous avons à offrir à la Chine, je crois que c'est absolument essentiel », souligne le député libéral.

Un autre dossier qui pourrait progresser, selon Loïc Tassé, est celui de la reconnaissance du Canada comme une destination approuvée par le gouvernement chinois, une annonce que l'industrie touristique canadienne attend depuis longtemps.

Mais pour le sinologue, il y a aussi, derrière ce premier voyage du premier ministre en Chine, des motifs plus électoralistes.

« Il y a plus d'un million de Canadiens d'origine chinoise. C'est beaucoup d'électeurs. C'est très important pour M. Harper de montrer qu'il rétablit les ponts avec la Chine continentale », conclut M. Tassé.

Première bonne nouvelle

Au moment même où Stephen Harper se trouvait à bord d'un avion en direction de la Chine, la première bonne nouvelle de ce premier voyage officiel dans l'empire du Milieu est survenue. Le gouvernement conservateur a annoncé, hier, aux Communes à Ottawa, que la Chine acceptait de mettre fin à l'embargo qui frappait les exportations canadiennes de porc depuis l'éclatement de la grippe A (H1N1) au printemps.

Le Canada et la Chine

Il s'agit du premier voyage officiel de Stephen Harper en Chine, après presque quatre ans au pouvoir. Toutefois, une douzaine de ministres du gouvernement Harper ont visité la Chine depuis 2006 dans le cadre de rencontres ministérielles bilatérales.

L'ancien premier ministre libéral Jean Chrétien avait quant à lui visité le pays six fois en dix ans, dont à deux occasions à la tête d'une mission commerciale d'Équipe Canada. Son successeur, Paul Martin, s'y est rendu en janvier 2005, au milieu de son mandat qui n'a duré que deux ans. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, est déjà allé deux fois en Chine depuis 2003. M.B.

40 ANS DE LIENS DIPLOMATIQUES

Les relations diplomatiques entre le Canada et la Chine fêteront leur 40e anniversaire l'an prochain. Le Canada a été un des premiers pays à reconnaître diplomatiquement la République populaire de Chine, en 1970, soit avant les États-Unis.
Le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau négociait à cet effet avec les dirigeants chinois depuis 1968. Les deux pays ont implanté des missions commerciales permanentes dès 1971 et le premier ministre Trudeau s'y est par la suite rendu pour sa première visite officielle en 1973.

Source: Gouvernement du Canada

QUELQUES CHIFFRES

- Échanges commerciaux bilatéraux: 53,1 milliards en 2008 (une hausse de 11% par rapport à 2007)
- Exportations canadiennes de marchandises vers la Chine: 10,5 milliards de dollars en 2008 (4e marché d'exportation)
- Importations canadiennes en Chine: 42,6 milliards en 2008 (2e pays après les États-Unis)

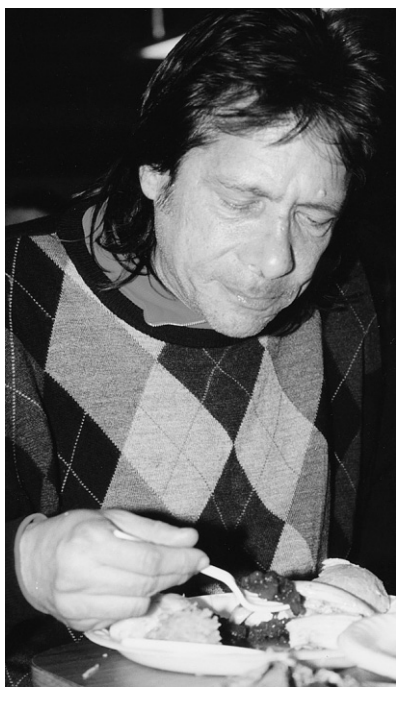
Sources: Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS AUJOURD'HUI

Offrez un repas complet pour Noël !

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

2,58 $



Pour seulement 2,58 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ d'une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ **25,80$** pour **10 personnes**
☐ **64,50 $** pour **25 personnes**
☐ **129 $** pour **50 personnes**
☐ **258 $** pour **100 personnes**
☐ _____**$** pour aider autant de personnes possible

Donnez en ligne au www.missionbonaccueil.com ou composez le (514) 523-5288

Débitez ma carte de crédit ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Nº DE LA _____ DATE D'EXPIRATION

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE

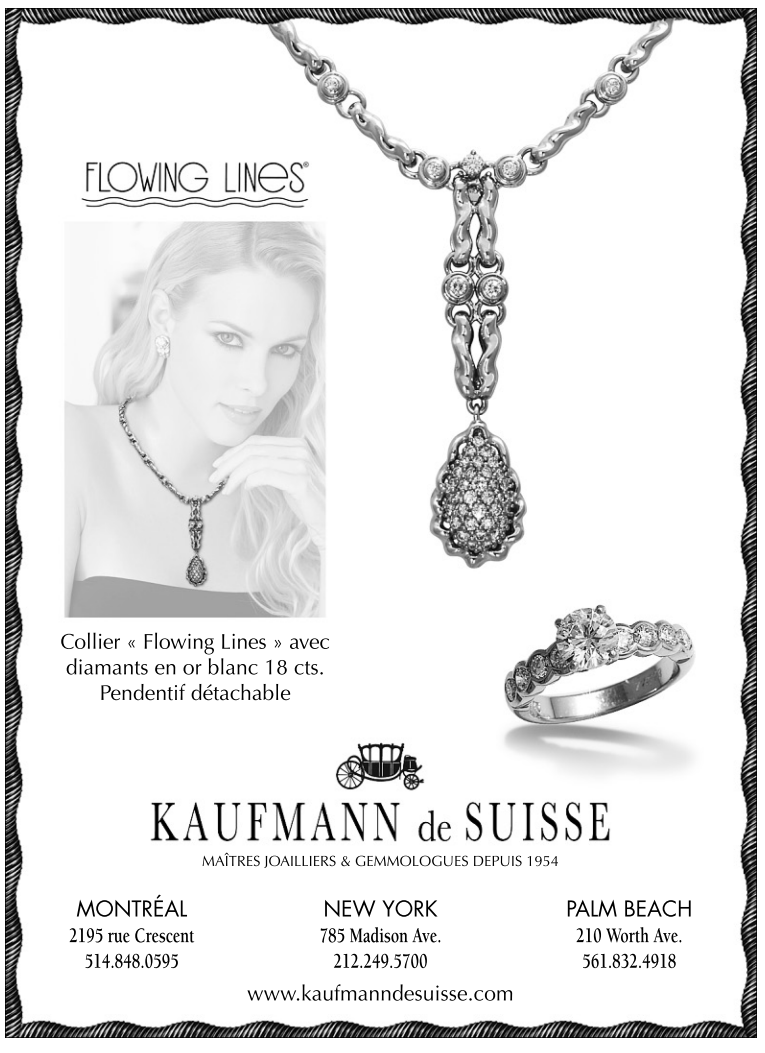
VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10$ et plus. Mission bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

MISSION Bon Accueil

Libellez et envoyez votre chèque à :
Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle, Dépt. 404101
Montréal, QC, H4C 3L5

NOTRE 118e ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS



Acquitté d'un double meurtre commis il y a 30 ans

« Je n'ai jamais été un tueur à gages »

CAROLINE TOUZIN

En annonçant l'acquittement de Normand Janelle d'un double meurtre commis il y a 30 ans, le jury a assisté à une scène de désespoir d'une rare intensité, hier matin, au palais de justice de Longueuil.

Assise dans la première rangée, la fille d'une des victimes a poussé des cris à fendre l'âme en entendant le verdict. En larmes, la femme de 45 ans a poursuivi sa crise dans le corridor, pour ensuite quitter le palais en ambulance.

Manon Thériault, fille de William Thériault, ne cessait de crier « non » devant les 12 jurés et le juge Jean-Guy Boilard, imperturbables. William Thériault et sa conjointe, Diane Verret, ont été assassinés d'une balle dans la tête en août 1979 dans leur appartement de Longueuil.

La jurée numéro 12 a annoncé le verdict après cinq jours de délibérations, peu avant 10 h hier. Le procès n'avait duré que trois jours.

Assis dans le box des accusés, Normand Janelle était vêtu d'un jean bleu et d'un chandail en coton ouaté portant le dessin d'une tête de loup. Il est resté impassible en entendant le verdict. L'homme de 65 ans a passé les 20 derniers mois en détention préventive. « Je n'ai jamais été un tueur à gages », a-t-il dit à sa sortie du palais de justice avant de grimper dans un taxi.

Tout comme sa sœur Manon, Dale Thériault était furieux du verdict d'acquittement. « La défense était basée sur le déni et la spéculation. Il faut croire que c'est ce qui a été victorieux ce matin au palais de justice. Ça me semble invraisemblable », a-t-il commenté. Le fils de William Thériault souhaite ardemment que l'affaire fasse l'objet d'un appel. « Il a gagné une bataille, mais il n'a pas gagné la guerre », a-t-il ajouté à propos de l'accusé.

La preuve de la Couronne reposait essentiellement sur le témoignage de l'ex-conjointe de l'accusé, Claudette Verret. Cette femme âgée de 61 ans a été reconnue coupable il y a trois semaines de meurtres prémédités dans cette même affaire. Elle a été condamnée à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération avant 25 ans. Sa sœur, Diane Verret, était l'autre victime.

Claudette Verret a déclaré dans son témoignage que durant la nuit du 18 août 1979, Normand Janelle et elle ont rendu visite aux deux victimes dans leur appartement de la rue Dollard. Mme Verret voulait « se réconcilier » avec sa sœur et son beau-frère, mais par peur que cela dégénère, elle a donné 200 $ à Normand Janelle afin qu'il se procure une arme à feu. L'homme lui aurait alors demandé ce qu'il devait « faire » avec sa sœur. « Fais-en ce que tu veux », lui a-t-elle répondu, selon son témoignage au procès. Normand Janelle, lui, n'a pas témoigné pour sa défense. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée.

« La défense était basée sur le déni et la spéculation. Il faut croire que c'est ce qui a été victorieux ce matin au palais de justice. Ça me semble invraisemblable. »
— Dale Thériault, fils d'une victime

« Le témoignage de Mme Verret n'était pas solide, de sorte que le doute raisonnable a dû pencher en faveur de l'accusé », a souligné l'un des deux avocats de Normand Janelle, Josée Veilleux, qui s'est dite satisfaite du verdict.

À l'époque, les policiers de Longueuil étaient dans « la noirceur », a raconté un enquêteur au procès. Ils soupçonnaient que William Thériault avait été victime d'un règlement de comptes, vu ses nombreuses fréquentations criminelles. La police a arrêté Normand Janelle et Claudette Verret 29 ans après le double meurtre, après que cette dernière eut confessé les crimes à sa colocataire.

Le procureur de la Couronne, Sacha Blais, n'écarte pas la possibilité d'interjeter appel. « Manifestement, le jury n'a pas cru la version donnée par Claudette Verret qui, elle, a été reconnue coupable de ces meurtres. Au cours des prochains jours, on va étudier la question à savoir s'il est possible de faire appel », a-t-il indiqué à sa sortie de la salle d'audience.

EN BREF

Un individu intrépide recherché

Le Service de police de Sherbrooke recherche un individu qui semble assez intrépide. L'individu s'est introduit par effraction à l'intérieur du repaire des Hells Angels de la rue Wellington Sud le 15 novembre. Depuis l'opération SharQc menée en avril dernier, le bâtiment est sous ordonnance de blocage judiciaire. Détenus à Montréal à la suite de la rafle policière, les Hells Angels ne peuvent plus veiller à la surveillance de leur propriété. Les caméras de surveillance de l'endroit ont capté des images de l'individu âgé d'environ 30 ans.
– La Tribune





Publireportage

Le programme des sciences cardiovasculaires du CUSM

À l'avant-plan de la lutte contre les maladies du cœur au Canada

TOUTES LES SEPT MINUTES, UN CITOYEN CANADIEN MEURT DES SUITES D'UNE MALADIE CARDIOVASCULAIRE, qu'il s'agisse d'un accident vasculaire cérébral, d'une cardiopathie ou d'un trouble des vaisseaux sanguins. Les maladies cardiovasculaires sont responsables de la mort de plus de Canadiens que ne l'est toute autre maladie. À l'avant-plan de la lutte contre ce tueur se retrouvent les professionnels de la santé et les chercheurs du programme des sciences cardiovasculaires du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Comme le souligne le Dr Jacques Genest, directeur du service de cardiologie du CUSM et directeur du Laboratoire de génétique cardiovasculaire de l'Institut de recherche du CUSM : « Le CUSM s'est doté d'une approche particulièrement axée sur les patients en matière de médecine cardiovasculaire. Notre objectif est d'offrir des soins de qualité supérieure tout au long de la vie, de la pose d'un diagnostic de problèmes cardiaques dans le fœtus aux soins offerts aux personnes âgées. » « Nous nous sommes dotés d'excellents programmes multidisciplinaires dans les domaines clés. À titre d'exemple, le CUSM est un centre d'excellence en matière d'insuffisance cardiaque congestive. Nous disposons d'une clinique particulièrement moderne pour les problèmes d'insuffisance cardiaque et nous comptons sur le plus important programme de stimulation cardiaque au Canada, celui-ci combinant des approches médicales et chirurgicales. »



Photos : Pierre Dubois

L'assistante en recherche Katia Desbiens fait partie de l'équipe chargée d'approfondir la génétique des maladies du coeur et le métabolisme des lipides.

Recherche : aller au cœur de la maladie cardiovasculaire

La recherche, qui constitue une activité essentielle du programme des sciences cardiovasculaires, est scindée selon les quatre principales catégories suivantes : recherche fondamentale, recherche clinique, recherche du point de vue démographique et recherche sur les nouvelles applications de la haute technologie. L'un des principaux axes de recherche concerne la génétique des maladies cardiovasculaires. Les chercheurs se penchent également sur la façon dont le corps assimile le cholestérol, cette substance qui bouche les artères et joue un rôle clé dans le développement de nombreux problèmes cardiovasculaires. Des découvertes réalisées par le Dr Genest et ses collègues du CUSM et de l'Université McGill ont récemment mené à des changements aux lignes directrices canadiennes concernant les lipides, les normes nationales qui régissent le traitement des patients montrant un taux élevé de cholestérol.

L'avenir des soins cardiaques au Campus Glen

Au cours des dernières années, les activités de cardiologie de haut niveau étaient centralisées à l'Hôpital Royal Victoria, ce qui permettait d'assurer une meilleure efficacité sur le plan de la prestation des soins. Avec le transfert aux nouvelles installations dont disposera le CUSM, au Campus Glen, le programme des sciences cardiovasculaires posera un pas additionnel sur la voie d'une meilleure intégration des soins aux patients, de l'enseignement et de la recherche. Au Campus Glen, le Dr Genest et ses collègues auront accès à des installations et à des moyens technologiques des plus modernes comprenant des suites opératoires conçues pour que puissent y être pratiquées les toutes dernières interventions cardiaques à effraction minimale. Les chirurgiens et les médecins travailleront côte à côte renforçant l'approche interdisciplinaire qui caractérise le CUSM. D'autre part, comme L'Hôpital de Montréal pour enfants se trouve tout juste à côté, la réputée unité MAUDE du CUSM, qui traite les patients affligés de troubles cardiaques congénitaux, sera en mesure d'offrir des soins encore plus intégrés, de la petite enfance à l'âge adulte. Le nouvel Institut de recherche implanté au Campus Glen offrira aux chercheurs cardiaques l'un des milieux de recherche les plus modernes d'Amérique du Nord. On y retrouvera notamment le Centre de médecine innovatrice et le Centre de biologie translationnelle, conçus de manière à combiner les forces des chercheurs cliniques et de laboratoire et à permettre que puissent être transférées des découvertes du laboratoire au chevet des patients. De la sorte, ces derniers pourront profiter de nouveaux traitements et de moyens de guérison plus rapidement. Tous les aspects du programme des sciences cardiovasculaires profiteront du déménagement au Campus Glen, estime le Dr Genest. « Les nouvelles installations nous permettront d'élaborer une approche encore plus intégrée en matière de médecine et de sciences cardiovasculaires et de disposer d'un milieu encore plus favorable, sur le plan des soins de santé, pour nos patients. »



Le remplacement valvulaire à effraction minimale, tel que le pratique le Dr Benoit de Varennes, fait partie des interventions qui distinguent l'équipe du service de cardiologie du CUSM.

Le nouveau CUSM : transformer les soins de santé pour des générations

Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

Campagne *Les meilleurs soins pour la vie*
514 934-1934, 71552
cusm.ca/cause

ACTUALITÉS

« Quelqu'un au large pourrait faire d'autres victimes »

Une récompense de 3000 $ est offerte pour élucider un meurtre

CATHERINE HANDFIELD

Un donateur anonyme offre une récompense de 3000 $ pour faire avancer l'enquête sur la mort de Catherine Daviau, une femme de 26 ans sauvagement agressée l'an dernier dans son logement du quartier Rosemont, à Montréal.

Le meurtre avait été peu médiatisé, mais les circonstances qui l'entourent n'en demeurent pas moins troublantes. Les faits se sont déroulés le 11 décembre 2008 dans un appartement de la 5e Avenue, à l'angle de l'avenue Masson, où la victime vivait seule.

Ce jour-là, Catherine Daviau, jolie jeune femme célibataire et sans histoire, avait fini de travailler vers 16 h 30. Elle était affectée au service à la clientèle dans une entreprise industrielle de Pointe-Claire, dans l'Ouest-de-l'Île.

Elle était revenue chez elle en voiture, selon son père, Serge Daviau. « Puisque ça lui prenait une heure pour revenir, le meurtre a probablement été commis entre 18 h et 19 h », a-t-il indiqué. Vers 19 h, les pompiers ont été appelés sur les lieux du crime. Un voisin y avait signalé un incendie.

Catherine Daviau a été trouvée nue sur son lit. Son corps partiellement calciné portait des marques de violence. La police soupçonne qu'elle a été agressée sexuellement et que le meurtrier a mis feu au logement pour masquer son crime. Les voisins n'ont rien entendu, selon le père de la victime.

« Les enquêteurs ont interrogé plusieurs de ses connaissances, a indiqué Serge Daviau, père de la victime, mais toutes les pistes se sont avérées négatives. »

Prédateur sexuel ?

« Les enquêteurs ont interrogé plusieurs de ses connaissances, a indiqué Serge Daviau. Ils ont ratissé large, en scrutant son site Facebook, par exemple. Mais toutes les pistes se sont avérées négatives. » Comme dans le cas de Natasha Cournoyer, cette femme trouvée morte à Pointe-aux-Trembles le 6 octobre, la police croit avoir affaire à un prédateur sexuel.

Le présumé meurtrier de Mme Cournoyer, Claude Larouche, serait écarté de la liste des suspects, selon Serge Davau. « La famille avait espoir que ce soit lui, mais l'enquête policière tend à démontrer que ce n'est pas le cas », a-t-il dit.

« Trouver le meurtrier ne ramènera pas ma fille, a poursuivi M. Daviau. La seule chose que je déplore, c'est qu'il y a quelqu'un au large qui pourrait faire d'autres victimes. »

Par l'entremise de Jeunesse au Soleil, un donateur anonyme offre 3000 $ à quiconque fournira l'information permettant d'arrêter et de condamner le meurtrier. « J'espère que la récompense fera délier des langues », a conclu Serge Daviau, qui ignore l'identité du donateur.

Les témoins peuvent communiquer de façon anonyme et confidentielle avec la Section des crimes majeurs au 514-280-2052 ou avec Info-Crime au 514-393-1133.



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE DE CATHERINE DAVIAU

Catherine Daviau, 26 ans, a été retrouvée morte le 11 décembre 2008 dans un appartement de la 5e Avenue, à l'angle de l'avenue Masson, à Montréal.



SEIKO

RIEN DE MOINS QUE LA PERFECTION

Bijoux Angelica
399 rue Sainte-Catherine O
Montréal, QC
514-849-1248

Bijouterie Avo
423-6245 boul
Metropolitain E
Saint-Léonard, QC
514-955-8297

Bijouterie Doucet
Promenades St-Bruno
St-Bruno, QC
450-653-2881

Bijouterie Doucet
Place Laurier
Sainte-Foy, QC
418-651-6960

Bijouterie Doucet
Place Ste-Foy
Sainte-Foy, QC
418-653-2020

Bijouterie Doucet
Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke, QC
819-565-4664

Bijouterie du vieux Québec
1195 rue Saint-Jean
Québec, QC
418-692-4546

Bijouterie Lavigueur
Place Rosemère
Rosemère, QC
450-979-0428

Bijouterie Lavigueur
Place Longueuil
Longueuil, QC
450-674-3290

Bijouterie Lavigueur
Les Galeries de Terrebonne
Terrebonne, QC
450-492-6299

Bijouterie Lavigueur
Mail Champlain
Brossard, QC
450-672-2170

Bijouterie Lavigueur
Carrefour de La Pointe
Montréal, QC
514-642-8933

Bijouterie Lavigueur
Promenades St-Bruno
St-Bruno, QC
450-653-9270

Bijouterie Lavigueur
Galeries Rive-Nord
Repentigny, QC
450-581-9041

Bijouterie Lavigueur
Quartier DIX30
Brossard, QC
450-672-2170

Bijouterie Lavigueur
Les Promenades de l'Outaouais
Gatineau, QC
819-568-9274

Bijouterie Lavigueur
Les Galeries d'Anjou
Anjou, QC
514-354-4001

Bijouterie Lévis
Les Galeries Chagnon
Lévis, QC
418-837-3182

Bijouterie Luxédor
4375 boul. des Forges
Trois Rivières, QC
819-379-5888

Bijouterie Nappert & Métivier
219 boul. des Bois-Francs Sud
Victoriaville, QC
819-752-6000

Bijouterie Paul Bellemare
396-398 boul. des Forges
Trois Rivières, QC
819-376-7013

Bijouterie Rayon d'Or
Place Laurier
Ste-Foy, QC
418-656-1466

Bijouterie Roger Roy
Eaton Centre
Montréal, QC
514-849-8433

Bijouterie Serge Gagnon
254 rue Saint-Vallier O
Québec, QC
418-523-9637

Bijouterie Sirène
Mail Champlain
Brossard, QC
450-671-1001

Bijouterie Z Jamil
1230 Ave du Mont-Royal E
Montréal, QC
514-525-8047

Bijouterie Z Jamil
A-2816 rue Masson
Montréal, QC
514-522-2224

Clin d'Oeil Solaire
228b rue Principale
Saint-Sauveur, QC
450-227-0677

Diamant Elinor
Carrefour Laval
Laval, QC
450-687-0848

Diamant Elinor
Galeries de la Capitale
Québec, QC
418-624-2138

Hemsleys Jewellers
2355 Rte Transcanadienne
Pointe-Claire, QC
514-694-4600

Joaillier Norman Tremblay
Place du Royaume
Chicoutimi, QC
418-543-7202

Le Skript
Centre Rockland
Mont-Royal, QC
514-733-3335

Mosel Sales
4048 Jean-Talon ouest
Montréal, QC
514-735-1138



Commerce cède sa place à *Premium*

La revue *Commerce*, publiée par Transcontinental, cesse de paraître et cède sa place à *Premium*, une toute nouvelle publication à saveur économique. Après 110 ans d'existence, *Commerce* publiera son dernier numéro à la mi-décembre, a confirmé Stéphane Lavallée, vice-président, solutions d'affaires, chez Médias Transcontinental. « Nous voulions une transformation extrême pour *Commerce*, a-t-il rappelé. Puisque le nouveau produit sera très différent, nous avons choisi de lancer la nouvelle formule sous un autre nom pour ne pas prêter à confusion. » *Premium*, qui se veut une revue de référence, s'adresse toujours aux gens d'affaires, mais proposera un contenu plus intemporel, des textes de publications étrangères comme *The Economist* et une reliure de haute qualité. Le premier numéro de *Premium*, qui paraîtra tous les deux mois, sortira en mars. Ces changements, qui n'entraîneront pas de licenciements, avaient été annoncés en septembre en même temps qu'une restructuration interne du groupe Les Affaires. Les 41 000 abonnées de *Commerce* recevront la premier numéro de *Premium*.

– Catherine Handfield



Des vapeurs d'essence viennent à bout de son commerce

MARTIN CROTEAU



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Emmanuel Lopes est engagé dans un bras de fer avec Ultramar depuis 2006. Le propriétaire du restaurant d'Outremont souhaite obtenir près de 750 000$ pour compenser ses pertes, dues à un déversement.

Les propriétaires du restaurant La Bête humaine, avenue Van Horne, accusent la pétrolière Ultramar d'être à l'origine de ses problèmes.

Envahi par des odeurs d'essence depuis près de quatre ans, un restaurateur d'Outremont ferme ses portes et accuse la pétrolière Ultramar d'être à l'origine de ses problèmes. Les propriétaires de la Bête humaine, avenue Van Horne, ont décidé de plier bagage, conséquence d'un déversement survenu dans la station-service voisine en février 2006.

L'odeur de la pièce rappelle celle d'un garage. C'est pourtant la salle à manger du restaurant haut de gamme. Le commerce est fermé depuis le mois de mars et ses propriétaires viennent de décider qu'il ne rouvrira pas.

Sur le mur de brique, un tableau annonce toujours l'entrée du jour, le ris de veau poêlé. Les tables et les chaises sont entassées le long des murs, le bar est vide et les sofas sont rangés dans la pièce arrière. Au sous-sol, ce qui était autrefois la cuisine est maintenant un cratère. Au fond stagne une eau brune et huileuse. On voit toujours le four à micro-ondes accroché au mur.

« On est victimes d'une grave injustice », tranche Emmanuel Lopes, propriétaire du commerce.

L'entrepreneur est engagé dans un bras de fer avec Ultramar depuis 2006. Il souhaite obtenir près de 750 000$ pour compenser ses pertes. Mais il hésite à poursuivre la multinationale, car il craint un long procès qui lui coûtera des dizaines de milliers de dollars en frais d'avocats.

Catastrophe

Le restaurant a ouvert ses portes en novembre 2005 sous la direction de M. Lopes et de partenaires dont Victor Charlebois, fils de Robert Charlebois. À peine trois mois plus tard, le commerce est frappé par la catastrophe.

Le soir de la Saint-Valentin, le 14 février 2006, un camion de ravitaillement est arrivé à la station Ultramar située juste à côté. Les causes précises de la bourde sont inconnues. Chose certaine, des centaines de litres de carburant se sont déversés sur le terrain et dans les alentours en un clin d'œil. Infesté par l'odeur, le restaurant ferme.

Le camionneur affirme d'abord à Ultramar qu'il ne s'est rien passé d'anormal pendant la livraison, ce qui s'avère faux quelques jours plus tard. La pétrolière fait nettoyer le terrain et lance des travaux de décontamination. Elle poursuivra son fournisseur plus tard.

Le restaurateur reprend ses activités au bout d'un mois et demi. Mais un an plus tard, à la fin de l'hiver 2007, le dégel ramène l'odeur d'essence à la surface. Ultramar installe une machine qui filtre l'air, ce qui semble contenir le problème pour un temps. Selon M. Lopes, le scénario se répète au dégel de 2008, et encore en 2009.

Ultramar décide de fermer la station en mai 2009. Elle enlève les réservoirs d'essence qui se trouvaient sous terre et commande une analyse des lieux. L'endroit sert de station-service depuis 1926 et la contamination est beaucoup plus importante qu'on l'avait cru au départ.

« Il y avait vraisemblablement du produit emprisonné dans le sol quelque part et qui, peut-être à cause de la fonte, de la neige ou de la pluie, s'est libéré et a créé de nouvelles odeurs », explique le porte-parole d'Ultramar, Louis Forget.

Compensations

Ultramar a investi 300 000$ pour décontaminer le terrain et elle paie le loyer de la Bête humaine depuis six mois. Mais pour M. Lopes, l'entreprise s'est montrée beaucoup moins pressée à le dédommager pour ses pertes. Ses associés et lui réclament 732 000$ pour rembourser leurs créanciers et récupérer leur investissement initial.

« Cette situation n'aurait jamais dû se rendre jusque-là, dit-il. Ultramar aurait dû prendre des actions dès le départ. On n'était pas capables de leur parler, on n'était pas capables d'avoir des échanges courtois avec eux. »

Louis Forget reconnaît qu'Ultramar « a certaines responsabilités » dans l'affaire. La société souhaite toutefois que les associés de la Bête humaine produisent une évaluation de leurs pertes avant de négocier une compensation.

« Une fois qu'on aura reçu ces informations, on fera faire une contre-évaluation par des experts qui connaissent le milieu de la restauration et qui peuvent nous dire que ç'a du sens, explique M. Forget. À partir de là, il y a une offre qui va être faite. »







MONDE

LE TOUR DU GLOBE

SRI LANKA

Les civils libérés

Les civils déplacés au cours du conflit contre la rébellion séparatiste tamoule qui étaient parqués dans des camps depuis des mois ont été libérés, mettant fin à une détention fustigée par les Nations unies et des associations de défense des droits de l'homme. Environ 128 000 civils ont reçu l'autorisation de sortir.
– AFP

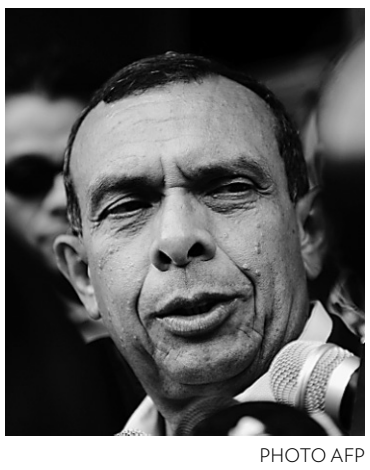


PHOTO AFP

Porfirio Lobo

HONDURAS

Le Canada réclame l'unité

Le Canada a félicité hier les Honduriens d'avoir tenu des élections « relativement paisibles et ordonnées » et appelé le vainqueur de la présidentielle, Porfirio Lobo, à former un gouvernement d'unité nationale. Ottawa souhaite la mise en œuvre d'un accord qui prévoit la réinstallation du président déchu, Manuel Zelaya.
– AFP

BELGIQUE

Le « banquier » du génocide en prison

Le Rwandais Ephrem Nkezabera, surnommé le « banquier du génocide », a été condamné à 30 ans de réclusion par la cour d'assises de Bruxelles pour des crimes de guerre, dont des meurtres et des viols, commis durant le génocide de 1994 dans son pays. M. Nkezabera a été arrêté en 2004 à Bruxelles.
– AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

92 000

Plus de 92 000 personnes ont fui les violences intercommunautaires qui ont débuté fin octobre dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC). Au total, 54 000 personnes se sont réfugiées au Congo voisin, auxquelles s'ajoutent 38 000 déplacés internes, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés.
– AFP

VOTE ANTI-MINARETS

La Suisse craint pour sa sécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE



PHOTO DENIS BALIBOUSE, REUTERS

La résistance s'organise en Suisse, où un référendum a approuvé dimanche l'interdiction de la construction de minarets. Au-delà des manifestations d'opposants – comme celle-ci à Genève –, un député vert entend porter l'affaire jusqu'en Cour européenne.

GENÈVE — « Notre sécurité n'est plus garantie » à cause du référendum anti-minarets qui a porté atteinte à la coexistence des cultures et des religions, a averti hier la ministre suisse des Affaires étrangères, confrontée à la montée de l'indignation dans le monde musulman.

« Chaque atteinte à la coexistence de différentes cultures et religions met aussi en danger notre sécurité », a déclaré Micheline Calmy-Rey devant les ministres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe réunis à Athènes.

Les Suisses ont approuvé dimanche à 57,5 % l'interdiction de la construction de minarets à l'appel de la droite populiste

« Un des enjeux auxquels le continent européen est confronté est celui de la coexistence pacifique de différentes langues, cultures et religions », a-t-elle souligné.

« Si nous ne pouvons vivre ensemble harmonieusement, notre sécurité n'est plus garantie » car « la provocation risque d'appeler d'autres provocations, l'outrage d'attiser l'extrémisme », a-t-elle ajouté.

Un recours, des espoirs

Les 400 000 musulmans de Suisse, sur une population de 7,5 millions d'habitants, « sont bien intégrés et continueront de fréquenter les 200 mosquées du pays », a tempéré la ministre.

En Suisse comme à l'étranger, les opposants à l'interdiction des minarets mettent désormais leurs espoirs dans un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. L'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme garantit en effet la « liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé ».

Un autre organe du Conseil de l'Europe, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, a invité les autorités suisses à « trouver une solution qui soit conforme au droit international des droits de l'homme ».

La situation est d'autant plus embarrassante pour le gouvernement helvétique que la Suisse préside pour six mois le Conseil de l'Europe.

Faire marche arrière

Le président des verts, M. Ueli Leuenberger, a annoncé qu'il soutiendrait un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Il a évoqué notamment la communauté musulmane de Langenthal (dans le centre de la Suisse) qui a annoncé son intention d'aller jusqu'à Strasbourg s'il le faut pour avoir son minaret.

« C'est extrêmement important. Pour la Suisse… mais aussi au niveau européen quand on voit les réactions des partis populistes et d'extrême-droite qui jubilent et prennent l'exemple suisse pour faire des campagnes contre les musulmans dans leurs pays », a-t-il déclaré à l'AFP.

Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté la Suisse à « faire marche arrière dans les plus brefs délais ». L'ONU a également condamné l'interdiction des minarets. Cette décision est « discriminatoire (…) et risque de mettre la Suisse en contradiction avec ses engagements internationaux », a averti la haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme Navi Pillay.



PHOTOS AFP

Mountazer al-Zaïdi (qui n'est pas sur la photo) s'est rendu célèbre en lançant une chaussure à George W. Bush, en décembre 2008. Il a dû purger une peine de 9 mois de prison.

Une chaussure nommée ironie

L'Irakien qui a lancé un soulier à George W. Bush est pris à son propre jeu

D'APRÈS L'AFP

PARIS — Son jet de chaussures à la face de George W. Bush lui avait valu une célébrité mondiale. Hier à Paris, c'est le journaliste irakien Mountazer al-Zaïdi lui-même qui a dû esquiver un soulier propulsé par un homme défendant la politique américaine en Irak.

Lors d'une conférence de presse, un homme au physique trapu et vêtu d'une veste de cuir s'est présenté en arabe comme un journaliste irakien en exil. Il a accusé dans une courte déclaration Mountazer al-Zaïdi d'être le partisan d'une dictature en Irak, a défendu la politique américaine, avant de crier: « Voilà une autre chaussure pour toi. »

Mountazer al-Zaïdi a esquivé la chaussure qui a fini sa course sur un rideau derrière les intervenants à cette conférence de presse. Une brève bagarre a suivi entre le frère de Mountazer al-Zaïdi et l'agresseur, connu seulement sous le nom de « Khayat ».

« Quand j'ai utilisé cette méthode c'était contre l'occupation. Je ne l'ai pas utilisée contre un compatriote », a réagi Mountazer al-Zaïdi.

Le journaliste irakien avait lancé ses chaussures sur l'ancien président américain le 14 décembre 2008, au cours d'une conférence de presse d'adieu à Bagdad de George W. Bush, instigateur de la guerre en Irak.

Condamné à un an de prison pour « agression contre un chef d'État en visite officielle », Mountazer al-Zaïdi, considéré comme un héros par beaucoup dans le monde arabe, a été libéré au bout de neuf mois pour bonne conduite.

Chaussure pour Obama

Le journaliste de 30 ans, membre de la majorité chiite du pays, a, depuis, créé une fondation humanitaire de droit en Suisse destinée à venir en aide aux Irakiens, notamment aux orphelins et aux veuves. Il a aussi exprimé son intention de retourner un jour en Irak.

Lors de la conférence d'hier, organisée au Centre d'accueil de la presse étrangères à Paris, Mountazer al-Zaïdi a été applaudi par quelques-uns des journalistes présents. Le président du club de la presse arabe venait de saluer son « geste audacieux ».

Mountazer al-Zaïdi a assuré qu'il serait prêt à renouveler son geste, si l'occasion se présentait, y compris en face de Barack Obama, « quels que soient la couleur de sa peau, son origine ou sa religion ».

AFRIQUE DU SUD

Zuma, de héros à zéro à héros

Changement de cap majeur en Afrique du Sud : après des années de déni, le gouvernement a annoncé hier des mesures vigoureuses pour combattre l'épidémie de VIH-sida. Le président Jacob Zuma, au parcours parsemé de controverses, promet une « nouvelle ère » pour l'Afrique du Sud, alors que le pays s'apprête à recevoir la planète à l'occasion de la Coupe du monde de soccer en 2010.

JUDITH LACHAPELLE

Après avoir ignoré pendant des années l'épidémie de VIH-sida qui ravage sa population, l'Afrique du Sud a annoncé hier une mesure qui a surpris et réjoui la communauté internationale : son président, Jacob Zuma, se soumettra bientôt à un test de dépistage.

L'annonce n'est pas banale. En 2006, Jacob Zuma a reconnu avoir eu des relations sexuelles non protégées avec une femme qu'il savait être séropositive. « Je me suis douché après avoir fait l'amour pour minimiser les risques de contracter de la maladie », avait déclaré celui qui était alors… président du Conseil national de lutte contre le sida.

L'approche de Jacob Zuma, président de l'Afrique du Sud depuis mai dernier, tranche radicalement avec celle qui prévalait sous Thabo Mbeki.

L'Afrique du Sud est l'un des pays les plus touchés par le VIH-sida, mais ces dernières années, ses dirigeants ont préféré ignorer le problème plutôt que de s'y attaquer. Hier, outre le test de dépistage de M. Zuma – qui le recommande également à ses concitoyens –, le pays a annoncé qu'il allait fournir des antirétroviraux aux bébés et traiter les femmes enceintes pour éviter qu'elles ne transmettent le virus à leurs enfants.

L'approche de Jacob Zuma, président depuis mai dernier, tranche radicalement avec celle qui prévalait sous Thabo Mbeki. Celui-ci avait déclaré en 2003 « ne pas connaître personnellement quelqu'un qui est mort du sida ». Sa ministre de la Santé, Manto Tshabalala-Msimang, était surnommée « docteur Betterave » parce qu'elle prônait en 2006 une alimentation riche en fruits et légumes plutôt que l'usage de médicaments antirétroviraux.

Zuma nouveau

Est-ce le début d'une « nouvelle ère » sud-africaine, comme l'a annoncé hier M. Zuma ? « À ma grande surprise, les premiers mois au pouvoir de Jacob Zuma ont été pas mal du tout », observe Dan O'Meara, professeur de sciences politiques à l'UQAM.

Dan O'Meara sait de quoi il parle : au début des années 80, ce Sud-Africain était, comme d'autres membres de l'ANC (Congrès national africain, le parti de Nelson Mandela), en exil au Mozambique. Jacob Zuma était le chef de l'ANC au Mozambique. « C'était un chef formidable, se souvient le professeur. J'avais beaucoup d'estime pour lui à l'époque. Et j'insiste : à l'époque. »

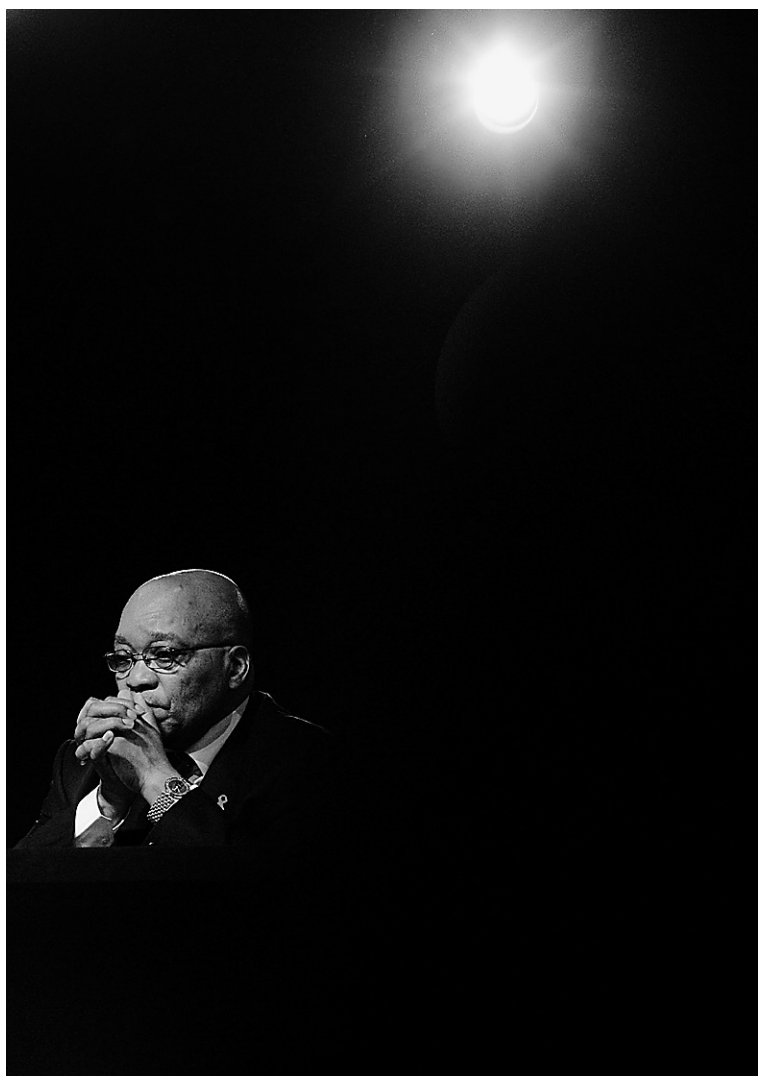


PHOTO WALDO SWIEGERS, ASSOCIATED PRESS

Les défis à relever sont encore nombreux pour le président Jacob Zuma.

Une époque où, lors d'un banquet soulignant le 70e anniversaire de l'ANC en 1982, Jacob Zuma avait repoussé son assiette après avoir constaté qu'il n'y aurait pas assez de nourriture pour tout le monde. « Jamais de ma vie je n'ai été aussi fier d'être membre de l'ANC qu'à ce moment », se souvient Dan O'Meara.

Car les années 2000 ont révélé un tout autre Jacob Zuma. Vice-président sous Thabo Mbeki, il est relevé de ses fonctions en 2005 après avoir été accusé d'avoir accepté un pot-de-vin d'un fabricant d'armes. Les accusations ont cependant été abandonnées. Dans l'intervalle, en 2006, Zuma est acquitté d'une accusation de viol.

Ses démêlés judiciaires semblent avoir galvanisé ses partisans. En mai dernier, il devient président de la république. Dès son arrivée, mentionne Dan O'Meara, Jacob Zuma a fait ses premiers gestes pour combattre le sida. La ministre Tshabalala-Msimang a été limogée, l'Afrique du Sud s'est dotée du plus important programme de distribution gratuite d'antirétroviraux.

Un populiste

« C'est un populiste dans le bon et le mauvais sens du terme », dit M. O'Meara. « Il est proche du peuple, il entend bien ce qu'il lui dit. »

Les défis à relever sont encore nombreux pour Jacob Zuma. En 2010, l'Afrique du Sud accueillera la planète foot pour la Coupe du monde. Les stades sont prêts, mais le reste le sera-t-il à temps ? « Le Mondial pose de nombreux défis, dit M. O'Meara, notamment pour la sécurité des visiteurs, parce que le taux de criminalité est élevé. Les pannes d'électricité sont fréquentes et le réseau de transport n'est pas au point. On croise les doigts… »

– Avec l'Agence France-Presse

Marins britanniques arrêtés dans le golfe Persique

Téhéran menace d'agir avec « fermeté »

D'APRÈS L'AFP

TÉHÉRAN — L'Iran a reconnu hier l'arrestation de cinq Britanniques dans les eaux du golfe Persique, menaçant de réagir avec « fermeté » si leur « mauvaise intention » était prouvée, Londres réclamant de son côté de Téhéran des éclaircissements.

Les cinq Britanniques, qui se rendaient de Bahreïn à Dubaï pour une régate, ont été arrêtés par les Gardiens de la révolution, a déclaré un responsable de l'armée idéologique du régime, confirmant l'information donnée lundi par les autorités britanniques.

Le chef du cabinet du président Mahmoud Ahmadinejad, Esfandiar Rahim Mashaie, a indiqué que « si la mauvaise intention de ces personnes (était) prouvée, une action (judiciaire) ferme serait prise à leur encontre ».

Côté britannique, l'ambassadeur de l'Iran à Londres, Rasoul Movahedian, a été convoqué au ministère des Affaires étrangères. Londres a demandé où se trouvaient les cinq hommes et appelé à une « résolution rapide ». Le chef de la diplomatie britannique David Miliband s'est ensuite entretenu avec son homologue iranien Manouchehr Mottaki. Il a réclamé de l'Iran « des informations claires sur ce qui s'est passé » et « une déclaration sur (ses) intentions », selon un communiqué du Foreign Office. La Grande-Bretagne s'était auparavant efforcée de dédramatiser l'incident, évoquant une affaire « purement consulaire ».

Les circonstances de l'arraisonnement du *Kingdom of Bahrain*, un voilier de course de 18 mètres propriété de Sail Bahrain, société du souverain bahreïni Hamad ben Issa al-Khalifa, restaient floues.

Une source au ministère de l'Intérieur de Bahreïn a affirmé que le bateau était « parti de la zone de Jouzor Amwaj, à l'est de l'île bahreïnie de Mouharraq, pour les Émirats ». « Mais, semble-t-il, (il est) arrivé à l'île d'Abou Moussa, où il a été intercepté par les forces iraniennes. »

Abou Moussa, contrôlée par l'Iran, est revendiquée par les Émirats arabes unis et se trouve au centre d'un différend entre les deux pays.

Consultation générale

Sur le projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Place aux citoyens

La Commission des institutions tiendra des auditions publiques sur le projet de loi n° 78.

COMMENT PARTICIPER

- par un mémoire écrit (personnes et organismes)
- par une intervention sans mémoire (personnes)

Pour participer, consultez le site Internet de l'Assemblée ou communiquez avec le secrétaire de la Commission.

QUAND Les auditions débuteront le 16 février 2010.

OÙ À l'hôtel du Parlement, à Québec.

DATE LIMITE Les mémoires et les demandes d'intervention doivent être reçus au plus tard le **1er février 2010.**

La Commission choisira ensuite les personnes et les organismes qu'elle entendra.

assnat.qc.ca

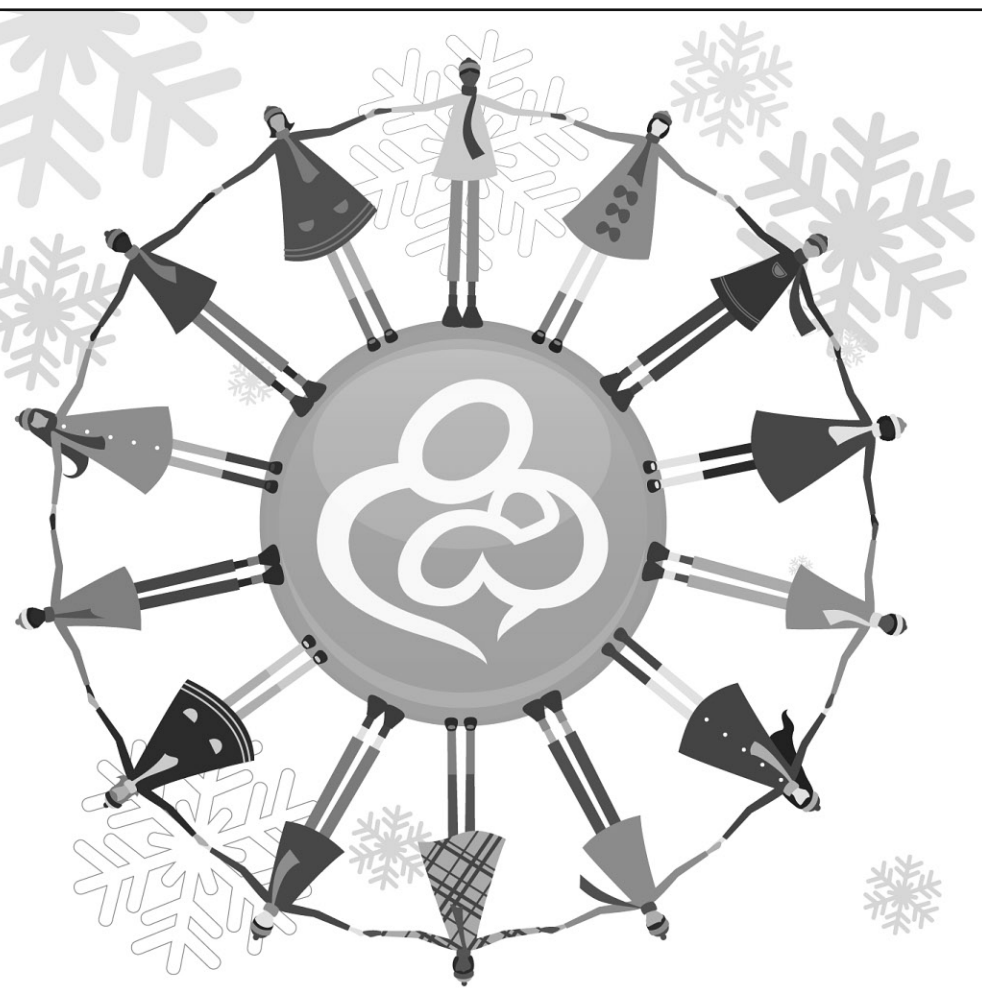
M. Yannick Vachon,
Secrétaire de la Commission
1035, rue des Parlementaires,
Québec QC G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
Courriel : **ci@assnat.qc.ca**
Numéro sans frais :
1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

Exprimez votre opinion !
COMMISSION DES INSTITUTIONS



LE BONHEUR
pendant les Fêtes, c'est d'être bien entourés !

Mamanpourlavie.com



FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Plus de soldats, moins d'illusions



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Comment un homme peut-il se retrouver dans la situation où, frais titulaire d'un prix Nobel de la paix, il sonne l'escalade dans un conflit impopulaire et incertain?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Dans six mois, les troupes supplémentaires annoncées par Barack Obama seront en territoire afghan. Il s'y trouvera alors trois fois plus de soldats américains et la guerre coûtera deux fois plus cher qu'en décembre dernier, au moment où le candidat nouvellement élu se préparait à entrer à la Maison-Blanche (98 000 soldats contre 32 000; 105 milliards US contre 55)...

Obama enterre un idéalisme béat que la réalité s'est chargée de juger.

L'adresse à la nation d'Obama, hier soir, l'aura vu livrer la décision la plus difficile et lourde de conséquences de sa jeune présidence. Elle fait de lui le «propriétaire» de ce conflit hérité. Et ce, par opposition à l'aventure irakienne qui, répète-t-il encore, aura surtout servi à saboter l'effort occidental en Afghanistan.

Cette guerre «nécessaire» qu'il s'approprie donc, Barack Obama lui donne plus de moyens, en une stratégie rappelant le «surge» de 2007 en Irak. Il lui accole un calendrier de retrait prévoyant les premiers rapatriements en juillet 2011, au moment précis où les Canadiens doivent aussi se retirer. Enfin, il projette de remettre graduellement le fardeau de la sécurité aux Afghans eux-mêmes... ce qui n'est pas évident.

■■■

Sous ces stratégies, on devine un changement de cap prononcé.

D'abord, le président souhaite que la puissance militaire américaine soit redirigée vers le terrorisme de foi benladienne, celui qui a moralement justifié l'opération afghane et peut encore faire mal. Redirigée aussi vers la sécurité du Pakistan, l'inquiétant voisin nucléaire de l'Afghanistan. Et ce, dans le cadre d'une nouvelle approche dont Obama n'a pas évoqué les détails (parce qu'ils relèvent largement de la diplomatie et de la guerre secrètes), mais dont on a compris l'importance.

Ensuite, peut-être y a-t-il plus remarquable encore parce que cela signale une spectaculaire fin des illusions.

Il s'agit d'un durcissement annoncé des exigences américaines tant à l'endroit du gouvernement Karzaï qu'à l'endroit des sous-fifres du pouvoir afghan et autres seigneurs locaux. «La reconstruction nationale (*nation building*) que nous sommes le plus intéressés à entreprendre, c'est celle qui doit être faite chez nous», a prévenu en substance Barack Obama.

Clairement, il s'agit d'un ultimatum: le président des États-Unis signifie ainsi que Washington renonce à reconstruire la nation afghane s'il faut le faire malgré elle, pour ainsi dire.

Cela met fin à une lubie liée à un idéalisme béat que la réalité s'est chargée de juger: on ne réécrit pas en quelques mois les siècles d'histoire ayant façonné un pays qui n'a jamais cessé – et, hélas, ne cessera peut-être jamais – d'être dysfonctionnel.

Une entente est possible



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le gouvernement Charest a déposé lundi sa proposition en vue du renouvellement des conventions collectives des 262 000 employés des secteurs public et parapublic. Les représentants du front commun des centrales syndicales ont tout de suite constaté le «décalage énorme» entre cette proposition et leurs demandes. Malgré la largeur du fossé qui les sépare, le ton modéré employé par les parties laisse croire qu'une entente est possible. D'ailleurs, certaines modalités des offres du gouvernement pourraient paver la voie à un tel accord, accord qui serait mille fois préférable à l'imposition de contrats de travail par loi spéciale.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, propose des conventions collectives de cinq ans au cours desquelles la rémunération des syndiqués croîtrait de 7%, pour une hausse annuelle moyenne de 1,4%. Toutefois, cette hausse comprend non seulement le salaire, mais la contribution de l'employeur aux régimes de retraite, l'équité salariale et diverses primes. Coût total la cinquième année: 2,3 milliards.

Les demandes syndicales sont évidemment beaucoup plus élevées. Seulement au chapitre des salaires, elles visent une augmentation de 11,25% sur trois ans, soit 3,75% par année. Coût la dernière année: 3,8 milliards.

Or, on sait que la marge de manœuvre de l'État québécois est microscopique. Pour contenir la croissance du déficit, le gouvernement prévoit augmenter ses dépenses de programmes de seulement 3,2% par an. Cela signifie qu'outre la Santé et l'Éducation, les autres missions de l'État subiront des compressions substantielles. Dans ce contexte, il est impossible d'augmenter beaucoup la rémunération (55% des dépenses). Toute hausse importante entraînera des compressions plus dures encore et une augmentation du fardeau fiscal et tarifaire supporté par les Québécois.

Mme Gagnon-Tremblay a ouvert deux pistes intéressantes. Le gouvernement se dit prêt à convenir d'une formule selon laquelle, lors des deux dernières années du nouveau contrat, l'augmentation des salaires serait plus importante si la croissance économique dépassait 4,2%. Ce seuil est élevé, mais pourra sans doute être négocié à la baisse. Les syndiqués auront au moins l'espoir de voir leur sort s'améliorer lorsque la situation financière du gouvernement sera rétablie.

Québec propose aussi de revoir l'organisation du travail, notamment dans la Santé et dans l'Éducation, de façon à la rendre plus souple. Les sommes ainsi économisées seraient consacrées à l'amélioration des conditions de travail des employés.

Ces deux modalités indiquent que le gouvernement Charest souhaite trouver des moyens pour maintenir le pouvoir d'achat de ses employés, autant que faire se peut. Le front commun syndical doit saisir cette perche.

De part et d'autre, on a avantage à ce que ces négociations se concluent par un accord. C'est aussi dans l'intérêt de la population québécoise.



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Autoflagellation inutile

Nos vraies inquiétudes ne devraient-elles pas concerner le sort actuel des détenus afghans?

RÉMI LANDRY



L'auteur est lieutenant-colonel à la retraite, analyste militaire et chercheur associé au sein du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI). Il a récemment fait un bref séjour en Afghanistan.



PHOTO JOHN D MCHUGH, ARCHIVES AFP

Qu'advient-il des détenus transférés par le Canada aux autorités afghanes?

À qui profitent les allégations de mauvais traitements à l'égard des détenus transférés par le Canada aux autorités afghanes?

Peu importe les fondements de ces allégations sur les manquements par les autorités canadiennes, il faut nous assurer que les pratiques canadiennes sont conformes à nos lois et aux conventions internationales. Ce qui m'indigne dans cette polémique, c'est qu'on exploite la situation à des fins politiques au lieu de se pencher sur le sort réel de détenus.

Avons-nous déjà oublié qu'en 2002, les troupes canadiennes remettaient leurs détenus afghans aux autorités américaines, dont certains se sont sans doute retrouvés à Guantanamo? Ne savions-nous pas, dès notre arrivée, que le système judiciaire afghan était soit inexistant dans certains secteurs, soit totalement corrompu? Faut-il aussi rappeler à nos élus leurs débats houleux en 2006 et 2007 sur les mêmes allégations?

Des enquêtes militaires ont été ordonnées afin de valider les procédures mises en place et d'investiguer des cas précis de mauvais traitement et de manquements à nos obligations. On a même contesté la validité de l'entente de 2005 entre les autorités afghanes et le chef d'État major de l'époque. D'ailleurs, elle a été réécrite à l'été 2007, cette fois par le ministère des Affaires étrangères, afin de permettre un meilleur suivi des détenus capturés par le Canada. N'oublions pas aussi que l'année 2006 a été la plus meurtrière pour le Canada avec 36 pertes de vie militaires; nous étions en guerre.

Messieurs les députés, relisez vos propres archives!

Pourquoi ce débat maintenant? Nos vraies inquiétudes ne devraient-elles pas concerner le sort actuel des détenus afghans, si l'on tient réellement à garantir leurs droits? Pourquoi ne pas vérifier les circonstances entourant les protocoles mis en place depuis 2002 et les mécanismes élaborés pour prévenir les abus à l'avenir? Nous serions ainsi en mesure de juger de la compétence de nos représentants et de critiquer leur laxisme, en comparant nos actions avec celles des autres membres de la coalition.

Il deviendra bientôt difficile d'aider des peuples en besoin, sous peine de commettre des crimes par association ou par omission.

De plus, ne serait-il pas approprié de vérifier si des procès ont été faits à ces détenus, certains étant accusés de meurtres et d'actes terroristes contre leur population et nos militaires?

Les Services correctionnels du Canada sont présents à Kandahar et leur présence est un des mécanismes instaurés afin de garantir le suivi et le bon traitement des détenus à la prison de Sarpoza. Les représentants de Services correctionnels du Canada offrent un programme de monitorat et d'entraînement auprès des gardiens de prison locaux, programme qui profite à l'ensemble de la population carcérale. Ils ont aussi contribué au réaménagement du pénitencier de Sarpoza, selon les standards internationaux, suivant l'évasion spectaculaire de 2008.

Pourquoi une enquête publique en 2009? Pourquoi ne pas l'avoir exigée il y a deux ans, alors que la situation était chaudement débattue ? Ces énergies et cet argent ne seraient-ils pas plus utiles si on les investissait dans la prévention d'autres crimes de ce genre en Afghanistan, surtout ceux envers les droits des enfants et des femmes, où il reste énormément de progrès à faire?

Messieurs les politiciens, que cherchez-vous donc à faire, qui profite de cette chasse aux sorcières? Une certaine classe politique, diverses ONG qui prétendent que la guerre en Afghanistan est illégale! Qui paiera la facture? Les citoyens en assumeront les frais, l'image du gouvernement sera ternie, le professionnalisme de nos fonctionnaires sera mis en doute, l'appui à nos militaires décroîtra encore et, de nouveau, le Canada s'autoflagellera sur la place publique.

À ce rythme, il deviendra bientôt difficile d'aider des peuples en besoin, sous peine de commettre des crimes par association ou par omission.



LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito
Des criminels dans nos écoles
par Ariane Krol



À BIEN Y PENSER

Nous ne devons jamais oublier la tragédie de Polytechnique. Toutefois, je dénonce la récupération, annuelle, de la tuerie par certaines pseudo-féministes, avec la complaisance des médias, pour faire valoir les droits des femmes. Ce faisant, on associe l'ensemble des hommes à Marc Lépine et à sa folie meurtrière. Toute violence doit être dénoncée, mais sans démagogie socio-politique. — Serge Bourassa, La Prairie

FORUM

Copenhague

Harper, Obama, même combat?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Stephen Harper ira à Copenhague. Voilà une chose réglée. Et comme les faméliques cibles canadiennes de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont proches de celles du président Obama, qui sera aussi à Copenhague, le Canada pourra peut-être passer inaperçu lors de cette rencontre et éviter d'être trop montré du doigt comme le gros méchant du réchauffement climatique.

Voilà pour l'image. Sur le fond, le problème reste entier. Les cibles canadiennes, une réduction de 3 % des GES d'ici 2020, sont très modestes alors que l'Europe et le Québec visent 20 %. Et ce qui est encore plus désolant, c'est que le gouvernement canadien ne sera probablement même pas capable d'atteindre ses objectifs.

La preuve, on l'a eue avec les réactions conservatrices à une étude financée en partie par le Groupe Financier TD, qui avait pour but de mesurer l'impact économique des politiques qu'il faudra mettre en place pour atteindre les objectifs canadiens de réduction des GES. C'est le genre d'exercice que le gouvernement du Québec a déjà fait pour la province.

L'étude a été réalisée par deux groupes environnementaux, la Fondation David Suzuki, et l'Institut Pembina, qui ont identifié les mesures les plus efficaces pour atteindre ces objectifs. C'est une firme d'économistes à laquelle le gouvernement a déjà fait appel, M. K. Jaccard, qui a fait les simulations économiques. La Banque TD, sans appuyer ses conclusions, estime que l'étude fournit une bonne base de discussion.

Selon les deux groupes écologistes, pour réussir à réduire les émissions de 3 % d'ici 2020, il faut d'abord mettre un prix sur le carbone, soit par une taxe, soit par un mécanisme de « cap and trade ». Il faudrait aussi des mesures sévères pour rendre les nouveaux bâtiments verts, adopter les normes d'émission d'automobiles de la Californie, réduire les émissions sur les sites de production pétrolière, et investir massivement dans les transports en commun.

Le gouvernement Harper n'a pas l'intention de s'attaquer sérieusement au problème.

L'ensemble de ces mesures aurait un effet assez limité sur la croissance, qui serait de 25 % pour la période 2010-2020, plutôt que de 27 %. Par contre, l'impact régional serait très inégal. Les effets seraient presque neutres au Québec et en Ontario, mais en Alberta, la croissance sur 10 ans serait de 46 %, plutôt que de 57 %. Au lieu d'être colossale, la croissance y serait seulement très forte.

Ce qui est fascinant, ce fut la réaction du ministre de l'Environnement, Jim Prentice, carrément furieux, qui a qualifié l'étude d'« irresponsable ». Pas d'accord avec les hypothèses sur le prix du carbone. Pas d'accord avec les mesures proposées. Et surtout, pas d'accord avec les effets négatifs sur la croissance: « Ce n'est pas quelque chose que les Canadiens seraient prêts à accepter. »

On comprend le problème. Pour des raisons politiques et économiques, le gouvernement canadien ne peut adopter des mesures qui dévasteraient l'Alberta. Par contre, s'imaginer que l'on peut réduire les émissions de GES sans affecter la province qui en est, et de loin, le pire producteur, relève de la pensée magique. La solution, c'est de trouver un juste équilibre entre la lutte au réchauffement climatique et la santé économique, en sachant cependant que le retour à un rythme de croissance plus raisonnable serait une bonne chose pour l'Alberta elle-même.

Mais affirmer qu'on ne fera rien qui affecte négativement la croissance, et notamment celle de l'Alberta, c'est une façon de dire que le gouvernement canadien n'a pas l'intention de s'attaquer sérieusement au problème.

On peut se consoler en disant que nos objectifs sont similaires à ceux des États-Unis. Mais il y a une différence de taille. Le président Obama veut sans doute dépasser ses cibles. Le gouvernement Harper, lui, ne les atteindra probablement pas.

La chasse aux alliances

Avec la montée de la Chine, le Canada n'est plus assuré de demeurer l'allié inconditionnel des États-Unis

LOÏC TASSÉ



L'auteur est politologue et spécialiste de la Chine.

L'automne dernier, deux ambassadeurs chinois, Mei Ping et Jiang Chengzong, entreprenaient une vaste tournée de consultation au Canada pour aider leur gouvernement à mieux saisir les relations entre la Chine et le Canada et pour proposer des solutions au refroidissement des ces relations. Avant de repartir pour la Chine, les deux ambassadeurs ont expliqué à des auditoires triés sur le volet l'essentiel des recommandations qu'ils allaient soumettre aux gouvernements canadien et chinois. Une des principales recommandations au gouvernement canadien se résume en une phrase: commencez par avoir une stratégie politique étrangère face à la Chine.

Les Canadiens devront développer une connaissance de la Chine aussi bonne que celle qu'ils ont des États-Unis.

Cette recommandation pourrait s'appliquer à presque tous des domaines de la politique étrangère canadienne. D'ici une dizaine d'années, la Chine deviendra la première puissance économique, scientifique et culturelle du monde. Cette montée de l'Empire du Milieu oblige le Canada à redéfinir sa politique étrangère non seulement face à la Chine, mais aussi face aux autres pays.

Un des piliers traditionnels de la politique étrangère canadienne repose sur la tranquille assurance que les États-Unis constitueront pendant encore longtemps le principal allié du Canada, ne serait-ce qu'en raison de la proximité culturelle, géographique et économique des deux pays. Inutile pour le gouvernement canadien de dépenser trop d'argent pour sa politique extérieure, l'essentiel consistant à conserver les meilleures relations possible avec son voisin du Sud. Dans ce contexte, la Chine ne serait importante que dans la mesure où elle constitue un grand marché et dans la mesure où près d'un million de Canadiens de descendance chinoise peuvent souhaiter que les deux pays entretiennent de bonnes relations entre eux.

Cette vision rassurante et simple des intérêts de la politique étrangère du Canada est en train de s'effondrer. La récente déclaration du président Obama suivant laquelle les États-Unis ne chercheraient pas à contenir la puissance de la Chine est l'un des symptômes de cet effondrement. Cette déclaration est stupéfiante. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis renoncent à contenir un pays qui rivalise avec leur puissance.

En d'autres termes, les dirigeants actuels des États-Unis acceptent que leur pays ne soit plus que l'une des principales puissances du monde. Ceci implique que désormais, la chasse aux alliances est ouverte, pour tous les pays, y compris pour les États-Unis. Le Canada n'est donc plus assuré de demeurer l'allié inconditionnel des États-Unis, ni d'être son médiateur privilégié.

Les intérêts de la Chine et des États-Unis peuvent s'opposer à ceux du Canada. Par exemple, les deux pays ont avantage à garder le plus bas possible les prix de beaucoup matières premières, dont le pétrole, alors que Canada est un grand producteur de ces ressources. Les gouvernements des deux pays pourraient aussi vouloir que le passage maritime en Arctique devienne un vaste territoire international, alors qu'Ottawa tente de faire reconnaître que ces eaux sont canadiennes. Les bons du Trésor américains détenus par la Chine permettent à Pékin de faire pression sur Washington pour garder le marché américain le plus ouvert possible aux produits chinois, alors que ces produits concurrencent de plus en plus les produits canadiens.

Dans ce contexte, quelle stratégie le Canada devrait-il déployer face à la Chine? Il devrait en premier lieu renforcer ses relations avec des pays voisins de la Chine, à la fois pour profiter du marché commun est-asiatique, qui est en train de se construire, et à la fois pour augmenter ses moyens de pression sur Pékin.

D'autre part, les relations entre le Canada et la Chine doivent dépasser le stade des dénonciations des atteintes des droits de la personne ou celui des simples intérêts commerciaux. Par exemple, comment gérer les demandes chinoises d'investissements, alors que nos entreprises étaient habituées à commercer avec des entreprises américaines qui fonctionnaient d'une façon similaire aux nôtres? Pour tirer le meilleur parti possible de la Chine et du monde qui émerge, les Canadiens devront développer une connaissance de la Chine aussi bonne que celle qu'ils ont des États-Unis.

La question au cœur de la politique étrangère canadienne est de savoir comment préparer le Canada le mieux possible à ce nouveau monde dont la Chine sera devenue la première puissance. Il n'est pas sûr que nos dirigeants aient bien saisi toute l'ampleur de ce défi.



PHOTO GREG BAKER, ARCHIVES AP

La question au cœur de la politique étrangère canadienne est de savoir comment préparer le Canada le mieux possible à ce nouveau monde dont la Chine sera devenue la première puissance.

FORUM@LAPRESSE.CA

Comme Jean-Paul II

En dehors du fait que, oui, Gilles Carle a été un excellent cinéaste, sa longue maladie et la décrépitude de son corps plusieurs fois vue à la télévision représentent pour moi le même phénomène que la longue déchéance physique médiatisée du pape Jean-Paul II. Même jeunesse, même charisme, même dynamisme qui, en raison de la maladie, disparaît peu à peu, au fil de leurs apparitions publiques, pour laisser place finalement à deux vieillards d'apparence misérable. Au point de se questionner sur la capacité que l'on a de ne pas se sentir dérangé par ce rappel de la mort lente, intolérable pour plusieurs, qui peut survenir pour chacun de nous. Je me suis réconciliée avec mon père alors qu'il était malade depuis huit ans et sur son lit d'agonisant depuis 50 jours. Cela m'aura pris tout ce temps pour que l'amour se fraye à nouveau un chemin de moi à lui. Et si on l'avait euthanasié? Je n'aurais jamais ressenti cette harmonie du pardon global dans mon cœur.

Michèle B. Tremblay

Éliminons une collecte d'ordures



Nous sommes parmi les plus grands producteurs de déchets domestiques. Je crois que la plupart des Montréalais, comme moi, ont eu honte, surtout du fait que nous offrons dans notre belle ville deux collectes d'ordures par semaine... Ai-je besoin d'en rajouter? Une troisième collecte peut-être? Si on voulait encourager les gens à produire des déchets domestiques, on ne pourrait faire mieux. Il m'apparaît donc impératif qu'une de ces collectes d'ordures soit remplacée par une collecte de matières compostables. Une fois cette collecte bien en place, nous devrions nous interroger sur le bien-fondé de conserver une collecte d'ordures.

Alain Robillard, Montréal

Sans bon sens

Réduire le seuil d'alcoolémie à ,05! Quand un prof de maths se mêle de sécurité routière, on ne peut qu'arriver à des conclusions théoriques qui n'ont pas de bon sens. Pourquoi s'acharner sur les gens raisonnables alors qu'il y a tant de fous qu'on ne contrôle même pas. Il y a mille choses pires qu'être à ,05! Est-ce une société de curés qu'on vise? Il y a une seule façon d'éliminer les accidents à 100 %, c'est d'enlever toutes les voitures des routes! C'est comme punir les enfants pour n'importe quoi, ils finissent par ne plus comprendre le bon sens. J'ai l'impression que personne ne conduit à la Table sur la sécurité routière. Des analystes de statistiques qui ne comprennent pas les subtilités. Un peu de sérieux!

Raynald Brosseau, Montréal

Décision courageuse

Je n'en reviens pas que de grands défenseurs de la liberté de religion puissent s'élever contre la courageuse décision des Suisses. Bien sûr, il s'agit ici d'un sujet fort délicat. Mais qu'est-ce qui se passerait si nous tentions d'aller construire des églises avec clochers dans un pays musulman? Probablement serions-nous décapités avant même d'avoir essayé et, chose certaine, il n'y aurait aucun référendum pour voir si le peuple est d'accord avec notre demande. Il n'y a pas lieu de défigurer la Suisse avec des minarets. Si la liberté de religion est bien ancrée dans nos civilisations occidentales, nous laissons la place à un envahissement progressif de nos valeurs et de nos institutions. Voiles, minarets et tous ces accessoires d'un autre âge n'ont pas leur place dans nos sociétés. Dans quelques années, on se mordra les doigts à cause de notre laxisme au nom de la prétendue liberté de religion et de ces symboles rétrogrades.

Pat Klim

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

L'AVANTAGE HYUNDAI[MC] AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT !

LOCATIONS BRILLANTES, VOITURES BRILLANTES.



Obtenez nos meilleures mensualités à la location avec
0 $ COMPTANT sur certains véhicules 2010 sélectionnés.

SONATA GL 2010

MAINTENANT À PARTIR DE
17 999$

OFFRE À LA LOCATION
309$ PAR MOIS / 60 MOIS†
0 $ COMPTANT

OU

OFFRE À L'ACHAT
300$ PAR MOIS
3,35 % FINANCEMENT 72 MOIS [1]
0 $ COMPTANT

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS.**



(Modèle Sonata Limited 2010 montré)*

ACCENT L 3 portes 2010

OFFRE À LA LOCATION
178$ PAR MOIS / 60 MOIS†
0 $ COMPTANT

OU

OFFRE À L'ACHAT
252$ PAR MOIS
0 % FINANCEMENT 60 MOIS [1]
0 $ COMPTANT

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ. TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS.**



(Modèle Accent GL 3 portes 2010 montré)*

Voici le nouveau Santa Fe 2010

SANTA FE GL 2.4L 2010

À PARTIR DE
25 999$

OFFRE À LA LOCATION
337$ PAR MOIS / 60 MOIS†
0 $ COMPTANT

OU

OFFRE À L'ACHAT
408$ PAR MOIS
1,90 % FINANCEMENT 72 MOIS [1]
0 $ COMPTANT

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ.
TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS.**



(Modèle Santa Fe Limited 2010 montré)*

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES DES SANTA FE 2010 :

Nouveau moteur 4 cylindres éconergétique de 2,4 L • Nouveau moteur V6 de 3,5 L de 276 chevaux disponible • **Système téléphonique mains libres Bluetooth® de série** • Nouveau style distinctif • Transmission automatique à 6 vitesses disponible • Roues en alliage de 17 po de série • Contrôle électronique de la stabilité (ESC) avec antipatinage • Freins antiblocage ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage (EBD) • Climatiseur • 6 Coussins gonflables • Radio AM/FM/XM/CD/MP3 et 6 haut-parleurs

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS †††

HYUNDAI[MC]
hyundaicanada.com

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

[MC] Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. † Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock : Accent L 3 portes 2010, transmission manuelle (maintenant à partir de 13 599 $) / Sonata GL 2010, transmission manuelle (maintenant à partir de : 17 999 $) / Santa Fe GL 2,4L 2010, 4 cylindres, transmission manuelle (maintenant à partir de : 25 999 $). Mensualités de location de 178 $ / 309 $ / 337 $ pour 60 / 60 / 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 $. Première mensualité et comptant initial (0 $) requis à la livraison. Frais de livraison et de destination, Accent 2010, 1 495 $ / Sonata 2010, 1 565 $ / Santa Fe 2010, 1 760 $ inclus dans les offres de location. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus des offres de location et sont payables au moment de la livraison. Aucun dépôt de sécurité (0 $) pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par km additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. 1- Les offres de financement à l'achat pour l'Accent L 3 portes 2010, transmission manuelle (maintenant à partir de 13 599 $) / la Sonata GL 2010, transmission manuelle (maintenant à partir de 17 999 $) / Santa Fe GL 2,4L 2010, 4 cylindres, transmission manuelle (maintenant à partir de : 25 999 $) à un taux annuel de 0 % / 3,35 % / 1,90 % équivaut à des mensualités de 251,57 $ / 300,32 $ / 408,24 $ pour 60 / 72 / 72 mois. Comptant initial requis de 0 $. Coût de prêt de 0 $ / 2 059,04 $ / 1 634,28 $ pour une obligation totale de 19 563,84 $. Frais de livraison et de destination inclus. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat pour l'